• Montréal samedi 21 février 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 120e année no 121 208 pages 12 cahiers Neige, Max. 0 Min. -5 2 $ taxes en sus

cyberpresse.ca

LA PRESSE

CONGÉ SCOLAIRE

100 SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS

CAHIER ACTUEL PAGE 1

HYDRO CRIE FAMINE : SES RÉSERVOIRS SE VIDENT

CHARLES CÔTÉ

Hydro-Québec a mis cartes sur table, hier, en révélant le niveau des réserves derrière ses barrages, une information qu'elle tenait secrète depuis six ans.

Selon la société d'État, les réserves sont au plus bas depuis 1991 par rapport aux besoins.

Une combinaison de manque de pluie, d'exportations aux États-Unis et de croissance de la demande au Québec a vidé les réservoirs, et la société d'État affirme avoir besoin de la centrale thermique du Suroît pour leur permettre de se remplir.

En fait, selon les prévisions, le Québec sera un importateur net d'électricité pour la première fois de son histoire dès cette année.

C'est ce qui ressort de documents déposés hier en fin d'après-midi par Hydro-Québec à la demande de la Régie de l'énergie, dans le cadre du mandat spécial que lui a confié le gouvernement Charest après le tollé qu'a soulevé le projet du Suroît.

Le rapport déposé par Hydro-Québec Production révèle un déficit d'apport en eau de 40 térawattheures (TWh) depuis 2000. Cela représente environ un quart de la consommation annuelle d'électricité du Québec, qui dépasse 164 TWh. Le déficit en eau — attribuable à la faible hydraulicité — a atteint 23 TWh pour la seule année 2003.

En outre, entre 2000 et 2003, Hydro-Québec a exporté pour 44,5 TWh à l'extérieur de la province.

›Voir RÉSERVOIRS en A4

PAR 10 degrés au-dessous de zéro...

PHOTO BERNARD BRAULT, La Presse

Impatients de retrouver le printemps et les verts, 240 golfeurs répartis en 48 équipes participent ce week-end au deuxième tournoi Golf sur la banquise (neuf trous, normale 36), à Rimouski. Bien entendu, la petite balle blanche a été changée pour des versions couleur.

DES IDÉES POUR LE QUÉBEC

Une initiative unique de La Presse

À notre invitation, cinq leaders de la société proposent un virage audacieux. Un Québec au travail ! À lire ci-dessous et en pages A25 À A28

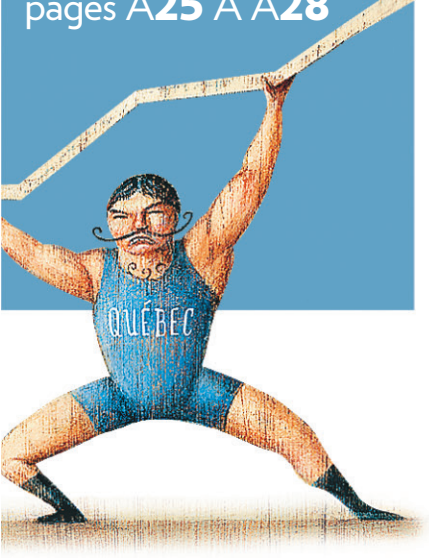

Créer un fonds grâce aux revenus d'Hydro

FRANCIS VAILLES

Le Québec a fait un rattrapage économique remarquable au cours des dernières années, mais de nombreux indicateurs donnent froid dans le dos et exigent une intervention énergique.

Tel est le constat du Comité stratégique sur le développement économique du Québec, formé de cinq membres de divers milieux socio-économiques, à l'initiative de *La Presse*.

Pour redresser la situation, le Comité propose notamment de créer un fonds consacré au développement économique du Québec, qui serait financé par une forte hausse des tarifs d'Hydro-Québec.

Le Comité s'est inspiré du Heritage Fund albertain, créé avec une partie des redevances du pétrole, et dont la valeur frôle les 12 milliards.

›Voir FONDS en A2

Fini les nids-de-poule, les millions arrivent

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le comité exécutif de la Ville de Montréal a gratté ses fonds de tiroirs au cours de sa dernière réunion et remanié son programme triennal d'immobilisation (PTI) afin d'investir près de 40 millions supplémentaires pour la réfection des principales rues de la métropole dès l'été prochain, a appris *La Presse*.

L'explosion du nombre de nids-de-poule cet hiver a forcé la Ville à lancer une vaste opération pour boucher les trous il y a deux semaines, et mis du même coup en relief l'état déplorable de plusieurs artères. D'où ce transfert de fonds pour retaper les chaussées de la métropole.

Selon le PTI prévu pour 2004, les arrondissements disposent de 43 millions pour refaire les rues locales, tandis que les services centraux bénéficient de sept millions pour le réseau artériel, c'est-à-dire les artères principales de la métropole comme la rue Sherbrooke. « Nous dépensons juste sept millions dans le réseau artériel, ce qu'on aimerait, c'est dépenser le même montant qui est dépensé dans les arrondissements », a précisé le président du comité exécutif, Frank Zampino.

L'administration Tremblay-Zampino avait déjà promis d'investir plus d'argent que prévu cette année pour retaper les rues de la métropole. Le responsable des Transports au comité exécutif, Claude Dauphin, s'était engagé de son côté à ce que des décisions rapides soient prises pour multiplier les chantiers estivaux.

›Voir MILLIONS en A2

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**

« La peur de la grippe aviaire me donne la chair de poule. Est-ce un symptôme ? »

— Un hypocondriaque inquiet

SOMMAIRE

Avis et encans	PETITES ANNONCES 13, 16	Météo	
Animaux	VACANCES 21	Neige, maximum 0, minimum -5, plus de détails en page	
Bridge	VACANCES 21	ACTUEL 8	
Décès	PETITES ANNONCES 14, 15		
Échecs	VACANCES 21		
Feuilleton	VACANCES 20		
Forum	A 22, 23		
Grille des mordus	PETITES ANNONCES 13		
Horaire télévision	ARTS 18		
Horoscope	VACANCES 20		
Jardiner	MON TOIT 19		
Loteries	A 31		
Mots croisés	VACANCES 20		
Mot mystère	VACANCES 20		
Petites annonces	CAHIER PETITES ANNONCES et AFFAIRES 2		
Timbres	VACANCES 21		
Trait d'union	VACANCES 19		

6 21924 45678 2

Louise Arbour quitte la Cour suprême pour un poste aux Nations unies

LOUISE LEDUC

Les bourreaux du monde entier n'ont qu'à bien se tenir. Consécration des consécrations, la Montréalaise Louise Arbour, déjà inscrite dans l'Histoire comme étant celle qui inculpa Slobodan Milosevic, a été nommée hier haut-commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, ce qui l'oblige du coup à renoncer à son siège de juge à la Cour suprême du Canada.

Avec Louise Fréchette, numéro deux aux Nations unies, et Philippe Kirsch, président de la Cour pénale internationale, Louise Arbour forme désormais un trio de choc tout québécois dans les plus hautes instances de la justice et de la politique internationale.

C'est sur le coup de midi, aux Nations unies, à New York, que la nouvelle a été annoncée. Nommée par le secrétaire général Kofi Annan, qui avait déclaré il y a quelques jours déjà qu'elle était sa candidate de choix, Mme Arbour, âgée de 57 ans, se verra confirmée sous peu dans ses fonctions par l'Assemblée générale de l'ONU.

Mme Arbour succède ainsi au Brésilien Sergio Vieira de Mello, tué dans un attentat au camion piégé contre le quartier général de l'ONU à Bagdad le 19 août 2003, qui avait coûté la vie à 21 autres personnes. À la demande de Kofi Annan, M. de Mello avait pris congé du Haut-Commissariat aux droits de la personne pour devenir le représentant spécial du secrétaire général, une tâche qu'il devait assumer pendant quatre mois.

Lors d'une entrevue qu'elle avait accordée à *La Presse* il y a quelques années, Mme Arbour disait craindre que les jeunes « pensent que d'autres s'occupent à leur place de sauver le monde ou d'arranger les choses ».

›Voir LOUISE ARBOUR en A2

PHOTO AFP

Louise Arbour

Le « Vrai » bas prix

BYE BYE LES SUPPLÉMENTS

et dites bonjour aux « Vrais » bas prix ! Jetsgo inclut maintenant tous les suppléments dans ses tarifs annoncés. Seulement avec Jetsgo.

jetsgo.net

Winnipeg 98 $ Calgary 179 $ Edmonton 179 $ Vancouver 209 $

Jusqu'au 25 février obtenez le DOUBLE de jetsmiles

Jetsgo

Départs depuis Montréal. Prix web par trajet. Taxes en sus. Selon la disponibilité. Détails sur jetsgo.net.

3145423A

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE

Le casse-tête des commandites L'affaire des commandites agite les Communes depuis deux semaines. Qui a fait quoi? Le casse-tête est gigantesque et, si une bonne partie des morceaux sont dans le rapport publié le 10 février par la vérificatrice générale Sheila Fraser, d'autres n'ont pas encore été trouvés. Notre journaliste André Noël s'est attaqué au casse-tête. **À lire demain dans le cahier Plus**

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE

> Pour tout savoir des derniers événements en Haïti:
cyberpresse.ca/monde

> Consultez l'agenda des arts et spectacles:
cyberpresse.ca/arts

> Suivez les match entre le Canadien et les Maple Leafs à 19 h:
cyberpresse.ca/hockey

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Créer un fonds grâce aux revenus d'Hydro

FONDS
suite de la page A1

Au Québec, une hausse progressive des tarifs d'Hydro de 65 % permettrait d'injecter jusqu'à 4 milliards par année dans ce fonds, qui serait consacré aux infrastructures.

Le Comité est formé de l'ex-ministre péquiste Joseph Facal, du recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, du président de la société papetière Domtar, Raymond Royer, de l'ex-président de la FTQ, Clément Godbout, et de l'économiste Jean-Yves Duclos, de l'Université Laval.

« Le Québec progresse, mais moins vite que ses compétiteurs. Si rien n'est fait, ce retard pourrait s'accentuer, notamment parce que les tendances démographiques nous sont particulièrement défavorables. (...) (Le) constat nous inquiète. Il s'impose à tous, qu'ils soient de droite ou de gauche, jeunes ou plus âgés, d'une grande ville ou d'une région », écrivent-ils dans leur rapport, que nous publions intégralement en **pages A25 à A28**.

« Les Québécois auront des choix à faire. Ces choix devront être faits collectivement et exigeront de fortes doses de lucidité », ajoutent les auteurs, qui agissent à titre personnel.

Le gouvernement du Québec est très endetté, et le fonds permettrait de rénover les routes, les immobilisations et l'infrastructure souterraine sans alourdir davantage le fardeau de l'État. Le Comité propose d'augmenter progressivement les tarifs d'électricité moyens d'Hydro au niveau du marché nord-américain et de les faire ainsi passer de 5,1 cents le kilowattheure (kWh) à 8,4 cents le kWh, un bond de 65 %. Une part des revenus ainsi dégagés servirait à compenser les plus pauvres et les entreprises les plus durement touchées.

« Les Québécois continueraient de profiter de leur plus grande richesse naturelle, mais sous forme d'investissements créateurs de croissance plutôt que de tarifs subventionnés », disent-ils. C'est sans compter qu'une telle hausse de tarifs aurait pour effet de rendre les Québécois plus économes et diminuerait leur consommation de 10,3 tétrawattheures, selon des estimations, soit une fois et demie la centrale du Suroît.

Un rattrapage

Ces dernières années, le Québec a rétréci l'écart qui le sépare de l'Ontario en matière d'emplois. La différence de taux de chômage entre les deux provinces est passée de trois points de pourcentage en 1997 à 2,1 points en 2003 (9,1 % au Québec contre 7 % en Ontario). S'il était souverain, le Québec se situerait au 10e rang des pays de l'OCDE en ce qui concerne le niveau de vie, devant le Royaume-Uni et la France.

Néanmoins, le Québec est plus pauvre que ses voisins immédiats que sont l'Ontario, l'Alberta ou les divers États américains. Il se classe au 52e rang sur 60 en Amérique du Nord. Avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant de 39 524 $ (contre 32 990 $ pour le Québec), les Ontariens ont en quelque sorte un niveau de vie de 20 % plus élevé que les Québécois.

Pour rattraper la province voisine d'ici 20 ans, il faudrait une croissance annuelle de 3,5 % du PIB par habitant, soit « presque un point de plus que la performance moyenne du Québec depuis 10 ans ». Pour rejoindre le reste du Canada, la croissance annuelle devrait être de 2,9 %, soit 0,3 point de plus que ces dernières années.

Le Québec a donc une bonne pente à remonter, d'autant plus que sa population vieillit plus rapidement que celle de ses voisins, et que les Québécois travaillent moins et prennent leur retraite plus jeunes. En moyenne, les Québécois travaillent 32,8 heures par semaine, moins que les Ontariens (34 heures) et que les Américains (37,6 heures).

La productivité des Québécois serait également moindre que celle des Ontariens, notamment en raison de ses entreprises plus traditionnelles et moins bien équipées.

Vite, un sommet de la réussite

Le Comité juge qu'il faut rapidement convoquer un « sommet extraordinaire pour la réussite du Québec » formé d'un nombre restreint de décideurs de divers milieux (syndical, politique et d'affaires, notamment). La formule doit être moins lourde et plus efficace que les derniers sommets socio-économiques de 1977, 1982 et 1996, signalent-ils.

Et pas question de mettre les conclusions sur les tablettes une fois le sommet terminé. Chaque année, un comité devrait être chargé de faire le suivi des progrès accomplis, de sorte qu'on puisse corriger le tir au besoin.

« Le document ne cherche pas à apporter de solutions précises, mais à lancer un mouvement de réflexion, a expliqué Clément Godbout au cours d'un entretien téléphonique. Avec l'émergence de la Chine et de l'Inde, il faut s'ajuster, notamment du point de vue de la formation de la main-d'oeuvre et des investissements dans les équipements et la technologie. Il y a un coup de barre à donner. »

Même son de cloche du côté de Robert Lacroix, de l'Université de Montréal. « Même l'économie du savoir commence à nous échapper au profit des pays émergents. Il ne faut pas se bercer d'illusions et on doit se donner des défis réalistes. Notre niveau de vie en dépend », conclut-il.

POINTS SAILLANTS

DETTE > 109 milliards $
La dette totale de l'État québécois représente 44% du PIB, une proportion deux fois plus élevée qu'en Ontario.

IMPÔTS > 39,2 %
C'est la ponction fiscale (fédérale, provinciale, municipale) imposée aux Québécois, le niveau le plus élevé au Canada.

NIVEAU DE VIE > 32 990 $
Notre PIB par habitant serait au 10e rang des grands pays industrialisés. Il est toutefois au 52e rang sur 60 des États et provinces d'Amérique du Nord.

DÉMOGRAPHIE > 55 ans
Seulement 57% des Québécois âgés de 55 à 59 ans occupent un emploi, contre 66% en Ontario. Et la population du Québec vieillit plus rapidement qu'ailleurs.

IMMMIGRATION > 1962
Au chapitre de la migration interprovinciale, le Québec n'a pas connu de solde positif depuis 1962. Et seulement 16% des immigrants d'autres pays s'installent au Québec, contre 58% en Ontario.

CHÔMAGE > 2,1%
L'écart de taux de chômage entre le Québec et l'Ontario s'est rétréci, passant de 3 points de pourcentage en 1997 à 2,1 points en 2003. Le taux de chômage est de 9,1% au Québec actuellement.

TRAVAIL > 32,8 heures
C'est la semaine de travail moyenne des Québécois, inférieure à celle des Ontariens (34 heures) et des Américains (37,6 heures).

Louise Arbour quitte la Cour suprême pour l'ONU

LOUISE ARBOUR
suite de la page A1

Elle-même n'a jamais été de ceux-là, et ses nouvelles fonctions lui permettront justement de contribuer à changer le monde, comme elle y est déjà parvenue comme procureure du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda de 1996 à 1999.

Les seuls commentaires de Mme Arbour, qui s'envole ce matin pour l'Australie pour y prononcer une conférence, sont venus d'un court communiqué émanant de la Cour suprême du Canada. « Le haut-commissaire aux droits de l'homme joue un rôle clé sur la scène internationale, et je consacrerai toutes mes énergies à ce défi extraordinaire après mon départ de la Cour suprême du Canada au mois de juin, a-t-elle fait savoir. C'est avec regret que j'abandonnerai l'insigne privilège de siéger au sein d'une Cour aussi remarquable, et je remercie la juge en chef (Beverley) McLachlin et mes collègues de la Cour suprême du Canada pour leur soutien indéfectible. »

Une tâche lourde

Conseillant le secrétaire général (Kofi Annan) sur les politiques de l'ONU dans le domaine des droits de la personne, le haut-commissaire s'emploie notamment « à faire universellement ratifier et appliquer les normes internationales » et intervient en cas de violation grave des droits de la personne. Une définition de tâche lourde à souhait, qui peut aussi bien couvrir la lutte contre les discriminations raciales que la lutte contre les mutilations génitales, et implique même de travailler à ce que les plus démunis de la planète reçoivent les médicaments nécessaires à leur condition.

Louise Fréchette, vice-secrétaire générale, a déclaré être ravie d'être bientôt rejointe à l'ONU « par une compatriote et par une femme. Je sais qu'elle accomplira un travail remarquable ».

Le premier ministre Paul Martin s'est réjoui de la nouvelle et a assuré Mme Arbour de « l'appui enthousiaste et sans réserve du gouvernement du Canada ». « À une époque où les citoyens du monde entier se préoccupent de la question des droits de la personne et où ces droits sont trop souvent foulés aux pieds, la nomination de la juge Arbour constitue un signal clair à la communauté internationale. Voici un défenseur indomptable de l'égalité des droits pour tous; voici un protecteur pour ceux dont les droits ont été bafoués. »

Le ministre de la Justice, Irwin Cotler, qui la connaît depuis 20 ans, croit de son côté que les honneurs qui échoient à Louise Arbour, « une excellente juriste », rejaillissent sur le pays entier. « Cette nomination salue en quelque sorte la contribution du Canada en matière des droits de la personne. »

Bref, une bonne, une grande nouvelle... sauf pour la Cour suprême du Canada, qui perdra en juin celle qui, en cinq petites années, s'est vite imposée « au point de devenir l'un de ses quatre juges les plus influents », indique Peter McCormick, professeur de sciences politiques à l'Université Lethbridge, en Alberta et auteur de *Supreme at Last: The Evolution of the Supreme Court of Canada*, un ouvrage sur l'histoire de la Cour suprême du Canada.

À la Cour suprême du Canada, Louise Arbour, native du Québec, représente pourtant l'Ontario, où elle a siégé à la Cour d'appel. La course pour la remplacer est donc bien lancée dans la province voisine. Parmi les noms les plus souvent mentionnés: Rosalie Abella, elle aussi très attachée aux questions de droits de la personne; Louise Charron, Franco-Ontarienne d'Ottawa; l'auteur John Laskin, fils de l'ex-juge en chef Bora Laskin; Stephen Goudge, juriste aux couleurs libérales bien connues; et deux ex-doyens de facultés de droit, Robert Sharpe (Université de Toronto) et James MacPherson (Université York).

« Les candidats de la Cour d'appel ontarienne sont particulièrement bien placés, croit M. McCormick. Le premier ministre choisit aussi le plus souvent des juristes modérés, qui ont aussi préférablement fait leur marque comme professeur d'université. »

Avec Louise Arbour, pas moins de cinq juges de la Cour suprême sont francophones. En coulisses, on soutient qu'Ottawa souhaite maintenant nommer un juge autochtone ou issu d'une communauté culturelle.

Chose certaine, qu'une juge comme Mme Arbour parte si jeune et si tôt de la Cour suprême est très inhabituel, comme le relève M. McCormick. « Ces dernières années, les juges de la Cour suprême sont généralement restés en poste jusqu'à leurs 75 ans révolus. Mme Arbour est clairement de cette nouvelle génération de juristes de haut vol au pouvoir politique sans précédent, aussi bien au niveau international que canadien, où les politiciens refilent de plus en plus de questions délicates aux juges de la Cour suprême. »

Commandites

Précision

Dans un article publié hier en page A5, on indiquait que Alain Guilbert était passé du Groupe Everest à Postes Canada en 1993. Or, M. Guilbert a plutôt quitté Everest en 1990, et ce n'est que sept ans plus tard, soit en 1997, qu'il s'est joint à Postes Canada.

D'autre part, André Morrow, dont le nom est également mentionné dans cet article, précise n'avoir jamais eu de lien d'affaires avec le Groupe Everest.

Fini les nids-de-poule, les millions arrivent

MILLIONS
suite de la page A1

Selon Frank Zampino, les membres du comité exécutif ont revu mercredi dernier tous les projets d'infrastructures prévus cette année, pour en reporter quelques-uns et dégager ainsi les fonds nécessaires à la réfection d'un nombre accru de rues. « Ce sont surtout des projets qui s'échelonnent sur plusieurs années, mais à cause des délais pour des approbations dans des programmes de subventions, ils seraient reportés de toute façon », soutient M. Zampino.

La liste reste à confirmer, mais on y trouve certains projets liés aux technologies de l'information ainsi qu'à l'acquisition et à la rénovation de bâtiments. Selon M. Zampino, des surplus non utilisés de 2003 pourraient aussi servir à compléter le financement. Le service des finances de la Ville évalue d'ailleurs précisément combien d'argent pourrait ainsi être libéré.

L'argent frais déniché par le comité exécutif ne sera toutefois pas suffisant: la Ville estime qu'il faudrait environ 200 millions par an durant les 10 prochaines années pour retaper toutes les rues de la métropole. « Si nous avons un investissement total de 80 à 95 millions, je serai très heureux, on travaille fort pour ça », souligne pour sa part le président du comité exécutif.

Une bonne proportion des 6000 kilomètres de rues à Montréal sont au bout du rouleau. On estime que 14 % des rues ont dépassé un « point de non-retour », c'est-à-dire qu'elles doivent être refaites. Or la Ville a présentement les ressources pour réparer 4 % de ses rues chaque année, et ce déficit se fait lourdement sentir chez les automobilistes qui zigzaguent entre les nids-de-poule.

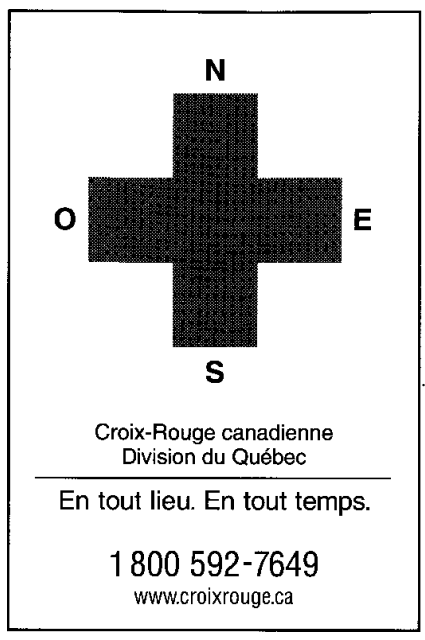

Des charniers aux tribunaux, un parcours sans faute

Louise Arbour est dotée d'une intelligence et d'une capacité de travail hors du commun

LOUISE LEDUC

Louise Arbour avait imaginé les charniers comme des tranchées où les corps seraient bien alignés. Dans les Balkans, à Vukovar, elle découvrit plutôt des corps jetés pêle-mêle dans un trou, sans plus de façon. Des corps qui reprenaient bizarrement vie, à ses yeux, comme autant d'être humains auxquels redonner une identité et une dignité.

Quand on a marché parmi des cadavres, tenu tête à Slobodan Milosevic, fait accuser les criminels de guerre rwandais, et que les gens nous parlent « de repeindre leur salle de bain, on trouve cela un peu insignifiant », a déjà raconté Louise Arbour à *La Presse*.

« Mais à un moment donné, il faut que tu te rappelles que la vie n'est pas toujours très mouvementée. Tu es vivant même si tu n'entends pas des coups de feu. »

Pour une juriste de la trempe de Louise Arbour, au parcours sans faute, la vie normale, c'était finalement la Cour suprême. La Cour suprême, dont les décisions sont pourtant lourdes de conséquences pour 30 millions de Canadiens.

Ceux qui la connaissent bien, comme ceux qui l'admirent à distance, en prenant pour lecture de chevet ses jugements d'une logique sans faille, sont catégoriques : cette femme est dotée d'une intelligence et d'une capacité de travail hors du commun. « Et modeste avec cela ! Et charmante ! Un charme fou, doublé d'un sens de l'humour exceptionnel, note Jacques Frémont, doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal. Dans un *party*, elle peut vous improviser un numéro de *stand-up comic* à faire crouler de rire sur-le-champ tous les invités ! »

Jacques Frémont a connu Louise Arbour, une diplômée de l'Université de Montréal, à la prestigieuse école de droit Osgoode Hall, en Ontario, où elle enseignait et où lui faisait sa maîtrise il y a 27 ans. « Au haut commissariat aux droits de l'homme des Nations unies, avance-t-il, elle va siffler la fin de la récréation pour bon nombre de tyrans. Dénoncer des situations, des gouvernements, elle en est très bien capable, comme elle l'a démontré comme procureure du tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda. »

Attention, cependant : si elle a bien à coeur de tenir les despotes en respect, « elle le fait toujours en ayant bien en tête les droits de la défense, relève l'avocat montréalais Julius Grey. Va pour la condamnation, mais jamais à l'emporte-pièce. »

D'une juriste de la trempe de Mme Arbour, Julius Grey s'attend à rien de moins qu'« une révolution en matière de respect des droits de la personne dans le monde. Elle est capable de réussir ce que personne n'a réussi avant elle. Qui sait si elle ne va pas même s'attaquer aux inégalités qu'entraînent la pauvreté et la famine ? »

Julius Grey l'en croit bien capable, lui qui la connaît depuis 32 ans. « Elle était brillante à l'époque, et pour avoir plaidé devant elle, lu ses jugements et l'avoir croisée dans des événements mondains, je constate qu'elle n'a rien perdu de son acuité intellectuelle et de sa fougue de 1972 ! Une femme exceptionnelle, et pas du tout pompeuse ! »

Simple, chaleureuse, mais intimidante malgré tout, observe Peter McCormick, ce politologue albertain et auteur d'un livre sur la Cour suprême. « Je ne l'ai rencontrée qu'à quelques reprises et elle a tout fait pour me mettre à l'aise. N'empêche, quand vous parlez à une telle femme, vous devenez très, très complexé. Facile de constater que vous ne lui arrivez pas à la cheville. »

« Un pays compte peu de gens d'une telle valeur, croit pour sa part le criminaliste Guy Cournoyer, qui fut l'un des procureurs de la Commission qu'elle présidait en 1995 sur les conditions de détention à la prison des femmes de Kingston, en Ontario. Quand la planète nous réclame, comment ne pas répondre présent ? »

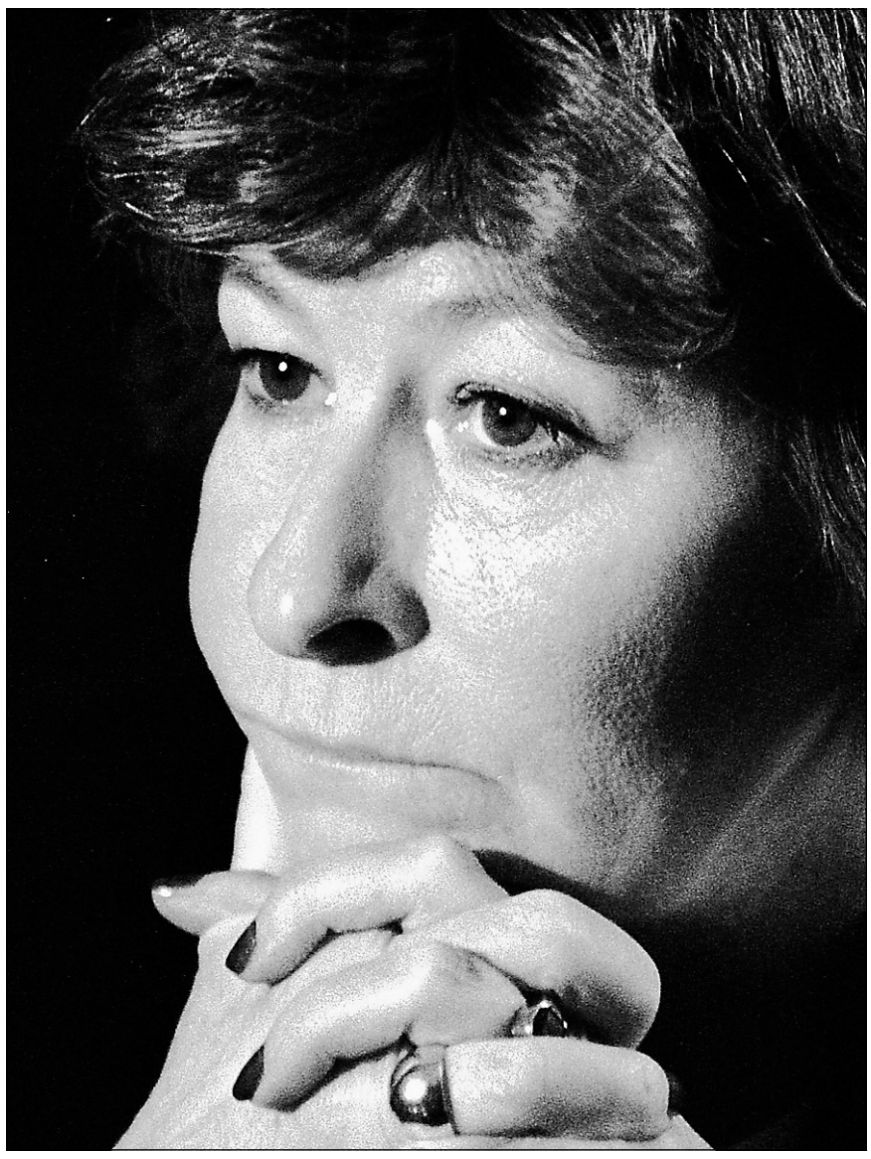

PHOTO ARCHIVES DE REUTERS ©

Après son passage remarqué au Tribunal pénal international, Louise Arbour avait été nommée à la Cour suprême du Canada à la fin de 1999, poste qu'elle quittera pour occuper ses nouvelles fonctions de haut-commissaire aux droits de l'homme aux Nations unies.

BIOGRAPHIE

ITINÉRAIRE D'UNE FEMME D'EXCEPTION

> Née à Montréal le 10 février 1947

> Mère de deux filles et d'un garçon

> Diplômée de la faculté de droit de l'Université de Montréal, avec distinction (1970)

> Professeure adjointe, puis associée, à la Osgoode Hall Law School de Toronto (1974-1987)

> Doyenne adjointe à la Osgoode Hall Law School (1987)

> Juge à la Haute Cour de justice de l'Ontario (1987)

> Juge à la Cour d'appel de l'Ontario (1990)

> Commissaire de l'enquête sur les conditions de détention à la prison des femmes de Kingston, en Ontario (1995)

> Procureure du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et pour le Rwanda (octobre 1996 à septembre 1999); inculpation de Slobodan Milosevic par le TPI le 26 mai 1999

> Nommée à la Cour suprême du Canada le 15 décembre 1999

> Choisie comme haut-commissaire aux droits de l'homme aux Nations unies

Pour le politologue Peter McCormick, le départ de Louise Arbour de la Cour suprême n'est pas qu'un au revoir. Inutile de l'imaginer revenir à terme comme juge en chef. « Il n'est arrivé qu'en une seule occasion, en 1906, que l'on choisisse un juge en chef à l'extérieur du rang des juges déjà en poste à la Cour suprême. »

Le communiqué de la Cour suprême parle d'ailleurs de la « retraite » de Louise Arbour. Une retraite à l'image de son parcours : rien de trop reposant.

Calixa-Lavallée, village d'Astérix de la Rive-Sud

JUDITH LACHAPELLE

CALIXA-LAVALLÉE – Avec la création de la grande famille montréalaise, toutes les municipalités de la région vont désormais offrir des services de police nouveaux et améliorés. Toutes ? Non. La plus petite d'entres elles, Calixa-Lavallée, au sud-est de Verchères, s'entête à ne pas se joindre au groupe et réclame son droit à la dissidence.

« C'est une fusion forcée ! » tonne le maire Jean-Robert Grenier dans la salle du conseil, dont les murs sont décorés des portraits de tous ses prédécesseurs depuis 1878. Cette année-là, les habitants du coin, fatigués de devoir se rendre à Verchères pour assister à la messe, ont créé la paroisse de Sainte-Théodosie, avant que celle-ci ne prenne plus tard le nom de son illustre citoyen, compositeur de l'hymne national canadien à la fin du 19e siècle.

Si c'est la religion qui a donné leur indépendance aux Calixois de l'époque, il se pourrait que ce soit la police qui les oblige aujourd'hui à revenir dans le giron de Verchères. Car la hausse des coûts des services de police pourrait atteindre plus de 85 % en septembre. Tout ça, dit M. Grenier, parce que Québec oblige sa municipalité à offrir à ses 500 citoyens un niveau de services policiers dont ils n'ont pas besoin. « Et quand je leur dis que ça n'a pas de bon sens, on me répond : fusionnez-vous, ça va vous coûter moins cher ! »

Retour en arrière. En 2001, l'adoption de la Loi concernant l'organisation des services policiers a obligé toutes les municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) de se doter de services de police de niveau deux. Concrètement, cela veut dire que les services d'une escouade tactique, d'une patrouille nautique ou de techniciens en scène de crime doivent désormais être disponibles partout. C'est ainsi que 17 municipalités de la Rive-Sud (dont Sainte-Julie, Chambly, Beloeil, Saint-Basile-le-Grand) se sont donc regroupées pour partager la facture et créer la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent.

Surconsommation de sécurité

Si l'ancien maire de Calixa-Lavallée avait accepté de faire partie de la Régie, le nouveau maire Grenier, élu en novembre dernier, a quitté la table de négociation. Il est le seul à ne pas avoir signé l'entente finale le 9 février dernier. Calixa-Lavallée, dit-il, n'a pas besoin de services policiers de niveau deux, et il juge inacceptable de demander à ses citoyens d'assumer une telle facture. « On nous oblige à faire une surconsommation de sécurité, dit-il. Notre budget de police deviendrait huit fois plus important que celui des loisirs, ça en dit long sur la société... »

Calixa-Lavallée, toute petite municipalité agricole, a répertorié 12 infractions criminelles sur son territoire en 2002, comme des petits vols, des introductions par effraction. « Mais même pas de vol de bicyclette », dit M. Grenier. Il n'y a pas de policier à Calixa-Lavallée : depuis des années, en vertu d'une entente régionale, ce sont les policiers de Sainte-Julie qui viennent patrouiller le secteur. « On a juste cinq rangs ! »

Alors, quand on lui dit que la présence policière doit être renforcée sur son territoire essentiellement agricole... Il bondit. « La police est là pour les gens, pas pour les champs ! Une terre, ça ne se vole pas, ça ne se met pas dans un coffre de voiture ! »

Préfet de la MRC de La Jemmerais et maire de Sainte-Julie, Yvon Major se dit désolé que Calixa-Lavallée n'ait pas intégré la Régie. « C'est sûr que pour eux, c'est une bonne augmentation, reconnaît-il. Je ne pense pas que personne ne soit content de cette situation. Mais nous n'avons pas le choix, la loi nous oblige à offrir un niveau deux. »

Sauf que l'entrée en fonction de la Régie n'a pas les mêmes effets dans toutes les municipalités : si les coûts augmentent de 85 % à Calixa-Lavallée, ils baissent de 12 % à Beloeil ! De même, le coût par citoyen estimé sera de 172 $ à Calixa-Lavallée avec un indice de criminalité de 2,44 % (le plus bas du regroupement) alors qu'il sera de 135 $ à Saint-Jean-Baptiste avec un indice de 6 %...

La raison ? La contribution de chaque ville est calculée selon un ratio de 50 % de la population et 50 % de richesse foncière. Le prix des terres agricoles ayant connu une forte hausse dans la région, le calcul fait en sorte que la richesse foncière par citoyen est beaucoup plus élevée à Calixa-Lavallée que chez ses voisines.

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

Le maire de Calixa-Lavallée, Jean-Robert Grenier, photographié dans la salle du conseil, dont les murs sont décorés des portraits de tous ses prédécesseurs depuis 1878.

La fusion, une solution ?

Calixa-Lavallée joue donc la mouche du coche dans les plans du ministère de la Sécurité publique. Ces dernières années, elle s'est tenue coite lorsque le gouvernement a poussé ses voisines à fusionner. « On nous a oubliés ! », sourit le maire Grenier.

Tandis que toute la couronne sud regarde avec ravissement pousser de nouvelles maisons pour accueillir les citadins en quête d'un coin de banlieue, Calixa-Lavallée se contente de ses 500 habitants et d'une croissance moyenne d'une personne par année depuis 30 ans, contrairement à plus de 600 personnes par année à Sainte-Julie. « Il reste cinq terrains résidentiels pour construire, et ils ne sont pas à vendre. On veut rester petit », dit Jean-Robert Grenier.

Mais il faudra vraisemblablement en payer le prix. Si Calixa-Lavallée refuse de se joindre à la Régie, elle devra lui « louer » des services policiers, ce qui risque de lui coûter encore plus cher. M. Grenier a sollicité un entretien avec le ministre Jacques Chagnon, mais ne se fait guère d'illusions sur la volonté de celui-ci de trouver un compromis.

À la suite de la signature de l'entente, le journal régional *La Relève* a rapporté ainsi les propos du ministre à l'égard de l'entêtement de Calixa-Lavallée : « Je vais te les régler, moi. Je ne suis pas intéressé à avoir un babaorum sur le territoire. »

Hydro crie famine : ses réservoirs se vident

RÉSERVOIRS
suite de la page A1

Au cours de la même période, les ventes d'électricité au Québec ont augmenté au total de 15 TWh.

(Un térawattheure alimente une ville d'environ 50 000 habitants).

L'objectif d'Hydro-Québec est de garder des réserves représentant 60 % de la consommation annuelle. En 2000, les réserves dépassaient 67 % de la consommation. En 2004, elles sont cependant tombées à 43,7 %, le taux le plus bas depuis 1991. Sur la moyenne des cinq dernières années, les réserves sont passées sous le seuil de 60 %.

En termes absolus, Hydro-Québec dispose de 75 TWh de réserves. Ce n'est pas le plus bas niveau historique : trois fois, en 1992, en 1998 et en 1999, les réserves étaient plus basses. Mais la demande d'électricité était alors moins forte.

Hydro-Québec parle donc de « reconstituer les stocks énergétiques » au cours des prochaines années afin de « respecter les critères de réserve énergétique ». Cela doit passer tant par une augmentation de la production que la suspension des exportations.

Pour remplir ses réservoirs, Hydro-Québec devra notamment faire tourner en permanence la centrale au mazout de Tracy, qui est très polluante.

Selon Élyse Proulx, porte-parole d'Hydro-Québec, les données sur les réserves dévoilées hier « montrent la bonne gestion qu'on en a faite ». « On vise toujours 60 % de ratio de couverture, dit-elle. En 2003, on a beaucoup réduit les exportations. »

La révélation des réserves d'Hydro-Québec a été bien accueillie par les participants aux travaux de la Régie sur le projet Suroît. Beaucoup craignaient que cette donnée ne reste secrète.

« Pour nous, c'est une bonne nouvelle, affirme Charles Tanguay, de l'Union des consommateurs. Ça va donner plus de crédibilité à l'audience de la Régie de l'énergie. Ces données auraient dû être rendues publiques depuis belle lurette. Maintenant, on va vérifier si le faible niveau d'eau des bassins est seulement dû à la faible hydraulicité ou si ce n'est pas aussi lié à l'utilisation des turbines pour des fins d'exportation. »

Jean-Marc Pelletier, du syndicat professionnel des scientifiques de l'IREQ (centre de recherche d'Hydro-Québec), dénonce justement les exportations des dernières années. « Qu'ont-ils fait de l'eau qui était là, à la Baie-James, à Manicouagan ? demande-t-il. Ils auraient peut-être dû la garder pour les besoins du Québec. C'était peut-être beau de donner des profits au gouvernement, mais on se retrouve Gros Jean comme devant. »

« Depuis 1998, Hydro-Québec cache les niveaux de réservoirs, déplore-t-il. Ça va être le temps de leur poser les vraies questions. » Il note que si le Québec devient un importateur net en 2004, « ce serait la première fois de l'histoire ».

De son côté, les Manufacturiers et exportateurs du Québec ont dit « constater que les risques de déficits énergétiques sont bien réels et que si de nouveaux projets ne sont pas construits rapidement, ces risques s'aggraveront ».

Jean-François Lefebvre, du Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME), note quant à lui qu'avec le manque d'eau qui persiste dans le Nord, Hydro-Québec devra vraisemblablement revoir ses calculs. « Peut-être qu'avec les changements climatiques, l'anormal devient la norme, dit-il. On se sert d'une moyenne qui n'est peut-être plus la vraie moyenne. »

Gaz Métro lorgne le port de Gros-Cacouna

Le port de Gros-Cacouna, dans le Bas-Saint-Laurent, pourrait devenir un important lieu d'activités pour le plus important distributeur québécois de gaz naturel, Gaz Métropolitain. À l'assemblée annuelle de l'entreprise, hier à Montréal, le chef de l'exploitation, Robert Tessier, a admis au journal *The Gazette* qu'une décision sera prise d'ici quelques mois. Présentement, le port de Gros-Cacouna, tout juste à l'est de Rivière-du-Loup, est principalement un lieu de transit pour les produits forestiers et pour les marchandises générales.

Presse Canadienne

Deuxième nuit à l'hôtel pour les jurés au procès des Hells

ANDRÉ CÉDILOT

Les jurés ont passé une deuxième nuit à l'hôtel, hier, en attendant de faire l'unanimité sur le sort des neuf Hells Angels Nomads et Rockers de Montréal dont le procès se tient depuis plus d'un an pour complots de meurtres, trafic de drogue et gangstérisme.

À la convenance du juge et des avocats, les huit hommes et quatre femmes n'ont pas mis les pieds dans l'enceinte de la cour au début et à la fin de la journée, comme c'est généralement le cas. Ils se sont réunis dans une salle de 9 h 30 à 16 h 15, en s'arrêtant une heure pour le manger. Ils reprendront leurs délibérations aujourd'hui.

Peu de contact avec l'extérieur

En matinée, le juge Pierre Béliveau ainsi que des avocats de la défense et de la poursuite ont expurgé des journaux et des revues remis aux jurés les articles susceptibles de les influencer. Sauf lorsqu'ils délibèrent, ils sont constamment accompagnés de gardiens du palais de justice. Les contacts téléphoniques avec leurs proches sont également restreints au minimum.

Mis à part la dizaine de journalistes et caméramen de télévision qui s'activent à préparer leurs reportages, il n'y avait pas beaucoup d'action dans le « bunker » du boulevard Gouin. À l'instar du juge, les procureurs de la poursuite ont pratiquement passé la journée à l'écart, tandis que les avocats de la défense égrenaient le temps dans leur bureau ou le hall d'entrée. Ceux-ci n'ont guère semblé importunés par les critiques à propos de leur conduite durant le procès.

Si l'on en croit les chiffres avancés par le juge Béliveau, le procès aurait coûté au moins 3 millions de dollars jusqu'à maintenant.

Comme c'est le cas depuis le début du processus, l'unique accusé en liberté, Alain Dubois, 41 ans, fils de Jean-Guy Dubois, de la célèbre famille de Saint-Henri, se faisait discret. Les huit autres accusés sont incarcérés depuis trois ans.

Un procès coûteux

Si l'on en croit les chiffres avancés par le juge Béliveau — il parlait à un certain moment de 25 000 $ par jour — le procès aurait coûté au moins 3 millions de dollars jusqu'à maintenant. C'est sans compter les 16,5 millions pour la construction du palais de justice Gouin, ainsi que les coûts du procès avorté devant le juge Jean-Guy Boilard, de l'enquête policière, etc.

Me François Bordeleau affirme par ailleurs avoir réclamé 143 875 $ de l'aide juridique durant l'année 2003 pour assurer la défense du motard Sylvain Moreau. Il défend également l'ancien Rockers Alain Dubois, l'un des trois accusés à ne pas compter sur l'État pour payer les honoraires de leur avocat.

Invoquant des raisons d'équité après l'échec du procès devant le juge Boilard, Me Bordeleau et ses collègues Jean-Pierre Sharpe et Pierre Panaccio avaient demandé que l'aide juridique leur verse une compensation, d'autant plus que le présent procès s'annonçait beaucoup plus long que prévu. Dans un jugement à l'encontre de la réclamation, le juge Béliveau avait été d'autant plus sec qu'il imputait aux avocats les retards du procès.

Un cas épineux

Durant le procès, le juge Béliveau a également eu à traiter plein de questions d'intendance. Il n'a évidemment pu tout régler. C'est à son plus grand regret, notamment, qu'une jurée se retrouvera vraisemblablement démunie une fois sa tâche terminée. Le problème est le suivant : étant travailleuse saisonnière, son contrat s'est terminé en juin 2003. En temps normal, elle aurait retiré des prestations temporaires de chômage.

Comme elle a passé la dernière année au service de la justice, et que la tâche de juré pour laquelle elle a touché 450 $ par semaine depuis un an n'est pas reconnue comme un travail au sens de la loi, elle n'a pas droit à l'assurance-emploi. Beau casse-tête en perspective pour avoir rempli son devoir de citoyen...

PROCÈS DES HELLS

Quelques chiffres

- Accusés : 9
- Jury : 8 hommes, 4 femmes
- Accusations : complots de meurtres, trafic de drogue et gangstérisme
- Journées d'isolement des jurés : 1,5
- Nombre de verdicts à rendre : 27
- Durée du procès avec jury : 119 jours

Assez d'argent pour en mettre de côté.

De tous les côtés.

Ce soir 5 000 000 $

LOTTO 649®

Ça change pas le monde, sauf que...

3203263A

18 ans +

LOTO QUÉBEC

MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX MC

www.loto-quebec.com

3208183

YVES BOISVERT

Le décorum, cette chose moderne

Pourquoi ce qui s'est passé sur le boulevard Gouin, dans le procès des motards, est-il sérieux ? Je veux dire, pourquoi faut-il que les avocats obéissent au juge, se respectent entre eux et respectent les témoins, en un mot qu'ils se tiennent comme du monde ?

Parce que dans une salle d'audience, le savoir-vivre n'est pas une question de « bonnes manières », mais bien une condition indispensable de la justice.

J'écrivais cette semaine que l'on fait souvent beaucoup de reproches aux avocats de la défense, parce qu'ils sont très visibles, et que pendant ce temps, on fait peu de cas des déviants parmi les avocats civilistes, dont certains se déshonorent dans des jobs de bras politiques ou dans l'écrasement judiciaire financé par les puissants sans jamais avoir leur photo dans le journal.

Ça ne rend pas acceptables les débordements de certains criminalistes dans les superprocès de motards. Malgré la pression, malgré la durée, malgré toutes les excuses qu'on nous sert. Les imbéciles croient que le décorum devant la cour, c'est-à-dire l'ensemble des règles non écrites de comportement, est une vieille chose, un truc de vieilles barbes. C'est au contraire une chose très moderne. Une sorte de triomphe sur la barbarie. Je dirais même, au risque d'être pompeux, que c'est un fondement de la civilisation.

Les conflits doivent se régler selon des normes de droit. Avec des mots, pas des gourdins. Et dans cette enceinte un peu particulière qui s'appelle la cour, on n'est pas libre de se donner des coups de gourdin. Comme on n'est pas libre de dire et de faire ce qu'on veut quand on veut. Si le juge vous dit de vous asseoir, c'est que votre tour de parole est terminé. C'est peut-être aussi parce que vous n'avez rien à dire — ce qui, comme on a vu, n'empêche pas plein de togés de parler. Ou que quelqu'un d'autre a le droit de parler.

Si vous n'êtes pas content, si vous êtes victime d'une injustice, vous avez deux recours : la dénonciation publique (d'où l'importance de voir ce qui se passe) ou l'appel.

Les mêmes imbéciles qui pensent que le décorum est une vieille tapisserie râpée croient que cela veut dire rentrer dans le rang. Plier l'échine. C'est précisément le contraire. La présence d'un arbitre qui fait appliquer les règles, qui juge de la pertinence, qui passe les tours de parole, c'est ce qui garantit mon droit de parler. De me défendre.

Dans une salle d'audience, le savoir-vivre n'est pas une question de « bonnes manières », mais bien une condition indispensable de la justice.

Par définition, un avocat de la défense est un contestataire. Il s'oppose à l'ordre établi. Aux idées policières reçues. Quand la foule se déchaîne contre une personne, fût-elle la dernière des pourries, lui se lève pour empêcher qu'on la lynche. Il réclame justice quand tous réclament vengeance. Il s'oppose à l'État. Il remet en question, morceau par morceau, la preuve trouvée contre son client. Il critique la manière dont on s'y est pris pour la trouver. Et si cela ne suffit pas, c'est la loi elle-même qu'il accusera, pour la faire annuler. C'est un empêcheur de condamner en rond.

L'avocat de la défense est un anticonformiste, c'est son essence, c'est sa raison d'être. C'est sa noblesse, aussi.

À condition de le faire dans un cadre. À condition de comprendre *pourquoi* il y a un cadre : justement pour permettre à l'avocat de parler pour son client, de faire valoir ses droits. Faites éclater le cadre, moquez-vous des règles, et, tantôt, vos libertés s'en iront avec.

Après avoir vu en condensé les niaiseries judiciaires de la dernière année, ces deux derniers jours, je ne suis pas certain que la cause du droit a beaucoup avancé chez le citoyen... Et qu'il n'est pas, au contraire, encore plus enclin qu'il ne l'était à un assouplissement des règles pour passer encore plus d'accusés plus facilement dans le tordeur des superprocès...

Le cadre, donc. Il s'appelle le procès. C'est la manière la plus civilisée qu'on a trouvée de se faire violence le moins possible. Les membres du barreau qui ne le comprennent pas, qui ne veulent pas le comprendre, ou qui ne sont pas capables de demeurer dignes parce que la tâche judiciaire d'un superprocès leur est insupportable, ceux-là ne devraient pas aller quêter à l'État des superhonoraires. Ils devraient retourner faire des petites causes dans des petits couloirs avec des petits mots.

Les avocats du gouvernement optent pour une grève de trois jours

RAYMOND GERVAIS

Les avocats et les notaires du gouvernement du Québec se sont prononcés, jeudi et hier, dans une proportion de 92 % en faveur du déclenchement de trois jours de grève au moment jugé opportun.

Membres de l'Association des juristes de l'État, ils se sont réunis au cours des deux derniers jours à Québec et à Montréal, afin de faire le point sur les négociations.

Exaspérés par l'attitude du Conseil du Trésor, les avocats et les notaires ont décidé de passer à l'action et de mettre de la pression sur le gouvernement de Jean Charest.

Une étude sur les salaires

Les quelque 860 procureurs et conseillers juridiques du gouvernement assument des fonctions essentielles pour l'État et les citoyens. Ils donnent des avis et des conseils juridiques pour que les décisions du gouvernement respectent les règles de droit et les droits fondamentaux des citoyens. La convention collective des juristes est échue depuis le 30 juin 2002 et Québec ne leur a toujours pas fait d'offre. Le gouvernement réclame une étude sur les salaires.

Pour les juristes, cette demande n'est qu'une autre manoeuvre dilatoire. Ils expliquent que leurs collègues substituts du procureur général ont eu droit à des offres de la part de Québec sans être assujettis à la même demande.

MEUBLES ANDRÉ PERRAULT

Le Chic de l'ouest au prix de l'est

Le cuir fabriqué au Québec à votre portée

Trois étages d'idées à parcourir...

Shermag

3205791 3206243

3960, rue Bélanger Est, Mtl.
Fermé le dimanche
Tél.: 514-725-5245
Meubles du Québec

NOUVEL ARRIVAGE
TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX
SUPERBES TAPIS MODERNES ET ANTIQUES, DE GRANDE QUALITÉ, DE TOUTES TEINTES ET DIMENSIONS
VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
TAPIS AUTHENTIQUES FAITS À LA MAIN, IMPORTÉS D'IRAN, DU PAKISTAN, DE RUSSIE, D'AFGHANISTAN, DU CACHEMIRE ET DE CHINE. TOUTES TEINTES ET DIMENSIONS DE PREMIÈRE QUALITÉ.
LA PLUS BELLE SÉLECTION DE TAPIS MOQUETTES JAMAIS MISE AUX ENCHÈRES AU CANADA.
Le seul encan du monde offrant
UNE GARANTIE DE REMBOURSEMENT*
LE DIMANCHE 22 FÉVRIER, À 14 H
INSPECTION À COMPTER DE 12 H
* PRIME D'ACHETEUR DE 10 %
3207761
TAPIS ORIENTAUX KHAN
5814, av. du Parc (angle Bernard), Montréal • Tél. : (514) 272-4778
3207469

Ouvert au public!
ENCAN PUBLIC

CARTIER Diabolo Pour dame, en or 18 ct

Pianos demi-queue

Tableaux canadiens
Ci-dessus: **Marc-Aurèle Fortin**
Aussi, tableaux de: J-P. Dallaire, P. Surrey, L. Ayotte, R. Richard, A.Y. Jackson, H. Masson, etc.

Lustres

4,20 cts Bague à diamant

Vase japonais en Satsuma, haut de 24", vers 1900

Canada 1914C Souverain, MS 62

Plus de 1500 lots seront vendus: mobiliers de salle à manger, mobiliers de chambre à coucher, meubles anciens, lustres, tableaux canadiens, estampes de Picasso, rares montres-bracelets, superbes bijoux et diamants, bronzes, beaux tapis persans, rares monnaies, miroirs, lampes, etc.

René Richard — J-P. Dallaire — S. Cosgrove — Léo Ayotte

2,00 cts Bague à diamant — 2,50 cts Bague à saphir — 4,26 cts Bague à rubis

MEUBLES ANCIENS
Chaises, bureaux, tables, buffets, fauteuils, bahuts, secrétaires, vaisseliers, bibliothèques, etc.

Importante collection de poteries chinoises anciennes
Dynastie Qi du Nord 550 - 577 *Poterie figurant un guerrier*
Dynastie Ming 1368 - 1644 *Poterie figurant un domestique*

Plusieurs lots seront vendus *SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE*!
Venez profiter d'aubaines extraordinaires! Pour en savoir plus, visitez notre site Web à **www.empireauctions.com**
3204830
EXPOSITION: Les sam. et dim. 21 et 22 fév. de 10 h à 17 h
Entrée libre
Stationnement gratuit
3204827A
ENCAN
Le dimanche 22 février à 13 h, et du lundi 23 au jeudi 26 février à 19 h (chaque soir)
EMPIRE®
ENCANS EMPIRE
5500, rue Paré
tél.: (514) 737-6586
www.empireauctions.com
VISA MasterCard Interac

TOUT CE QU'IL FAUT POUR SORTIR DU LIT LE SAMEDI 21 FÉVRIER

Vente de fin de saison jusqu'à
50%
de réduction
VÊTEMENTS D'HIVER • PRÊT-À-PORTER • CAMPING
CHAUSSURES • SKI DE FOND • PLANCHE À NEIGE*
*BOUTIQUE DE MONTRÉAL SEULEMENT

MONTRÉAL
5190, BOUL. SAINT-LAURENT
(514) 271-0773
TROIS-RIVIÈRES
1400, BOUL. DES RÉCOLLETS
(819) 373-2915
SHAWINIGAN
363, 5E RUE
(819) 537-1142
Le Yéti www.leyeti.ca
3205555
DU SAMEDI 21 FÉVRIER AU DIMANCHE 29 FÉVRIER
3206296A

MARS 2004

COURS - CRIM MONTRÉAL

Concepts de l'**orienté objet**	1-2
Démystifier l'assurance **qualité logiciel**	1-2
Maîtriser l'assurance **qualité logiciel**	4-5
Document dynamique **ASP** avec **JavaScript**	4-5
La sécurité : normes et politiques (**ISO 17799**)	5
Langage **C++**	8-9
Management : planifier, organiser, diriger, contrôler	11-12
Développer avec le langage **C#** sous Microsoft.**NET**	15-16
Supporter Windows XP édition Professionnel	15-16-17
VoIP : concepts et avantages	15-16
Modèles de conception (**Design patterns**)	18-19
Adm. **UNIX/Linux** : installation et configuration	18-19
Pratique de **tests d'intrusion**	22-23
Développer des **serveurs** en **Java**	22-23
Conception des objets **Group Policy** (GPO)	24-25-26
Manipulez vos **données** en **Java**	25-26
Comprendre les protocoles **TCP/IP**	25-26
Ergonomie et développement centré sur l'**utilisateur**	25-26
Développement de **services Web** avec **Java**	25-26
Démystifier les **tests logiciel**	29-30
Méthodologie de développement **E-Business**	29-30-31
Analyse et conception par objet avec **UML** et **RUP**	29-30-31
Registre Windows XP édition Professionnel	29-30-31
Développer des **scripts** sous **UNIX/Linux**	29-30-31

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Bien choisir les bonnes pratiques de génie logiciel	12 am
Découvrir et bien choisir vos technologies Web	22 pm

DEVENEZ UN SPÉCIALISTE RECONNU
Obtenez une attestation de compétence
Inscrivez-vous à un cheminement de formation complet ou à un examen.
TOUS LES DÉTAILS À WWW.CRIM.CA

RÉSERVEZ VOTRE PLACE (514) 840-1251 | **INSCRIPTION EN LIGNE www.crim.ca**
AUTRES COURS ET DATES SUR DEMANDE
CRIM MONTRÉAL, 550, rue Sherbrooke O., bur. 150
3206411

ACTUALITÉS

Congés parentaux : Ottawa promet une entente

LAURA-JULIE PERREAULT

Ottawa et Québec sont condamnés à s'entendre sur les congés parentaux, selon le ministre des Affaires intergouvernementales, Pierre Pettigrew. Ce dernier affirme que même si la Cour suprême renverse le jugement de la Cour d'appel reconnaissant la juridiction du Québec dans le dossier, le gouvernement Martin ira de l'avant avec les négociations.

« Si nous allons en appel, ça n'empêchera en rien notre détermination d'arriver à une entente avec le gouvernement du Québec dans le dossier du congé parental. L'appel aura pour but de baliser le jugement dont les conséquences juridiques vont au-delà de ce dossier », a dit M. Pettigrew à *La Presse* hier.

Selon le ministre, Paul Martin a pris un engagement clair le mois dernier à l'endroit de Jean Charest, et ne compte pas revenir sur ses promesses. « La détermination des deux gouvernements est d'avoir un accord qui permettra au gouvernement du Québec de mettre sur pied son régime de congé parental », a-t-il noté hier.

Cette détermination de négocier a pris la forme d'une première rencontre jeudi entre M. Pettigrew, le ministre fédéral des Ressources humaines, Joseph Volpe et Claude Béchard, ministre québécois responsable de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

Au cours de cet entretien, les deux ordres de gouvernement ont formellement ouvert la discussion sur l'établissement d'un programme de congé parental par Québec, programme pour lequel le gouvernement Charest réclame une compensation de quelque 630 millions de dollars d'Ottawa.

Selon le ministre Béchard, interrogé hier par *La Presse*, Ottawa et Québec devraient en venir à un accord de principe qui servira de base aux négociations finales très bientôt. « Si ce n'est dans les semaines, ce sera dans les mois qui viennent », a-t-il précisé, en ajoutant que les négociations avec Ottawa sont sur la voie rapide.

Selon M. Béchard, les femmes enceintes et les jeunes parents du Québec peuvent s'attendre à des progrès dans les négociations d'ici le mois de mai, date pressentie des élections fédérales, mais ils ne verront de résultats concrets que d'ici deux ans.

Malgré cette première avancée dans les pourparlers entre Québec et Ottawa dans ce dossier qui traîne depuis 1996, Joseph Volpe a confirmé que le gouvernement Martin compte porter en appel la décision unanime que la Cour d'appel du Québec a rendue en janvier.

Dans ce jugement, la Cour d'appel du Québec a statué que le gouvernement fédéral outrepasse son champ de compétences et envahit les plates-bandes des provinces avec son programme de congés parentaux financé à même les fonds de l'assurance-emploi.

RÉGIME DE RETRAITE

Requête en recours collectif de 12 millions contre Québec

FRANCIS VAILLES

Un fonctionnaire à la retraite vient de demander à la Cour supérieure l'autorisation d'intenter un recours collectif contre le gouvernement du Québec relativement à des questions touchant son régime de retraite.

Bernard Myette, de Québec, soutient que ses prestations de retraite sont inférieures à ce qu'on lui avait promis, à l'été 2000. Il réclame 2505 $ par année, soit un total de 40 000 $, compte tenu de son espérance de vie. Environ 300 personnes seraient dans la même situation. Les dommages sont évalués à 30 000 à 40 000 $, ce qui représenterait un montant total variant entre 9 et 12 millions de dollars.

À l'été 2000, le gouvernement a demandé à certains participants du Régime de retraite des enseignants (RRE) et du Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) de transférer leur participation au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). L'attrait du changement, soutient la requête, était la formule de calcul des prestations.

Dans le régime d'origine, la prestation était établie en utilisant le salaire moyen des cinq années de service les plus payantes. Dans le nouveau régime (RRPE), il s'agissait plutôt des trois meilleures années de service. Pour M. Myette, la moyenne des trois meilleures années de service est passablement plus élevée que la moyenne des cinq années, en raison des augmentations salariales. Au moment de prendre sa retraite, en juillet 2002, Bernard Myette était directeur des affaires financières à l'Université du Québec et son salaire annuel était de 135 731 $.

De fausses représentations ?

Le 11 juillet 2002, surprise : l'évaluation des prestations de M. Myette ne correspond pas à ce qui était promis à l'été 2000, soutient la requête. C'est que la Loi autorisant le transfert de régime (Loi 159, novembre 2000) prévoit un plafond du salaire admissible d'un employé. Pour M. Myette, ce plafond annuel annule l'avantage de la formule de calcul des prestations du nouveau régime.

« Le requérant (Bernard Myette) a donc été victime de fausses représentations et de bris de contrat de la part du gouvernement », mentionne la requête.

M. Myette demande à la Cour supérieure d'accepter sa demande d'intenter un recours collectif et d'émettre un avis public dans les journaux pour retracer les fonctionnaires qui auraient pu subir des dommages.

Il a été impossible de joindre les avocats des deux parties avant de mettre sous presse.

LIQUIDATION
chez
Les Ailes centre-ville de Montréal

Des milliers d'articles* sont en solde dans tous nos rayons à des prix jamais vus.

Nouveau!
Profitez maintenant de notre

3+1

Achetez 3 articles en solde et obtenez le quatrième gratuitement!**

**L'article gratuit sera le moins cher des quatre articles.

Heures d'ouverture Les Ailes centre-ville
lundi - mardi - mercredi 10 h - 18 h
jeudi - vendredi 10 h - 21 h • samedi 9 h - 17 h
Ouverture plus tôt le dimanche 22 février 10 h - 17 h

AILES
LES AILES DE LA MODE

Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537

*Marchandise sélectionnée. Vente finale. Aucune rectification de prix sur marchandise soldée.

3205880A

Séguin brandit le spectre du déficit si Ottawa n'est pas plus généreux

ISABELLE RODRIGUE
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Le Québec fonce droit vers la crise financière et le déficit si Ottawa ne bonifie pas sa formule de péréquation, a mis en garde le ministre québécois des Finances, Yves Séguin, qui est sorti déçu de la rencontre fédérale-provinciale.

« Je n'écarte pas un déficit ou tout ce que vous pouvez imaginer, a déclaré M. Séguin en point de presse. Si la situation reste ce qu'elle est là, ça va être pour nous une situation dramatique. »

Le ministre québécois n'était pas le seul à avoir la mine sombre à sa sortie des bureaux du ministère fédéral des Finances. Tour à tour, les ministres provinciaux ont exprimé leur frustration à se faire dire non par un gouvernement fédéral qui enregistre des surplus imposants. Encore cette année, ils estiment que ce surplus atteindra au moins 7 milliards.

« Je pense que c'est la 18e rencontre fédérale-provinciale des ministres à laquelle je participe, et je crois qu'il s'agit de la pire de toutes en terme de résultats », a lancé le ministre des Finances de l'Ile-du-Prince-Edouard, Mitchell Murphy.

M. Séguin et ses homologues des autres provinces remettent en question la bonne foi d'Ottawa qui, bien qu'il répète faire de la santé sa priorité numéro un, démontre beaucoup de réticence à se montrer plus généreux. Ce constat est d'autant plus difficile à avaler pour les provinces lorsqu'elles constatent que le fédéral semble avoir de l'argent pour financer les grandes villes.

Lors du discours du Trône du gouvernement de Paul Martin, les municipalités ont obtenu un congé de TPS complet, ce qui représente une économie totale d'environ 800 millions par année. Ottawa envisage maintenant de discuter avec les provinces d'autres moyens de donner un coup de pouce aux grandes villes.

« Je veux bien participer à des discussions sur le financement des villes, mais pendant ce temps-là, la maison brûle chez nous », a illustré le ministre Séguin, ajoutant que la province a besoin immédiatement de fonds supplémentaires pour financer la santé.

La nouvelle formule de péréquation suggérée par le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, propose une augmentation de 1,3 milliard, en cinq ans, des sommes versées aux provinces récipiendaires. Ces provinces s'attendaient à des augmentations d'au moins 5 milliards en cinq ans, dont un versement important dès maintenant.

« Je n'écarte pas un déficit ou tout ce que vous pouvez imaginer. Si la situation reste ce qu'elle est là, ça va être pour nous une situation dramatique. »

« Dans le fond, tout ce qui est proposé est intéressant dans les principes, mais ça ne donne pas d'argent, très peu » à court terme, a noté M. Séguin, qui précise avoir fait part de son point de vue parfois de façon « agressive ».

Le ministre Goodale s'est bien défendu d'être pingre. « Le renouvellement de la formule de péréquation qui est sur la table comporte une somme significative d'argent neuf, a-t-il mentionné. On vous a peut-être donné l'impression qu'il n'y avait pas d'augmentation alors qu'en fait, il y a plus d'argent. »

Il a ajouté vouloir rencontrer le ministre Séguin au cours des prochains jours, pour discuter du sujet et tenter de trouver un terrain d'entente. Mais que les provinces aiment ou non la formule suggérée, Ottawa pourrait par la suite la présenter dans une loi afin de mettre en place le programme des cinq prochaines années. L'actuelle formule vient à échéance le 31 mars prochain.

Le ministre Séguin devrait donc avoir une bonne idée de ce qui l'attend pour son prochain budget.

Pour François Legault, critique du Parti québécois, les commentaires de Yves Séguin représentent plus qu'une mise en garde.

« Si on lit entre les lignes, M. Séguin nous prépare pour une annonce de déficit dans son budget qu'il va présenter dans un mois, a souligné M. Legault. C'est une autre promesse libérale qui vient de tomber à l'eau. »

Le député péquiste estime que le gouvernement de Jean Charest se montre trop conciliant à l'endroit du gouvernement fédéral et que le Québec est en train d'en payer le prix.

Surprise

Par ailleurs, quoi qu'en ait dit le ministre Séguin, au cabinet de Jean Charest, on maintenait hier qu'il n'y aura pas de déficit dans le prochain budget. M. Séguin l'avait d'ailleurs lui-même dit publiquement, en décembre. Aussi, dans la haute fonction publique québécoise, se montrait-on extrêmement surpris, hier, des déclarations du ministre des Finances.

— Avec Denis Lessard

www.radio-canada.ca/jutra

Suivez **Joël** sur le Web et visionnez les entrevues exclusives.

Dimanche **22 février** dès 19 h 30

Votez pour la personnalité la plus élégante de la **Soirée des Jutra 2004**

SOLDE D'ENTREPÔT KANUK
JUSQU'À LUNDI 23 FÉVRIER
à l'atelier-magasin Kanuk - 485 rue Rachel Est à Montréal

KANUK
Des MILLIERS de manteaux chauds KANUK en SOLDE !

HEURES D'OUVERTURE DU SOLDE D'ENTREPÔT KANUK
Samedi 21 fév. . . . . de 8 h à 17 h
Dim 22 fév. . . . . de 8 h à 17 h
Lundi 23 fév. . . . . de 8 h à 18 h

Nous acceptons : MasterCard, Visa, carte de débit et argent comptant

Métro Mont-Royal

3204279A

www.kanuk.com

TOUS les manteaux KANUK sont en solde!

à l'atelier-magasin Kanuk
485 rue Rachel Est, Montréal

De la rue au barreau

Passer votre jeunesse dans un gang de rue vous prédispose à plusieurs choses dans la vie, mais devenir avocat est rarement l'une d'entre elles. Ce mois-ci, Michel, qui a vécu plusieurs années dans un gang de rue de Montréal-Nord, amorce sa pratique du droit et tourne la page sur une jeunesse remplie de violence, de peur, mais aussi de luxe. *La Presse* l'a rencontré.

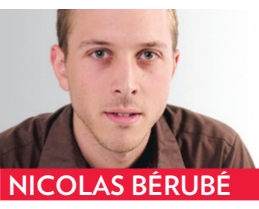

NICOLAS BÉRUBÉ

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

Michel, 30 ans, a tout du jeune avocat ambitieux qui parle de « se battre pour des causes importantes ». Pourtant, le jeune diplômé ne s'est pas toujours soucié de suivre la loi : pendant près de cinq ans, il a fait partie d'un gang de rue médiatisé de Montréal-Nord, et gagné des dizaines de milliers de dollars par mois.

Quand il s'est inscrit à la faculté de droit d'une université ontarienne, il y a six ans, Michel a réglé ses droits de scolarité en argent comptant. « J'ai toujours payé en liquide ou avec ma carte Interac, dit-il. Le comptant, je ne connais que ça. »

Quelques années plus tôt, c'est aussi avec des billets verts qu'il louait un pied-à-terre à Londres, un appartement à Paris et qu'il faisait la fête jusqu'au petit matin avec ses amis. Son plus gros *trip* — une virée en Concorde entre *chums* — s'est réalisé sur un coup de tête, avec l'argent trouvé en plongeant la main dans ses poches.

Cheveux courts, regard vif, vêtements griffés. Michel, 30 ans, a tout du jeune avocat ambitieux qui parle de « se battre pour des causes importantes » et de « gravir les échelons ».

Pourtant, le jeune diplômé, qui commence bientôt un stage dans un bureau ontarien, ne s'est pas toujours soucié de suivre la loi. Pendant près de cinq ans, il a fait partie d'un gang de rue médiatisé de Montréal-Nord, et gagné des dizaines de milliers de dollars par mois.

De ses années passées, Michel dit avoir tiré quelques leçons de vie. Il affirme que les policiers montréalais n'hésitent pas à harceler les jeunes Noirs ; que la mafia et les motards font pire en refusant d'admettre des Noirs dans leurs rangs ; que les gangs de rue ne sont pas racistes, mais qu'ils sont un « cul-de-sac » et « une formidable perte de temps ».

« Les gangs, c'est complètement improductif, dit-il. Ça ne mène nulle part. Quand tu t'en rends compte, il est souvent trop tard. Les gars avec qui j'étais, il y en a qui sont extradés. D'autres sont en prison à vie. C'est un milieu très *rough*. Moi, j'ai choisi d'en parler pour montrer qu'il est possible de faire autre chose avec sa vie. »

Impossible d'oublier

De son passage dans un gang, Michel a gardé plusieurs souvenirs et quelques notions techniques. Encore aujourd'hui, il dit connaître par coeur le trajet et les heures de livraison des camions Sécur à Montréal. « C'est facile, ils ont une routine et ne changent jamais de route. » Il assure cependant ne jamais avoir participé au hold-up d'un camion, une entreprise qu'il jugeait « beaucoup trop dangereuse ».

« Les gangs, c'est complètement improductif, dit Michel. Ça ne mène nulle part. Quand tu t'en rends compte, il est souvent trop tard. »

Car dans un gang de rue, dit-il, on laisse chaque membre faire ce qu'il veut. « Ce n'est pas comme les Hells ou la mafia. Il n'y a personne à la tête de l'organisation qui décide ce qu'il faut faire. Les gangs, ce n'est pas organisé. Certains vivent du commerce de drogue, d'autres du proxénétisme, d'autres du vol. Chacun gère son propre business. »

« Mais ton gang sert à te protéger : si tu viens me gifler avec tes gars, attends-toi à ce que mes gars aillent te gifler. » Il dit s'être déjà fait tirer dessus et avoir riposté « pour sauver (sa) peau, jamais pour faire un coup ».

Ses revenus faramineux, il les tirait d'un « business de recel » qui ne concernait pas les autres membres du gang. Michel n'en dira pas plus, par crainte d'être reconnu.

« Et pendant toutes ces années, je n'ai jamais complètement lâché l'école, dit-il. Mon père m'aurait tué ! Je pouvais partir en voyage un mois, et revenir à temps pour faire mes examens et passer mon cours. Aujourd'hui, je réalise que c'est grâce à ma famille si j'ai pu m'en sortir et faire autre chose. »

Un gang d'amis

C'est pendant qu'il traînait dans les parcs de Montréal-Nord, au début des années 90, que Michel a commencé à « faire des petits coups » avec ses amis. Le groupe est devenu plus puissant, les membres se sont donné un nom et leurs petits coups sont devenus de plus en plus importants.

« L'idée de départ d'un gang, résume-t-il, c'est de faire de l'argent sans trop se forcer. D'avoir des objets de luxe, de belles voitures, de vivre comme si tu avais grandi à Hollywood. C'est ça qui attire les jeunes là-dedans. »

Ce style de vie, Michel y rêvait depuis son plus jeune âge. À 15 ans, son objectif était de devenir le premier Noir à entrer dans la mafia.

« C'était mon seul but. Mais j'ai vite déchanté : la mafia n'accepte pas de Noirs dans ses rangs, elle ne prend que des Italiens, et encore, il faut qu'ils soient siciliens. Et les motards ne prennent pas de Noirs non plus, c'est leur loi. »

« Bref, je me suis rendu compte que je n'avais aucune chance de réussir à devenir quelqu'un d'important dans le milieu. »

Un jour, alors qu'il s'était rendu à Toronto pour « faire un gros coup » avec ses amis, il décide de laisser tomber le gang.

« C'était rendu trop risqué, trop dangereux. Je me suis dit : « *Fuck*, qu'est-ce que je fais là ? » C'est comme un fumeur qui regarde sa cigarette et qui se dit : « *Fuck*, je suis en train de m'*emboucaner* ! »

« Je me suis dit que je n'allais pas me taper 20 ans de prison pour ça. C'est ridicule ! Alors j'ai viré de bord à 180 degrés. »

Ce jour-là, il est rentré à Montréal sans problème. Et sans s'attirer les foudres des autres membres par la suite. « Le gang, c'est volontaire. Tu y vas si tu veux. Ce n'est pas comme un motard, qui a des comptes à rendre. »

Pendant cinq ans, il a continué à s'occuper de son petit commerce de son côté. C'est lorsqu'il est entré en droit qu'il a tout laissé tomber. « Je savais que j'arrêterais un jour, je voyais ça venir. Maintenant, je me lève le matin et je travaille dur en maudit pour chaque piastre que je gagne. »

Aujourd'hui, plusieurs années après être redevenu « *clean* », Michel affirme être passé à autre chose. Seule sa famille est au courant de son passé mouvementé, dit-il.

Ce qui n'a pas changé, par contre, c'est la façon dont les policiers le regardent dans la rue. « En voiture, la police m'arrête seulement parce je suis noir ! Ensuite, ils disent : « Tu ressemblais à un gars qu'on cherche. » Ça fait 30 ans qu'on a une Charte des droits et libertés de la personne au Québec, et les droits des Noirs sont encore bafoués à tous les jours ! »

Ses études en droit lui ont donné de l'assurance : il n'hésite plus à porter plainte lorsqu'il se croit victime de racisme. Il suit ensuite l'évolution de chaque dossier avec un zèle quasi maladif.

Plus tard, Michel veut défendre les jeunes qui ont des problèmes. Son grand rêve a changé : il veut maintenant se battre « pour que les Noirs soient traités comme des citoyens à part entière au Canada ».

« C'est une tâche énorme, je sais, mais ça ne me dérange pas : j'ai de l'ambition à revendre. Et je ne suis pas pressé. »

LE SCANDALE DES COMMANDITES

Des millions pour calmer le jeu

Le gouvernement Martin multiplie les dépenses pour tenter de rassurer des électeurs en colère

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement Martin multiplie les dépenses depuis une semaine dans l'espoir de détourner l'attention du scandale des commandites qui éclabousse les libéraux fédéraux et de rassurer des électeurs en colère, à quelques semaines du déclenchement probable des élections.

Après avoir mis sur pied une commission d'enquête publique pour faire la lumière sur ce scandale et embauché un avocat-conseil pour recouvrer l'argent qui aurait été détourné, voilà que le gouvernement doit dépenser près de 10 millions pour respecter sa promesse d'abolir, d'ici le 31 mars, Communication Canada, l'organisme qui gérait le programme de commandites.

Jusqu'ici, le gouvernement Martin a été incapable de dire combien coûtera la commission d'enquête présidée par le juge John Gomery de la Cour supérieure du Québec et combien coûtera l'opération de recouvrement de fonds menée par Me André Gauthier.

Mais d'aucuns s'attendent à ce que ces mesures coûtent plusieurs millions de dollars, puisque le ministre des Travaux publics, Stephen Owen, a clairement fait savoir cette semaine que la commission Gomery aura à sa disposition les fonds qu'elle juge nécessaires pour mener à bien sa vaste enquête.

Dans une entrevue accordée au réseau CTV, hier, le ministre Owen a soutenu que la commission Gomery pourrait coûter au moins 1,5 million. Or, la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les incidents survenus au sommet de l'APEC à Vancouver, en novembre 1997, a coûté cinq millions de dollars, tandis que la Commission sur l'avenir des soins de santé au pays, présidée par l'ancien premier ministre Roy Romanow, a coûté 15 millions.

À ces coûts qui restent à être déterminés, il faudra assurément ajouter ceux reliés à l'abolition de l'organisme Communication Canada.

Le président du Conseil du Trésor, Reg Alcock, a déposé cette semaine aux Communes un budget supplémentaire des dépenses qui démontre que cette opération, visant à regagner la confiance des électeurs après la tempête provoquée par les révélations de la vérificatrice générale, coûtera 9,9 millions.« Lorsque nous abolissons un organisme, il y a des frais de liquidation. Ces frais s'élèvent à un peu plus de neuf millions de dollars », a déclaré M. Alcock.

Communication Canada avait été créé par le gouvernement fédéral pour gérer le programme de commandites après qu'une enquête interne au ministère des Travaux publics, en 2000, eut démontré qu'il y avait de sérieuses lacunes dans la gestion du programme.

L'abolition de Communication Canada, l'organisme qui gérait le programme de commandites, coûtera à elle seule près de 10 millions

Certains des services offerts par l'organisme — la gestion du site Internet principal du gouvernement fédéral et du service téléphonique sans frais ainsi que d'autres fonctions liées aux communications — seront assumés par le ministère des Travaux publics. Ces dépenses serviront donc en partie à payer les frais de transfert des employés à ce ministère.

Ces nouvelles dépenses ont fait bondir de colère les partis de l'opposition aux Communes, qui ont accusé le gouvernement de dilapider les fonds publics sans discernement.

« Communication Canada est censé être aboli en mars 2004, mais le Conseil du Trésor vient de lui attribuer de nouveaux crédits. Le premier ministre se vante d'avoir aboli ce programme, mais il ne cesse d'y gaspiller de l'argent », a déclaré le député conservateur de la Colombie-Britannique, Paul Forseth.

Le député du Bloc québécois Odina Desrochers s'est montré tout aussi critique en affirmant que le gouvernement Martin continue d'engloutir des fonds publics dans un dossier controversé.

« Je commence à trouver que cela coûte pas mal cher pour assurer la visibilité du Canada. Il y a eu toute la question des commandites, on a créé Communication Canada et ensuite on l'abolit et cela va coûter encore 10 millions. Je ne sais pas où est la nouvelle philosophie de changement du premier ministre. On continue à gaspiller de l'argent alors que les besoins sont criants ailleurs », a-t-il dit.

Dans son rapport dévastateur, Mme Fraser a révélé que le programme de commandites avait servi à détourner quelque 100 millions de dollars de fonds publics au profit d'agences de communication proches des libéraux fédéraux.

Après avoir témoigné devant le Comité des comptes publics, jeudi, à Ottawa, Mme Fraser a soutenu qu'il était hautement improbable que le fédéral récupère l'argent détourné, compte tenu qu'il existe peu de contrats documentés dans les filières du gouvernement.

Martin rabroué

Hier, le premier ministre Paul Martin a continué de subir la colère des contribuables, cette fois à Saskatoon où il participait à une autre tribune téléphonique à la radio.

Des auditeurs ont critiqué le programme de commandites, mais aussi les coûts du registre national d'armes à feu.

« Le sentiment d'aliénation existe dans ce pays parce que votre Parti libéral, en favorisant le Québec, a démontré qui est plus important à vos yeux, et ce n'est certainement pas les provinces de l'Ouest », a lancé une auditrice.

M. Martin a insisté sur le fait que son gouvernement agissait rapidement pour faire la lumière sur le scandale des commandites.

Plusieurs auditeurs ont aussi fait valoir leur désespoir devant le marasme que vit l'agriculture dans leur région. Pendant que l'auditoire cuisinait le premier ministre, des militants s'opposant au registre d'armes à feu manifestaient à l'extérieur des bureaux de la station radiophonique.

Avec la collaboration de la Presse Canadienne

Des « caisses occultes » auraient été financées par l'argent des contribuables, avance le Bloc

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le Bloc québécois exige des libéraux fédéraux qu'ils fassent la lumière sur un certain nombre de fiducies qui, à l'époque où le programme de commandites battait son plein, auraient été engraissées par les agences de communication ayant bénéficié du fameux programme dénoncé par la vérificatrice générale.

Ces fiducies, que le Bloc québécois a qualifiées de « caisses occultes » hier aux Communes, ont par la suite servi à financer une partie des campagnes électorales de plusieurs élus libéraux du Québec.

« Le directeur général des élections, pas le Bloc québécois, a dénoncé à plusieurs reprises le recours aux fiducies, ce qu'il qualifie lui-même de trou noir dans la loi », a lancé hier en Chambre le député bloquiste de Repentigny, Benoît Sauvageau. « Or, cette pratique avait cours au moment où les firmes de communication, amies du Parti libéral, s'emplissaient les poches avec les contrats de commandites. Est-ce que le gouvernement, qui se targue de transparence, admettra qu'il est important de savoir si les contributions versées aux candidats libéraux en 2000 par ces caisses occultes ne provenaient pas justement de ces mêmes firmes de communication ? »

À plusieurs reprises, le leader en Chambre du gouvernement, Jacques Saada, a dû répéter qu'il n'y avait pas de caisse occulte au Parti libéral du Canada.

Le ministre Denis Coderre a réagi à ces questions par une extrême agitation, vociférant des paroles inaudibles de la tribune de la presse à ses voisins bloquistes d'en face, ce qui a fait dire à Benoît Sauvageau que « le député de Bourassa est à bout de nerfs ».

La veille, le Bloc avait souligné en Chambre que le ministre Coderre avait reçu 38 061,69 $ de la fiducie « Parti libéral, fonds 2 » pour la campagne électorale de l'an 2000. De ce même fonds, l'ex-ministre Martin Cauchon avait reçu 46 028 $, alors que l'ex-ministre Alfonso Gagliano recevait de l'argent d'un autre fonds, « Corporation de service, (PLCQ) », une somme de 61 756,50 $. Même l'ex-premier ministre Jean Chrétien a touché 62 014,09 $ de cette dernière fiducie. Tous ces chiffres sont confirmés et disponibles sur le site Internet du directeur général des élections. Ces fiducies étaient parfaitement légales avant que la nouvelle loi sur le financement des partis politiques ne les interdise depuis du 1er janvier dernier.

M. Coderre, qui a refusé de répondre aux questions du Bloc et qui a dit tout ignorer de ces transferts de fonds, a menacé de poursuites la formation politique de Gilles Duceppe. Hier, la députée Caroline Saint-Hilaire a déclaré aux journalistes que Denis Coderre avait essayé, pendant qu'elle prenait la parole, de l'intimider et d'intimider ses collègues. « C'est clair qu'on ne cédera pas au chantage, a-t-elle déclaré aux journalistes. S'il veut nous poursuivre, qu'il le fasse ! Qu'il ouvre ses livres ! Nous, nous n'avons pas peur. Nous posons des questions. Il a beau faire du chantage, de l'intimidation, ça ne fonctionne pas. On est très à l'aise avec les questions que l'on pose. »

Caroline Saint-Hilaire estime que si les libéraux n'ont rien à cacher, « comme ils le prétendent », qu'ils expliquent d'où provient l'argent de ces fiducies.

« C'est très simple pour le Parti libéral de nous dire d'où cela vient, a ajouté Mme Saint-Hilaire. Ils ne sont pas capables de le faire. C'est là où on est inquiet. »

« Quand quelqu'un est blessé, a ajouté la leader adjointe du Bloc en Chambre, il crie fort. Il est enragé. Il (le ministre Coderre) nous en a fait la démonstration. Il a peut-être quelque chose à cacher. S'il n'a rien à cacher, qu'il nous explique, qu'il réponde à nos questions et on changera de sujet. »

D'autres députés, ministres ou candidats libéraux du Québec ont profité à l'époque de dons en provenance de ces fiducies. Parmi eux : Yvon Charbonneau (41 105,26 $), Stéphane Dion (21 450,65 $), Claude Drouin (27 478,67 $), Georges Farrah (9900 $), Raymond Lavigne (50 991,58 $), Denis Paradis (33 000 $), Marcel Proulx (9695,02 $), Jacques Saada (18 524,53 $), Hélène Scherrer (11 898,80 $) et Guy Saint-Julien (3700 $).

PHOTO PRESSE CANADIENNE ©

À plusieurs reprises, le leader en Chambre du gouvernement, Jacques Saada, a dû répéter qu'il n'y avait pas de caisse occulte au Parti libéral du Canada.

AUTRE TEXTE

Haro sur la vérificatrice, la chronique de Claude Picher, en page 5 de *La Presse Affaires*

Un proche de Martin aurait été informé dès 2002, soutient l'opposition

FRANÇOIS CARDINAL

Le directeur des communications du premier ministre Paul Martin, Mario Laguë, a participé à une réunion secrète dont l'objectif était de camoufler le scandale des commandites, a accusé hier l'opposition à la Chambre des communes. Des allégations qui ont été immédiatement niées par les libéraux.

Se fiant à un article publié dans le *Globe & Mail* en 2002 par un ancien employé du PLC, Jonathan Murphy, le Bloc québécois et le Parti conservateur ont accusé une fois de plus M. Martin de compter parmi sa garde rapprochée un des acteurs liés au scandale.

Selon cet article, M. Laguë a été convoqué en 2002, avec d'autres membres de cabinets ministériels, pour « camoufler », selon les mots de l'opposition, les premières révélations ayant mené au récent rapport de la vérificatrice générale, Sheila Fraser.

« Plus tôt cette semaine, le premier ministre nous disait qu'il avait interrogé personnellement chacun de ses ministres et députés pour savoir s'ils connaissaient quoi que ce soit du scandale (des commandites) et que tous avaient répondu non, a rappelé Mario Laframboise, député du Bloc. Il n'est pas venu à l'esprit du premier ministre de demander la même chose à son directeur des communications avant de l'embaucher ? »

« *Salissage* »

Le leader de la majorité, Jacques Saada, a répondu que le premier ministre avait bel et bien posé la question à M. Laguë. Il a aussi affirmé que ce dernier n'avait jamais participé à une telle réunion. « Alléguer que M. Laguë a eu un comportement fautif à une réunion à laquelle il n'a jamais participé relève du *salissage* pur et simple. C'est inacceptable », a-t-il ajouté.

M. Saada n'a toutefois pas nié que M. Laguë ait été invité à une telle réunion, comme le soutenait l'ex-directeur de la recherche pour le caucus libéral de 1997 à 2001, Jonathan Murphy, dans le *Globe & Mail*.

Mais qu'il ait été présent ou non, a indiqué le leader parlementaire du Parti conservateur, Peter MacKay, il est virtuellement impossible que M. Laguë n'ait pas été au courant de tous les transferts de fonds qui ont permis à certaines agences de communication de Montréal d'empocher quelque 100 millions, puisqu'il était responsable des stratégies de communication du gouvernement pendant la période visée par la vérificatrice générale.

Le *National Post* affirmait cette semaine que le directeur des communications de M. Martin a eu dans le passé plusieurs réunions avec Charles Guité, ancien dirigeant du programme des commandites qui travaillait en étroite collaboration avec le ministre des Travaux publics de l'époque, Alfonso Gagliano.

« Pourquoi le premier ministre a-t-il embauché un tel homme ? » a demandé le député conservateur.

Tout comme M. Laguë, qui a nié avec véhémence ces derniers jours avoir eu connaissance de quelque malversation que ce soit, M. Saada a insisté sur l'innocence de cet employé du cabinet Martin. « Non seulement M. Laguë n'a pas assisté à la réunion en question, mais il a en plus offert de venir comparaître devant la commission ou devant le comité parlementaire pour répondre de tout cela et avoir une chance normale de se défendre d'une accusation absolument gratuite et non fondée, a-t-il dit. C'est une question de justice fondamentale que d'attendre qu'il puisse comparaître pour se défendre. »

LA GRANDE LIQUIDATION !

De grosses économies sur tout notre inventaire de manteaux de cuir et de mouton renversé.

De plus, économisez des centaines de dollars sur nos meubles de cuir.

Sofa d'appartement modèle 20185 prix suggéré : ~~2325$~~ maintenant à 1995$

Arte Pelle®

1950 Pierre-Péladeau, Centropolis Laval, Autoroute 15, sortie St-Martin Ouest,
Derrière le cinéma Colossus Tél.: (450) 978-3030

3208384

POLITIQUE

SCANDALE DES COMMANDITES

Stephen Harper inquiet pour l'unité canadienne

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le candidat à la direction du Parti conservateur, Stephen Harper, craint que le scandale des commandites nuise à l'unité canadienne, en alimentant la perception dans certaines régions du pays que les moeurs politiques du Québec sont moins rigoureuses et que la corruption est monnaie courante.

Dans une lettre ouverte envoyée à *La Presse*, M. Harper affirme qu'il faut réfuter ces affirmations avec vigueur sans quoi le Bloc québécois tentera de les utiliser durant la prochaine campagne électorale pour remporter des sièges et déstabiliser ainsi la fédération canadienne.

M. Harper, qui affronte l'ancien ministre ontarien de la Santé, Tony Clement, et la femme d'affaires Belinda Stronach, dans la course à la direction du Parti conservateur, estime que toute la controverse entourant le programme de commandites, risque d'envenimer les relations entre les différentes régions.

« Le scandale des commandites n'est pas du tout une question de corruption au Québec ou du fédéralisme, mais plutôt une question de corruption au sein du Parti libéral du Canada et au sein du gouvernement libéral », a écrit M. Harper dans sa missive.

Il n'est pas le premier à exprimer de telles inquiétudes au sujet de l'unité nationale. Plus tôt cette semaine, l'ancien ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, qui était le bras droit de Jean Chrétien dans le dossier de l'unité nationale, affirmait que les propos désobligeants tenus à l'endroit du Québec depuis quelques jours pourraient attiser les tensions et donner de nouvelles munitions au mouvement souverainiste.

Et des députés libéraux eux-mêmes contribuent à alimenter la controverse en tenant des propos anti-Québec. Le ministre d'État pour le développement du nord de l'Ontario, Joe Comuzzi, a plongé le premier ministre Paul Martin dans l'embarras cette semaine, en affirmant que le scandale des commandites est une affaire qui touche strictement le Québec et que « c'est la façon de faire de la politique là-bas ». M. Martin a réprimandé son ministre qui a présenté ses excuses du bout des lèvres aux Communes, mardi.

Dans sa lettre, M. Harper lance donc un appel au calme pour éviter tout dérapage. « Je suis troublé puisque ce programme risque maintenant d'avoir l'effet contraire et pourrait menacer l'unité canadienne. C'est le constat malheureux que je tire de mes conversations partout au Canada », écrit M. Harper.

« C'est aussi une menace pour l'unité du Québec, puisque le Bloc québécois prétend qu'il s'agit surtout de la corruption du fédéralisme et du régime fédéral. Certains avancent même que c'est le reflet d'un Canada devenu corrompu. Cette accusation est particulièrement grave, car la politique provinciale au Québec est libre de ce type de corruption depuis très longtemps », ajoute M. Harper.

LA SOIRÉE DES JUTRA

UNE ANNÉE DE CINÉMA EXCEPTIONNELLE,
TANT PAR SA QUALITÉ QUE PAR SA DIVERSITÉ !

LA GRANDE SÉDUCTION : 13 NOMINATIONS - LES INVASIONS BARBARES : 12 NOMINATIONS
GAZ BAR BLUES : 10 NOMINATIONS - LA FACE CACHÉE DE LA LUNE : 3 NOMINATIONS

LA SOIRÉE DES JUTRA
AVEC SYLVIE MOREAU
DIMANCHE 19 h 30
ici Radio-Canada

TAPIS ROUGE POUR LES JUTRA
AVEC RENÉ HOMIER-ROY
ET MARIE-CHRISTINE TROTTIER
DIMANCHE 18 h 30
artv

RADIO-CANADA EST FIÈRE D'AVOIR ÉTÉ ASSOCIÉE AUX PLUS GRANDS SUCCÈS CINÉMATOGRAPHIQUES DE 2003

www.radio-canada.ca/jutra
Réalisation : Jocelyn Barnabé

Desjardins
le lait

3205784A

ACTUALITÉS

Le nom du député de Beauce sur la murale d'un cégep embarrasse le gouvernement

GILLES TOUPIN

OTTAWA – L'utilisation en 1999 par le député libéral de Beauce, Claude Drouin, d'une aide financière de 5000 $ du programme de commandites pour que son nom soit gravé sur une murale du cégep Beauce-Appalaches a embarrassé le gouvernement Martin hier, qui n'a pas été en mesure d'expliquer ce qui s'est passé.

C'est la vérificatrice générale Sheila Fraser qui a dénoncé cette situation dans son rapport de la semaine dernière, affirmant que, dans ce cas, les responsables du programme de commandites avaient approuvé le plan de visibilité soumis par l'agence Lafleur Marketing « qui consistait uniquement à inscrire le nom du député sur une murale au collège ».

Mme Fraser reprochait à ce contrat d'avoir donné de la visibilité non pas au gouvernement du Canada, comme le voulait le programme, mais seulement au député.

Interrogé à la sortie des Communes sur la valeur pour les contribuables canadiens du nom de Claude Drouin sur la murale d'un collège, le leader en Chambre du gouvernement, Jacques Saada, a déclaré qu'il ne croyait pas que cela « soit acceptable ».

« Je n'ai pas eu la chance de parler à M. Drouin, a-t-il cependant ajouté. Si je me fie à ce que je sais de M. Drouin, j'ai toutes les raisons de penser qu'il a agi de bonne foi, peu importe ce qui s'est produit. Je ne connais pas les détails. Il n'est pas de mise pour moi de commenter davantage. »

Le ministre des Travaux publics, David Owen, a affirmé pour sa part en Chambre que si l'argent des contribuables avait été mal dépensé, « on demandera à ce qu'il soit remboursé ». M. Owen a aussi refusé de commenter directement la pertinence du geste de Claude Drouin, affirmant que cette question sera élucidée par les diverses enquêtes sur le scandale des commandites.

Le 24 mars 1999 la Direction générale des services de coordination des communications (DGSCC) aux Travaux publics, après avoir reçu une demande du député Drouin, a approuvé un contrat d'une valeur de 5750 $ qui incluait une commission de 12 % pour l'agence Lafleur Communication Marketing (600 $) et une autre de 3 % pour un autre intermédiaire, Media I.D.A. Vision (150 $). La somme de 5000 $ a été remise à la Fondation du cégep Beauce-Appalaches et le nom de M. Drouin gravé sur la murale avec la seule mention : « Claude Drouin, député ».

M. Drouin a affirmé à *La Presse* jeudi, qu'il ne savait pas que son nom serait gravé sur la murale des donateurs. Il a donc prié, jeudi après-midi, le directeur du cégep, Charles Garneau, de retirer son nom pour le remplacer par « Gouvernement du Canada ».

Pour Caroline Saint-Hilaire, la leader adjointe du Bloc en Chambre, toute cette affaire est « la preuve que le programme de commandites a été détourné » de ses objectifs premiers qui étaient de faire la promotion du Canada.

ON NE CHOISIT PAS SON PASSÉ

MAIS ON PEUT CHOISIR SON REER

Et choisir de racheter dès la première année*

CPG OPTION GARANTIE

8,00 % LA 5e ANNÉE

RACHETABLE AUX DATES D'ANNIVERSAIRE*

1re année : **2,00 %****
2e année : **2,10 %****
3e année : **2,30 %****
4e année : **2,50 %****
5e année : **8,00 %****

Pour déterminer l'option REER qui vous convient, rencontrez un conseiller de la Banque Laurentienne ou composez le **1 877 BLC-REER**.

BANQUE LAURENTIENNE

OSEZ

www.banquelaurentienne.com/REER

*Rachetable sans pénalité aux dates d'anniversaire dès la première année. En cas de rachat avant terme, les intérêts sont calculés en fonction du taux en vigueur chaque année. **Taux moyen sur 5 ans de 3,355 %. Terme de 5 ans. Taux en vigueur au 12 février 2004. Les taux peuvent changer sans préavis.

3200260A 3200263

FABRICANT / INSTALLATEUR • UNE ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Fibro

25 ans DE GARANTIE

3204409

Piscines monocoques en fibre de verre

Venez rencontrer nos conseillers dans l'une des plus belles salles de montre en Amérique du Nord dans une ambiance de détente.

Nous avons aussi un grand choix de piscines de petites dimensions pour les espaces restreints.

SPA DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

PISCINE AVEC SPA INTÉGRÉ

GRATUIT
Valeur de 1 200.00$
lumière fibre optique 6 couleurs à l'achat d'une piscine
(Valide pour un temps limité durant le mois de février)

CARACTÉRISTIQUES

- Bancs moulés à l'intérieur.
- Tourbillon inclus
- Isolation avec mousse polyuréthane
- Eau plus chaude de 8 à 10 degrés.
- Marche de sécurité tout le tour de la piscine
- Économie de produits chimiques
- Installation en une journée
- Aucun sous-traitant
- Plan d'aménagement personnalisé gratuit
- Ouvert 7 jours

Chaise longue thérapeutique incorporée à la piscine

3207703

PISCINE Fibro CANADA LTÉE

(450) 622-2664
(450) 628-0088

1456, rue de Jaffa, Fabreville, Laval (sortie 16, Autoroute des Laurentides)

VENEZ VOIR NOS PROMOTIONS
www.fibro.ca

SI C'ÉTAIT UNE VENTE ORDINAIRE, ON N'AURAIT PAS RAJOUTÉ UN 29 FÉVRIER.

LE SOLDE D'HIVER LA CORDÉE. DES RABAIS JUSQU'À 50 %, JUSQU'AU 7 MARS.

▸ **50 %** de rabais

79,99 $

Prix régulier : 159,99 $

Manteau Venture The North Face ▸
Nylon avec enduit Hyvent / Imper-respirant / Traitement déperlant / Coloris variés / Disponible pour hommes et femmes / Modèle hiver 2003-04

THE NORTH FACE

Promotion en vigueur jusqu'au 7 mars 2004 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Le produit peut différer du modèle illustré.

LA CORDÉE
GÉNÉREUX DE NATURE

2159, rue Ste-Catherine E. – 2777, boul. St-Martin O. – 514.524.1106 – www.lacordee.com

3207748A

ENCAN PUBLIC

PLUS DE 100 ARTICLES ACQUIS PAR L'ENTREMISE DE
TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES DU GOUVERNEMENT CANADA
BIJOUX ET MONTRES NON RÉCLAMÉS, ABANDONNÉS
SANS RÉSERVES PAS D'OFFRE MINIMUM

AUTRES CONSIGNATEURS
PLUS DE 100 ARTICLES, DE NOUVEAUX BIJOUX DE GRANDE VALEUR, VENDUS À L'UNITÉ AU PLUS OFFRANT

MONTRE POUR HOMMES PLATINE VACHERON, ÉDITION LIMITÉE
PLUSIEURS BAGUES À DIAMANTS DE 1 À 3 CARATS, PERLES, RUBIS, BOUCLES D'OREILLES, BRACELETS, ÉMERAUDES, SAPHIRS, DIAMANTS, COLLIERS. PLUSIEURS MONTRES ROLEX, CARTIER, PATEK PHILIPPE.

ALLEZ A LA SALLE FEDERAL AUCTION A
L'HÔTEL OMNI, 1050 RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL
LE DIMANCHE 22 FEVRIER 2004, À 14H PRÉCISES.
INSPECTION PUBLIQUE ET INSCRIPTION À COMPTER DE 13H.

Quelques réservations, additions et/ou suppressions peuvent s'appliquer. Les adjudicataires devront payer des frais de manutention de 15% plus TPS et TVQ. Paiement: comptant, cartes de crédit, Interac et chèques certifiés. Les articles peuvent ne pas être exactement comme montrés. Renseignements: (905) 458-9509. Federal Auction Service est la seule compagnie privée d'enchères au Canada, ISO 9001: 2000. Chaque article est garanti authentique. Toutes les montres ont une garantie standard d'un an. Federal Auction Service n'est pas un organisme gouvernemental. © 2004 FAS

ISO 9001:2000 DSI REGISTERED

www.federalauctionservice.com

3207506A

ACTUALITÉS

James Gabriel n'est pas le bienvenu à Tyendinaga

TRISTAN PÉLOQUIN

Il n'y a pas que sur son propre territoire de Kanesatake que James Gabriel n'est pas le bienvenu. Sèchement averti de ne pas mettre les pieds sur la réserve ontarienne de Tyendinaga, le grand chef a dû faire déplacer hier une importante rencontre entre les leaders mohawks de six communautés.

Tard jeudi, le Mohawk Council House de Tyendinaga, un groupe de non-élus autochtones dirigé par Sean Brant, avait annoncé par communiqué la mise sur pied d'un « comité d'accueil » destiné à expulser M. Gabriel aussitôt qu'il foulerait le sol de la réserve. Ce groupe refuse de reconnaître la légitimité de M. Gabriel, l'accusant d'être l'ultime cause de bisbille à Kanesatake.

Censés se réunir à Tyendinaga pour discuter de questions de sécurité, les chefs autochtones ont donc préféré tenir la rencontre à Belleville, à quelques kilomètres du territoire autochtone.

Fait à souligner, la réunion s'est déroulée en présence des trois chefs dissidents de Kanesatake, Pearl Bonspille, Steven Bonspille et John Harding. M. Gabriel s'est quant à lui présenté avec ses partisans Marie Chéné, Clarence Simon et Doreen Canatonquin. C'est la première fois depuis le début de la crise, en janvier, que les sept chefs se trouvaient réunis à la même table.

Jointe en fin de soirée, Marie Chéné a indiqué que la rencontre s'est déroulée dans l'ordre. « Nous avons eu quelques problèmes au début avec le discours de certains leaders, mais de manière générale, tout était correct », a-t-elle assuré.

« Les leaders se sont notamment entendus sur la nécessité d'avoir une police autochtone forte sur chaque réserve », a poursuivi Mme Chéné.

Selon elle, les résidants de Tyendinaga qui contestent l'autorité de M. Gabriel « font partie du même groupe que les dissidents de Kanesatake ». « Nous ne comprenons pas pourquoi ils refusent de reconnaître la légitimité de notre chef », a-t-elle affirmé.

La crise à Kanesatake a éclaté le 12 janvier, après que M. Gabriel eut fait appel à une cinquantaine de peacekeepers de différentes réserves afin de lutter contre le crime organisé. Les dissidents, parmi lesquels se trouvaient Robert Gabriel, se sont aussitôt opposés à cette opération, ont tenu les policiers mohawks en otage pendant plusieurs heures et ont mis le feu à la maison de James Gabriel.

La Presse avait révélé par la suite que la culture et le trafic de la marijuana étaient les véritables raisons ayant poussé M. Gabriel à appeler une cinquantaine de policiers mohawks en renfort.

Il y a des piscines et il y a...

Bientôt le printemps...
Prenez les devants: achetez votre Trévi maintenant!
Cinq bonnes raisons d'agir rapidement!

- Évitez la cohue du printemps.
- Choisissez la date de livraison et d'installation.
- Soyez prêt à profiter de votre piscine ou de votre spa dès les premiers beaux jours.
- Choisissez parmi une grande variété de modèles.
- Complétez votre aménagement paysager plus tôt.

Jusqu'à 1000$ de rabais sur les modèles 2003 en inventaire![1]

Piscine hors terre 24' équipée, chauffée, éclairage inclus, livrée et installée! 59$ par mois

Spa et pergola 6 places équipé et livré! 79$ par mois

Piscine creusée 220 pi², équipée, livrée et installée, éclairage et trottoirs inclus PLUS 5 ans de garantie ISO TRÉVI! 135$ par mois

PREMIER paiement en 2005

Nos adresses

Laval	515, boul. Curé-Labelle, Fabreville	(450) 963-4673
Boucherville	1235, Ampère	(450) 449-2411
Châteauguay	115, boul. St-Jean-Baptiste	(450) 698-2210
Joliette	303, boul. Antonio-Barette	(450) 759-8110
Trois-Rivières	2405, Bellefeuille	(819) 376-7711
Vanier	909, boul. Pierre-Bertrand Sud	(418) 687-1988
Lévis	50, route Président-Kennedy	(418) 838-3173

Financement disponible • Conseiller à domicile • Rénovation de piscines

Offre de paiement différé applicable à l'achat d'une piscine hors terre, creusée ou d'un spa en inventaire seulement. Quantités limitées. Les photos sont à titre d'exemples. Financement: selon les taux en vigueur, détails en magasin.
[1] Livraison dans les 15 jours suivant l'achat. Piscines hors terre: jusqu'à 500$ de rabais. Spas et piscines creusées: jusqu'à 1000$ de rabais. Modèles sélectionnés.

info@trevi.net • www.trevi.net • 1 800 808-7384

Trévi
LE FABRICANT-INSTALLATEUR
PISCINES • SPAS • MEUBLES

3205524

3205524A

Le « cafouillis » se prolonge à Kanesatake, dénonce le PQ

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Les bévues se multiplient au ministère de la Sécurité publique dans le dossier de Kanesatake, a déclaré hier le critique péquiste à la Sécurité publique, Jean-Pierre Charbonneau.

« C'est le cafouillis qui se prolonge » a-t-il dit en commentant la nouvelle de *La Presse* qui révélait hier que, faute d'avoir prêté serment pour intervenir à Kanesatake, les policiers mohawks désignés à la mi-janvier par le ministre Jacques Chagnon n'avaient aucune légitimité.

M. Charbonneau demande au ministre Chagnon d'intervenir pour que de véritables agents de la paix assurent la sécurité à Kanesatake.

Dès le début, la décision du ministre Chagnon de désigner 35 policiers de l'extérieur de la réserve pour remplacer la soixantaine réunis par James Gabriel avait fait des gorges chaudes. « Il y a des questions qui se posent, si le Ministère sait cela depuis 10 jours. Pourquoi ne sont-ils pas intervenus avant ? » demande M. Charbonneau. Selon lui, le temps presse d'envoyer de véritables policiers sur ce territoire.

Au cabinet du ministre de la Sécurité publique, le porte-parole, Daniel Thibault, a déclaré qu'on attendait toujours la décision des agents mohawks qui avaient refusé d'être assermentés. La tenue d'un congrès autochtone à Belleville, en Ontario, compliquerait encore davantage les communications. On n'est pas certain que des développements puissent survenir avant la semaine prochaine.

Pour Me Serge Ménard, qui a édicté les règles de prestation de serment alors qu'il était ministre de la Sécurité publique, cette procédure est « importante ». Il avoue avoir été « très surpris » du refus des autochtones d'être assermentés. « Ce n'est pas un acte de soumission à l'endroit d'un gouvernement non autochtone mais un engagement déontologique, des mesures de confidentialité très importantes », dit l'ancien ministre.

Ce sont les gouvernements fédéral et provincial qui paient la note de ces agents, et on a toujours exigé d'eux les même normes déontologiques que pour l'ensemble des autres policiers, fait valoir M. Ménard.

CE QU'ON A LU, CE QU'ON EN PENSE.
LECTURES
Le dimanche dans LA PRESSE

ÇA FAIT UN BAIL QUE VOUS DEVRIEZ ÊTRE PROPRIÉTAIRE.

3,30 %† 1 an
3,95 %† 3 ans
4,40 %† 5 ans
TAUX HYPOTHÉCAIRES
Taux garantis jusqu'en juillet 2004.

(514) 287-1211
1 800 798-7738
www.multiprets.ca
†Taux sujets à changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent

Multi-Prêts
COURTIER HYPOTHÉCAIRE
MULTI-PRÊTS HYPOTHÈQUES COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
Le meilleur taux, dans votre intérêt.

3206043A

Landry accuse Charest de s'être fait élire sous de fausses représentations

GILLES NORMAND

À l'issue de la réunion de ses députés en vue de préparer la rentrée parlementaire de mars, le chef péquiste, Bernard Landry, a accusé le gouvernement Charest de s'être fait élire sous de fausses représentations.

« Avec une série de promesses formelles, une fois élu, on observe une première forfaiture : ce gouvernement libéral est un gouvernement conservateur qui n'a rien à voir avec la pensée de Robert Bourassa, ni avec celle de Claude Ryan, mais qui a à voir avec la pensée de Mike Harris », a soutenu M. Landry.

En premier lieu, il a déploré que la situation dans la santé soit « pire qu'avant », alors qu'en campagne électorale, le chef libéral assurait que « tous les problèmes seraient réglés dans les heures ou dans les semaines qui viennent ».

« Là, ça fait des heures, des semaines, des mois, presque un an et on voit que ces promesses étaient sans conteste une imposture, puisque la situation est pire qu'avant », a dit le chef péquiste.

Selon M. Landry, ça n'est guère mieux en éducation et, pour ce qui est des problèmes vécus dans les régions, ils restent entiers. « C'est peut-être là que la rupture est la plus dramatique, parce que dans les régions, avec cette opération de nature partisane, on a stoppé des élans de développement déjà difficiles. Mais, l'espoir s'était rebâti, en particulier en Gaspésie. Tout ça a été défait », estime-t-il.

S'efforçant de dresser un bilan fort négatif de l'administration Charest, le chef de l'opposition a également déploré que l'écart du taux de chômage entre le Québec et l'Ontario se soit élargi en faveur de l'Ontario de 2 ou 3 points de pourcentage, alors que « ce taux avait été réduit à 1 point. Les milieux d'affaires sont inquiets », soutient-il.

La présidente du caucus, Agnès Maltais, s'est exprimée dans le même sens, en soutenant que la gestion libérale avait « stoppé le développement économique des régions ».

« Ce gouvernement libéral est un gouvernement conservateur qui n'a rien à voir avec la pensée de Robert Bourassa, ni avec celle de Claude Ryan, mais qui a à voir avec la pensée de Mike Harris. »

Les grands dossiers abordés ont été la lutte contre la pauvreté, la politique familiale, le secteur de l'habitation (logements à coût modique), la menace qui continue de peser sur la langue française à Montréal et les difficultés persistantes dans le réseau de la santé et des services sociaux.

La situation du monde agricole a aussi occupé une grande place dans les débats, valant à elle seule un atelier présidé par le whip en chef du parti, Michel Morin, député de Nicolet.

On s'est également penché sur plusieurs dossiers, dont la crise de la vache folle, la production porcine, le revenu net des agriculteurs, la sécurité alimentaire, la volonté de l'Union paysanne d'être reconnue comme syndicat et la protection du territoire agricole.

Scandale des commandites

Le scandale des commandites, qui ébranle la collectivité politique fédérale a évidemment refait surface en point de presse. Le premier ministre Charest ayant affirmé que le chef du PQ n'avait de leçon à donner à personne « avec l'histoire du lobbyisme », qu'il avait traversée sans déclencher d'enquête, le leader souverainiste a rétorqué : « Je trouve incroyable que l'on fasse de telles comparaisons. Je pense que l'opinion publique, voyant les deux raisonnements, saura lequel est le plus solide. Où sont les milliards ? Où sont les crimes ? Où sont les lois violées ? Y avait-il des enquêtes policières ? Alors que dans l'autre cas, c'est évident, c'est la vérificatrice générale du Canada qui le dit. »

Aux propos de la sénatrice Céline Hervieux-Payette, qui a déclaré à la radio que le gouvernement péquiste avait versé, en 1998, une subvention de un million pour les Mosaïcultures internationales, dont 200 000 $ en commission à une agence de publicité, Bernard Landry a expliqué qu'il se souvenait que le gouvernement était d'accord avec le projet des Mosaïcultures, mais qu'il ne savait rien de l'agence.

FOCUS SE FAMILIALE 2004

À ce prix-là, on ne s'en passe pas.

FOCUS LX BERLINE 2004

219 $/mois*
Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 395 $
Remise taxable de 500 $ incluse†
16 395 $ à l'achat††

189 $/mois*
Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 395 $
Remise taxable de 500 $ incluse†
12 995 $ à l'achat††

Depuis cinq ans, la Ford Focus figure au palmarès des *10Best* du magazine *Car and Driver*▾.
▾2000-2004

La Ford Focus, au palmarès des 10 meilleures voitures de l'année.
Jacques Duval, *Guide de l'auto 2004*.

Technologie et conception allemandes • Siège conducteur réglable en hauteur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur cassette • 2 rétroviseurs à réglage manuel • Chauffe-moteur • Antidémarrage SecuriLock® • Direction et freins assistés • Commande d'ouverture du coffre • Protection antidécharge de la batterie • Suspension à 4 roues indépendantes • Alimentation prolongée des accessoires

FOCUS ZX5 2004

229 $/mois*
Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 395 $
Remise taxable de 500 $ incluse†
18 495 $ à l'achat††

ÉDITION HIVER PLUS
ANTIPATINAGE
RÉTROVISEURS CHAUFFANTS
SIÈGES CHAUFFANTS

Focus ZX5 édition hiver plus
(ensemble aussi offert de série pour les Focus ZTW et ZTS 2004)

La Ford Focus édition hiver plus possède tous les atouts pour transformer l'hiver en une réelle partie de plaisir.

3205115A
3205120

100 ans Ford Motor Company 100 ans au Canada
ford.ca

Ford
Bien pensé

LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
1000$ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

Photos à titre indicatif seulement. *Dépôt de sécurité (ZX5 : 275 $; SE familiale : 275 $; LX berline : 225 $), mise de fonds de 2 395 $ et première mensualité exigés à la livraison. **Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 80 000 kilomètres** et d'autres conditions s'appliquent. Ces offres s'appliquent à des particuliers sur approbation de crédit de Crédit Ford. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. †Les mensualités annoncées incluent une remise taxable du constructeur de 500 $. Les taxes sont calculées sur le plein prix de location avant la déduction de la remise. ††Transport (875 $) et taxes applicables en sus. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre offre en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut louer ou vendre moins cher. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

ACTUALITÉS

5000 employés du CN en grève

PHOTO REUTERS

Le CN avise ses clients qu'ils doivent s'attendre à des délais de livraison, en raison de la grève déclenchée hier matin par 5000 de ses employés. Selon un porte-parole des TCA, Abe Rosner, des cadres « crient après les employés » et leur infligent des suspensions pour des incidents mineurs. Les travailleurs en grève, sans contrat de travail depuis la fin de l'année 2003, reprochent également au CN de ne pas se montrer suffisamment généreux au plan salarial.

EN BREF

La CSQ envisage une grève générale de 24h

La CSQ pourrait bien tenir une grève générale de 24 heures pour protester contre les politiques et les lois controversées du gouvernement Charest. « Si la tendance se maintient, la CSQ sera là, parce qu'à date, je dirais que c'est dans une très forte proportion et très majoritairement que les membres se prononcent en faveur d'un mandat de débrayage de 24 heures », a confié hier le président de la centrale syndicale, Réjean Parent, interrogé à l'occasion d'une « soupe populaire » organisée par la centrale. Des assemblées générales des membres des syndicats affiliés à la Centrale des syndicats du Québec — l'ancienne CEQ — se tiennent toujours ces jours-ci et ce, jusqu'au 1er mars. La CSQ annoncera les résultats complets de cette démarche en mars.Il n'est toutefois pas question d'une grève générale illimitée.
Presse Canadienne

Moodys décote la dette de Quebecor World

La firme de notation de crédit Moodys a décoté la dette de Quebecor World, hier, lui accolant de plus une perspective négative qui pourrait mener à une nouvelle décote. Moodys cite plusieurs raisons pour justifier sa décision : surcapacité dans le secteur de l'imprimerie commerciale, détérioration des marges bénéficiaires, manque de stabilité au sein de l'équipe dirigeante, rentrées de fonds inférieures aux attentes de Moodys et liquidités insuffisantes. Moodys accole de plus une perspective négative parce que la direction de Quebecor World « devra de nouveau générer des rentrées de fonds substantielles (...) et réduire la dette pour maintenir la cote actuelle, ce qui dépend largement d'une amélioration de la demande dans cette industrie qui ne s'est pas encore concrétisée ». Le 6 février dernier, Quebecor World a fait part d'une perte de 54 millions $ US, ou 48 cents par action, au quatrième trimestre de 2003. Ces résultats marquent une nette détérioration par rapport aux profits de 71 millions $ US, ou 44 cents par action, de la période correspondante de 2002. En guise de comparaison, le principal concurrent de Quebecor World, la société américaine R.R. Donnelley & Sons a fait état de profits trimestriels de 98 millions $ US. Presse Canadienne

L'auteur présumé de l'attentat d'octobre à Kaboul arrêté

Les soldats canadiens en Afghanistan ont capturé un homme soupçonné d'avoir installé les mines qui ont tué deux de leurs camarades le 2 octobre dernier, a appris la Presse Canadienne. L'arrestation a eu lieu durant des descentes effectuées le 26 janvier. Moins de 24 heures plus tard, un attentat suicide dans la capitale afghane enlevait la vie à un autre soldat canadien. Les autorités militaires soutiennent que les deux événements ne sont pas liés. Une grande quantité de matériel d'artillerie et d'explosifs, dont des mines, a été saisie, ont précisé des sources militaires sous le couvert de l'anonymat. Plusieurs présumés terroristes ont été arrêtés au cours de l'opération. Une source a indiqué qu'un suspect avait été ciblé et que l'homme qui devait être arrêté a été capturé. Le suspect serait un membre de Hezb-e-Islami Gulbuddin, une organisation terroriste considérée comme la troisième en importance en Afghanistan, après Al-Qaeda et les talibans.
Presse Canadienne

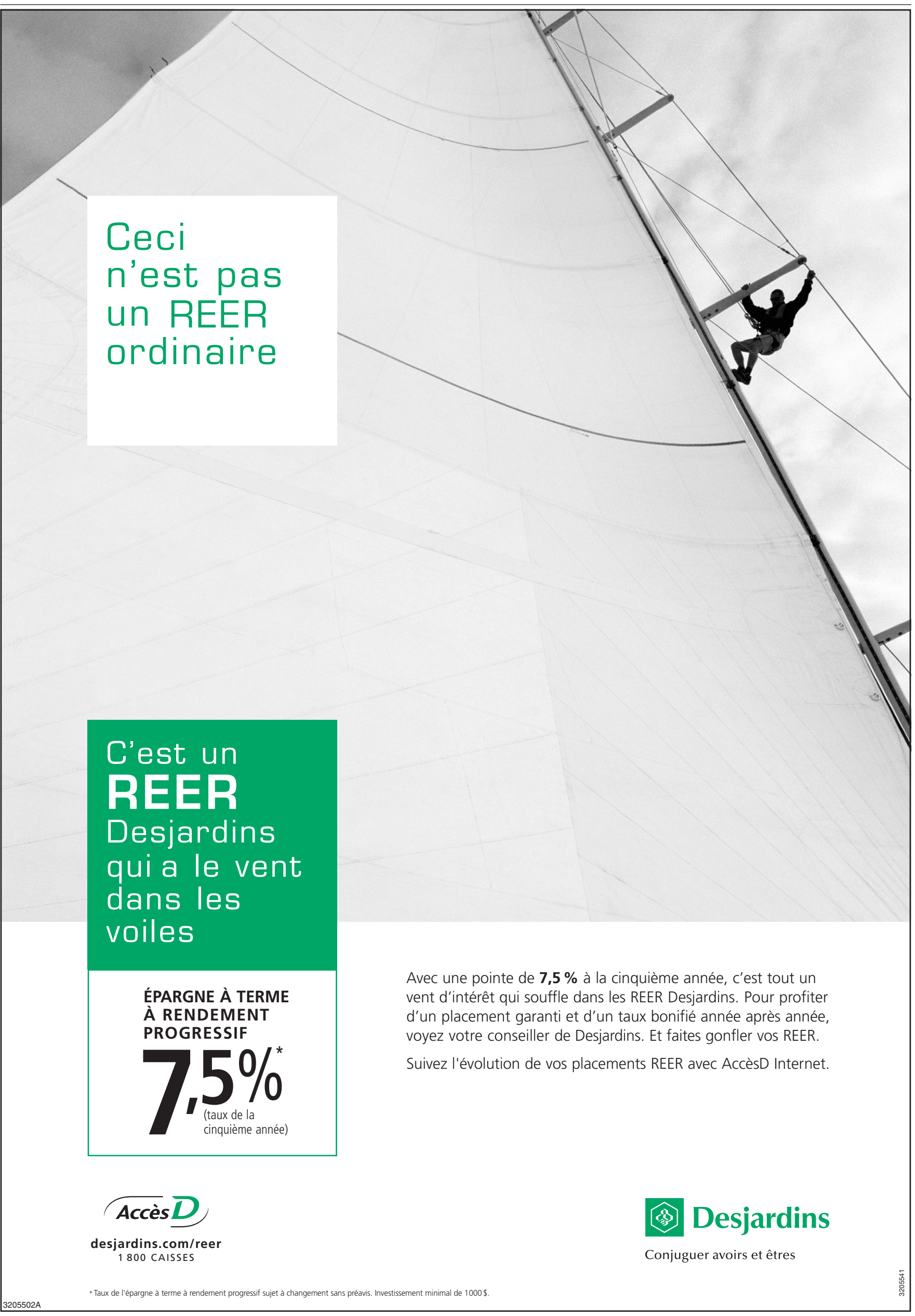

C'est un
REER
Desjardins
qui a le vent
dans les
voiles

ÉPARGNE À TERME À RENDEMENT PROGRESSIF

7,5%* (taux de la cinquième année)

Avec une pointe de **7,5 %** à la cinquième année, c'est tout un vent d'intérêt qui souffle dans les REER Desjardins. Pour profiter d'un placement garanti et d'un taux bonifié année après année, voyez votre conseiller de Desjardins. Et faites gonfler vos REER.

Suivez l'évolution de vos placements REER avec AccèsD Internet.

AccèsD
desjardins.com/reer
1 800 CAISSES

Desjardins
Conjuguer avoirs et êtres

* Taux de l'épargne à terme à rendement progressif sujet à changement sans préavis. Investissement minimal de 1000 $.

3205502A 3205541

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue
À temps partiel et semi-intensifs : matin, après-midi, soir, samedi — 1 à 7 fois/sem. • 375 $ / 45 h*
COURS INTENSIFS de jour, 25 h/semaine — 165 $ à 183 $/semaine* — aussi disp.: 30 h / sem.
* matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 $
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
Converlang
école de langues postmoderne accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com Laurier
3200698 3203639

Reproduction de meubles d'époque (sur mesure)
Armoire audio-vidéo
Mobiliers de salle à manger et de chambre
Lampes et accessoires
Unités murales et bibliothèques
Inventaire disponible en magasin
Ouvert 7 jours
L'atelier des Compagnons
1269, rue Van Horne, Outremont
(514) 277-5772
Micheline Basilières Inc.
436, rue Victoria, St-Lambert
(450) 465-8647
3205017 3208046

Un "Must"...
La Thalassothérapie à Paspébiac
Face à la mer :
confort, douceur et bonne table
Charme, qualité et compétence notoires
Auberge du Parc
1-800-463-0890
www.aubergeduparc.com
3207229A

L'information que **vous voulez,** quand **vous la voulez.**

Actualités | Circulation | Météo | Affaires

Info690
LA RADIO DES NOUVELLES
www.info690.com

La ***seule*** station d'information continue à Montréal ***exclusivement sur la bande AM.***

3207736A

À l'achat d'une

Piscine Creusée

Club Piscine vous remet 1600$ en bons d'achat

applicable sur tout ce que vous désirez en magasin*

Piscine Creusée 14'x26'

équipée et installée à partir de **1112$** /mois*

Venez chercher votre catalogue en magasin et obtenez un ballon de plage GRATUIT !+

Piscine Hors-Terre 39.95$ /mois**

18 pieds de diamètre équipée et installée pour seulement

À l'achat d'une piscine équipée obtenez pour seulement **299$**

L'ENSEMBLE CLUB PISCINE comprenant une cartouche Nature2, une minuterie, un drain de fond, un système de lumière et une marche Fiesta

LIQUIDATION

d'appareils d'exercice modèles 2003*** jusqu'à **50 % de rabais**

CLUB PISCINE SUPER Fitness

POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À www.clubpiscine.ca

FINANCEMENT accord D Desjardins

3197577A

Certaines conditions s'appliquent, voir détails en magasin. Photos à titre d'illustration seulement. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Jusqu'à épuisement des stocks. +Limite d'un ballon par famille. Jusqu'à épuisement des stocks.* Sujet à l'approbation de crédit de Banque Laurentienne. Financement au taux d'intérêt de 7,85% par année. Voir détails en magasin. Le prix par mois indiqué se rapporte au modèle Liberty 14' x 26'. Les bons d'achat sont échangeables contre de la marchandise seulement et pour une valeur équivalente ou supérieure Aucun remboursement en argent ne sera effectué. ** Sujet à l'approbation de crédit VISA Desjardins. Financement au taux d'intérêt de 8,9% par année. Voir détails en magasin Le prix par mois indiqué se rapporte au modèle Delta 18 pieds de Cornelius. *** Applicable sur les appareils d'exercice 2003 sélectionnés. Jusqu'à épuisement des stocks.

ACTUALITÉS

La chanson des *Triplettes* en direct des Oscars

ALAIN BRUNET
alain.brunet@lapresse.ca

La chanson thème des *Triplettes de Belleville*, un film d'animation du cinéaste et bédéiste français Sylvain Chomet, sera jouée en direct aux Oscars par son compositeur, le guitariste montréalais Benoît Charest. Il s'agit d'un tremplin exceptionnel pour le musicien, qui succède à Céline Dion et au Cirque du Soleil sur la scène des Oscars.

Sa compagne, la chanteuse Béatrice Bonifassi, interprétera le texte comme elle l'a fait pour la première version de *Belleville Rendez-vous*, qui figure dans l'album de la bande originale du film. On sait que le chanteur M (Mathieu Chedid), qui vient de lancer l'album *Qui de nous deux*, a interprété la version finale de la chanson thème des *Triplettes*, celle diffusée avec le film. L'artiste français, rapporte-t-on du côté de sa maison de disques, aurait décidé de ne pas se produire avec Benoît Charest à la soirée des Oscars, prévue le 29 février.

Le tandem montréalais sera accompagné par l'orchestre de la soirée des Oscars. Betty Bonifassi sera habillée par le couturier Philippe Dubuc ainsi que par les créations Harricana de Mariouche Gagné. D'après nos sources, le couple aurait appris la nouvelle à Paris, où il est de passage pour assister au gala des Césars tenu ce soir. Charest et Bonifassi lorgneront ensuite la Californie.

Non sans rappeler l'oeuvre des grands compositeurs pour dessins animés (notamment Raymond Scott et Carl Stallings), le caractère ludique et imaginatif de cette bande sonore est dynamisé par l'effervescence de son *swing* plutôt manouche. Ces ingrédients ont fait à peu près l'unanimité auprès de la critique. Chose certaine, l'effet de cette bande sonore teintée à la fois d'Europe et d'Amérique s'avère tout simplement... boeuf.

Y a-t-il un médecin dans la salle?

La première médiatique du nouveau spectacle de Robert Lepage, *The Busker's Opera*, a été annulée à la toute dernière minute, hier, au deuxième soir du festival Montréal en lumière. Une quinzaine de minutes après l'heure prévue du début de la représentation (20 h), on est venu aviser les spectateurs impatients qu'une des comédiennes était souffrante et qu'on attendait l'arrivée du médecin. Quelques minutes plus tard, on est revenu demander s'il y avait un médecin dans la salle. Devant la gravité immédiate de la maladie de la comédienne, il a fallu annuler la représentation. L'indisposée en question, Julie Fainer, joue le rôle de Polly Peachum. Elle est aussi DJ dans le spectacle. Au moment de mettre sous presse, on ne savait pas encore si la représentation de ce soir aurait lieu. Les spectateurs d'hier pourront échanger leur billet pour une représentation supplémentaire fixée au 4 mars. Il y a aussi possibilité de remboursement.

Ève Dumas

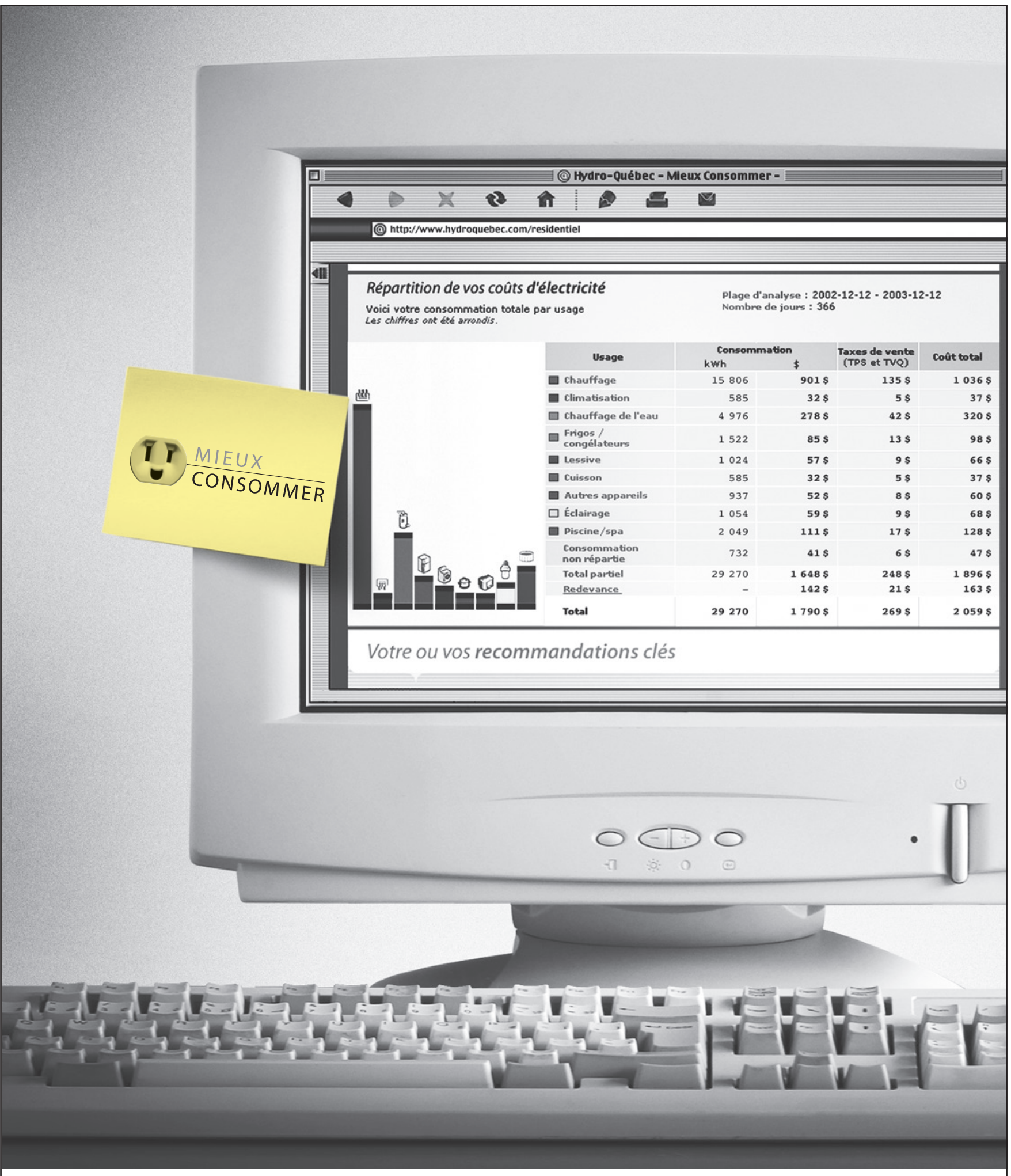

MIEUX CONSOMMER, c'est d'abord établir votre profil de consommation d'énergie. Faites-le dès maintenant au moyen du *Diagnostic résidentiel* MIEUX CONSOMMER, que vous trouverez sur le site www.hydroquebec.com/residentiel. Simple et pratique, cet outil vous permettra de mieux comprendre votre consommation et vous indiquera les habitudes que vous pourriez changer. De plus, vous recevrez sur-le-champ des conseils personnalisés ainsi que des bons de réduction applicables à l'achat de produits moins énergivores offerts par nos partenaires. Et quand vous visiterez les détaillants participants, recherchez le logo MIEUX CONSOMMER, qui identifie clairement les produits économiseurs d'énergie.

www.hydroquebec.com/residentiel

Si vous n'avez pas accès à Internet, composez ÉNERGIE (514 363-7443) dans la région de Montréal ou le 1 800 ÉNERGIE ailleurs au Québec pour obtenir un exemplaire papier du *Diagnostic résidentiel*. Assurez-vous d'avoir votre facture d'Hydro-Québec sous la main.

Hydro Québec

3203801A

Apprenez l'anglais cet été !

Venez participer au Programme de bourses d'été de langues (PBEL) pendant cinq semaines, ce printemps ou cet été, et joignez-vous aux 24 millions de Canadiennes et Canadiens et aux 800 millions de personnes dans le monde qui parlent anglais !

Inscrivez-vous en ligne au www.cmec.ca/olp/
ou téléphonez au 1 877-866-4242.

Date limite des inscriptions : **29 février 2004**.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Council of Ministers of Education, Canada

Patrimoine canadien Canadian Heritage

3208162A

Aéroplan

1000 milles Aéroplan^MD par séjour

Club GOUVERNEUR

- Petit déjeuner continental ou 5 $ de rabais au restaurant ††
- 15e nuitée gratuite
- Accès Internet haute vitesse**
- Et autres avantages †

Nuit et petit déjeuner
À partir de 75 $*

* Le prix peut varier selon les établissements. Aucune autre offre ne peut être jumelée à cette offre. En vigueur du 1er janvier au 31 mars 2004.
** Dans certains établissements.
† Voir tous les détails sur le site www.gouverneur.com
†† Appliquable seulement lors de votre séjour à l'hôtel où vous séjournez.
MD Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada.

GOUVERNEUR HÔTELS

1·888·910·1111
www.gouverneur.com

Montréal (Place Dupuis) • Montréal (Île Charron) • Québec (Sainte-Foy)
Trois-Rivières • Sherbrooke • Saint-Georges • Chicoutimi • Rimouski
Sept-Îles • Rouyn-Noranda • Shawinigan • Saint-Jean-sur-Richelieu

3197675A
3197680

MONTRÉAL PLUS

Entreposée à l'usine de filtration d'eau, une collection de la Ville déménage

SÉBASTIEN RODRIGUE

Couché dans du papier bulle, un bronze du poète roumain Eminescu repose dans un coin sombre et frisquet d'une usine de filtration d'eau. Il ne s'agit pas d'une exposition nouveau genre, mais plutôt d'un entreposage de fortune auquel la Ville de Montréal mettra bientôt fin en déménageant des milliers d'objets patrimoniaux.

L'imposante statue de bronze du poète roumain attend ainsi que la Ville inaugure un parc dédié à ce pays de l'Europe de l'Est ou à la ville de Bucarest. Qualifié d'« Émile Nelligan » de la Roumanie, Eminescu se retrouvera donc un jour immortalisé dans un parc ou une place publique de la métropole. Pour l'instant, il côtoie plutôt les consoles électroniques d'une section de l'usine de filtration d'eau Charles-J.-Des Baillets, dans l'arrondissement de LaSalle.

Dans une immense salle aux murs turquoise s'empilent quelques boîtes en bois contenant des oeuvres, du mobilier urbain ou des pièces historiques. « Elles restent là pour une durée indéterminée, le temps de leur trouver un emplacement », explique Claude Brault, du Service du développement culturel de la Ville de Montréal.

Récemment, la Ville a enfin pu déplacer une statue d'Athéna dans un parc du quartier Parc-Extension. « Essentiellement, nous gardons les objets dans nos bureaux de la rue d'Iberville », précise M. Brault. Il s'agit surtout d'objets utilisés par les maisons de la culture pour des expositions itinérantes.

Des collections menacées

Cet entreposage inusité s'explique par le manque criant d'espace pour mettre les oeuvres d'art publiques de la Ville de Montréal. Une situation également vécue par les institutions scientifiques, dont les collections sont disséminées à quelques endroits ; même chose pour les découvertes archéologiques de la Ville de Montréal.

Le conseil municipal doit approuver lundi la location d'un immeuble de la rue Peel conçu pour recevoir les collections de plusieurs musées montréalais et de la Ville de Montréal.

Selon les différents responsables de la Ville de Montréal, ces volumineuses collections sont parfois entreposées dans des conditions qui compromettent leur conservation.

La Ville prépare donc un grand déménagement dans des locaux où la température et le taux d'humidité seront contrôlés afin de mieux conserver ces objets. Le conseil municipal doit approuver lundi prochain la location d'un immeuble rue Peel conçu pour recevoir les collections de plusieurs musées montréalais et de la Ville de Montréal.

Le Centre des collections muséales loge dans un édifice de l'École de technologie supérieure, où se trouvait autrefois la brasserie O'Keefe. Ces locaux, gérés par la Société des directeurs de musées montréalais, abriteront aussi des oeuvres des principaux musées montréalais.

Selon M. Brault, un entreposage prolongé d'une oeuvre ou de mobilier urbain dans un endroit très humide, comme une usine de filtration d'eau, peut altérer un objet. « Le centre évite les écarts de température, ce qui détériore les oeuvres », ajoute-t-il. Des milliers d'objets quitteront ainsi des lieux inappropriés pour des locaux adaptés.

Pour Claire Mousseau, responsable de l'archéologie à la Ville, ce déménagement rendra les 7000 objets de la collection archéologique plus facilement accessibles. « On n'osait plus investir dans la restauration des objets parce que leur espérance de vie était limitée », souligne-t-elle. Dans le nouveau centre, les objets pourront être restaurés en plus grand nombre et être par le fait même disponibles pour des expositions.

À l'Insectarium de Montréal, c'est 160 000 spécimens d'insectes qui iront dans les locaux de la rue Peel, soit 40 fois plus d'insectes que l'exposition présentée au public. La directrice de l'Insectarium, Johanne Landry, précise que l'on cherchait d'abord à faire de l'espace et ensuite à améliorer la conservation.

La Ville paiera près de 200 000 $ par an pour loger ces milliers d'objets, en plus de débourser un peu plus de 242 000 $ pour l'aménagement des lieux et 33 000 $ pour le déménagement prévu au printemps prochain.

PHOTO REMI LEMÉE, *LA PRESSE* ©

Ce bronze du poète roumain Eminescu attend l'inauguration d'un lieu public dans une salle d'une usine de filtration d'eau de Montréal, un type d'entreposage inusité qui a eu cours pendant longtemps à Montréal faute d'espace approprié.

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

PAS BESOIN DE TOUT AVOIR POUR TOUT AVOIR.

PONTIAC SUNFIRE
2 et 4 portes

10 998 $
à l'achat**

Plus de chevaux de série que les Civic, Sentra, Focus et Corolla*.
La performance Pontiac à petit prix.

• MOTEUR ECOTEC L4 2,2 L DE 140 HP • GARANTIE LIMITÉE 5 ANS/100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR SANS FRANCHISE • TRANSMISSION MANUELLE 5 VITESSES GETRAG • SUSPENSION TOURISME • PNEUS 195/70R14 TOUTES SAISONS • BANQUETTE ARRIÈRE REPLIABLE DIVISÉE 60/40 • SACS GONFLABLES AVANT (2) • PHARES ANTIBROUILLARDS • RADIO AM/FM STÉRÉO • ET BIEN PLUS...

PROGRAMME GM POUR LES DIPLÔMÉS 1000$

GARANTIE DU GROUPE PROPULSEUR 5 ANS 100 000 KM SANS FRANCHISE

PONTIAC BUICK GMC

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock Sunfire (2JB69/R7A ou 2JB37/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Certaines des caractéristiques illustrées sont offertes en option, pour un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits en sus et payables à la livraison. *Comparaison des modèles de base 2004. **À l'achat, préparation incluse. Transport (900 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

3201338

3201231A

Loi 111 • $ • Loi 111 • $ • Loi 111 • $ • Loi 111 • $ • Loi 111

$ Loi 111 – Réclamation $

Ce message s'adresse aux enseignantes et enseignants des commissions scolaires ou à leurs ayants droit :

qui ont fait la grève le 17 ou le 18 février 1983 ;

ET qui ont subi une double coupure de traitement ;

ET qui ne sont plus à l'emploi de ce même employeur ;

ET qui ne sont pas membres de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (CSQ) ;

ET qui n'auraient pas encore été contactés par leur syndicat.

Ce message s'adresse aussi aux enseignantes et enseignants qui étaient à l'emploi d'un des cégeps suivants : Matane, Ste-Foy ou Drummondville.

Ces personnes doivent **obligatoirement** faire une demande écrite de réclamation, sous pli recommandé :

- à la commission scolaire à laquelle appartient maintenant l'école où elles enseignaient ;

ou

- au cégep où elles enseignaient,

afin de recevoir le montant compensatoire qui leur est dû.

Toute demande de réclamation doit être acheminée **avant le 15 avril 2004**.

Des formulaires de réclamation sont disponibles auprès de tous les syndicats d'enseignantes et d'enseignants (préscolaire, primaire, secondaire, FP, FGA et cégeps), auprès de toutes les directions des ressources humaines de toutes les commissions scolaires ou des cégeps, et sur le site Web de la FSE pour les enseignantes et enseignants de commission scolaire (www. fse.qc.net) et sur le site de la FEC pour les enseignantes et enseignants de cégep (http://fec.csq.qc.net)

Si vous étiez enseignante ou enseignant d'une commission scolaire et que vous ne connaissez pas le nom de la commission scolaire où adresser votre demande, ou que votre école de 1983 n'existe plus, communiquez au numéro (418) 649-8888, poste 3178 ou avec votre syndicat.

Note : Les enseignantes et enseignants qui étaient membres en 1983 de la PACT ou de la PAPT et qui ont déjà envoyé leur demande de réclamation à l'APEQ (QPAT) ne sont pas concernés par ce message.

Fédération des syndicats de l'enseignement (CSQ)
Enseigner, c'est s'engager de A à Z.

QPAT APEQ 1864

Fédération des enseignantes et enseignants de CEGEP (CSQ)

3207477A

Loi 111 • $ • Loi 111 • $ • Loi 111 • $ • Loi 111 • $ • Loi 111

MONTRÉAL PLUS

Montréal prêt pour les inscriptions à ses propres Jeux gais

TRISTAN PÉLOQUIN

Malgré le refus de la Fédération des Jeux gais d'accorder à Montréal la licence pour les Jeux de 2006, les organisateurs montréalais maintiennent le cap et se disent fin prêts à recueillir les inscriptions.

Faute d'avoir obtenu l'aval de la Fédération, l'événement portera toutefois le nom de « Rendez-vous Montréal 2006 ». Les compétitions se dérouleront au Stade olympique, du 29 juillet au 5 août. Le rassemblement sportif sera également précédé de deux jours de conférences.

Selon Jean-Yves Duthel, porte-parole de l'organisation, sept des 16 millions nécessaires à la tenue des Jeux ont déjà été amassés. La brasserie Labatt a notamment assuré une participation importante, et les différents commanditaires publics (les gouvernements provincial et fédéral, ainsi que la Ville de Montréal) ont décidé de maintenir leur appui financier malgré l'incapacité de Montréal 2006 de s'entendre avec la Fédération des Jeux gais. Il n'est d'ailleurs pas impossible que d'autres grandes villes américaines, comme Atlanta et Chicago, tiennent leurs propres Jeux sous l'égide de la Fédération, simultanément à ceux de Montréal. Montréal 2006 croit toutefois détenir une bonne avance, puisque la majorité des équipes sportives gaies et lesbiennes consultées par sondages se seraient montrées favorables à la tenue des Jeux dans la métropole québécoise.

En novembre, après un blitz de négociations de dernière minute, la Fédération des Jeux gais avait donné un ultimatum aux organisateurs montréalais, les exhortant à revoir considérablement à la baisse le budget et le nombre de participants prévus pour l'événement.

Devant cette situation, Montréal 2006 avait décidé de tenir les Jeux sans le sceau de la Fédération, estimant que la métropole peut attirer sans problème 16 000 participants.

Qui a sorti les ordures?

RAYMOND GERVAIS

Qui a avisé le père de Michael Tarantino, en Floride, que son fils était mort à Montréal ? Qui a placé le cadavre de l'homme de 49 ans dans un sac parmi des ordures, et qui a déposé le corps en bordure du trottoir dans l'espoir que les éboueurs le confondent avec des ordures ménagères ? Et où vivait cet homme, un résidant américain entré illégalement au Canada depuis quatre ans ?

Voilà autant de questions auxquelles les enquêteurs de la division des crimes majeurs du Service de police de la Ville de Montréal tentent de trouver des réponses.

Hier matin, quelque 25 policiers et enquêteurs ont fait du porte-à-porte dans l'arrondissement de Ville-Émard/Côte-St-Paul dans l'espoir de trouver une piste qui pourrait leur faire remonter la filière et trouver où vivait cet homme et avec qui.

Le commandant André Bouchard du SPVM a expliqué hier que ses hommes ne disposaient jusqu'à maintenant que de très peu d'indices leur permettant de découvrir ce qui s'est passé.

Une autopsie a révélé que la victime ne portait aucune marque de violence et que Tarantino était probablement mort de cause naturelle. « On sait qu'il avait un faible pour la bière de marque Corona. Comme il y a un très grand nombre de dépanneurs qui vendent de la bière dans le secteur, nos policiers vont rencontrer ces commerçants et leur exhiber la photo de M. Tarantino dans l'espoir d'en apprendre un peu plus », a expliqué le commandant.

PHOTO FOURNIE PAR LE SPVM
Michael Tarantino

C'est un appel anonyme logé auprès du père du disparu en Floride, en provenance de Montréal, qui a permis aux policiers d'identifier Tarantino. L'interlocuteur a tout simplement dit au père : « votre fils est mort et la police de Montréal est au courant ». Le père a communiqué avec les policiers de Montréal et leur a fait parvenir une photo de son fils. Le cadavre de Tarantino avait été découvert vers 8h30 le 5 février dernier sur la rue Pitt, près de la rue Dunn, par des déneigeurs.

En 2000, Tarantino avait essayé d'entrer au Canada, mais l'accès lui avait été refusé, puisqu'il possédait un casier judiciaire pour fraude aux États-Unis. Son père a confié aux policiers que son fils avait tout de même réussi à entrer au Canada quelque temps après. Si jamais la police réussit a découvrir où vivait Michael Tarantino et avec qui, des accusations criminelles pourraient être portées pour outrage à un cadavre, pour avoir pris des dispositions illégales pour se débarrasser d'un corps en plus d'avoir entravé le travail de la police.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
Canadian Air Transport Security Authority

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est responsable des principaux aspects de la sûreté du transport aérien au Canada.

Une des priorités de l'ACSTA a été d'établir des normes nationales uniformes pour tous les agents de contrôle préembarquement.

Voici certaines améliorations que l'ACSTA a apportées jusqu'à présent :

- trois fois plus d'heures de formation pour les agents de contrôle
- un programme uniforme d'évaluation et de certification des formateurs d'agents de contrôle
- la création de centres de formation régionaux à travers le pays

Ces changements font tous partie du mandat de l'ACSTA, celui de faire du système de sûreté du transport aérien au Canada un des meilleurs qui soit.

Voici comment vous pouvez participer :

Avant votre départ en avion, renseignez-vous sur les articles qui ne sont pas permis dans vos bagages de cabine ou enregistrés. Pour savoir quels sont ces articles ou obtenir d'autres renseignements, y compris des conseils pratiques qui vous aideront à passer au point de contrôle préembarquement de façon efficace, visitez www.acsta-catsa.gc.ca. Bon voyage!

ACSTA CATSA

3208115A

Canada

Beauharnois largue le Suroît

Le projet n'est plus acceptable, tranche le maire

PIERRE COUTURE
LE SOLEIL

La Ville de Beauharnois ne veut plus de la centrale au gaz naturel du Suroît. « Pour nous, ce projet n'est plus acceptable », a indiqué hier au *Soleil* le maire Daniel Charlebois.

La municipalité se range ainsi derrière la majorité de sa population, qui rejette massivement le projet de la centrale de 800 mégawatts (MW). Une centrale qu'Hydro-Québec souhaite construire et exploiter à Beauharnois, en partenariat avec la multinationale General Electric (GE).

« Au moins 80 % de la population ne veut pas de ce projet, a poursuivi le maire. Alors, comme j'ai été élu pour écouter mes citoyens et les servir, je me dois de respecter leur volonté. »

La municipalité, qui compte 12 000 habitants, a pourtant signé en 2001 un protocole d'entente avec la société d'État pour la construction de la centrale.

« Mais depuis, les choses ont changé, reconnaît le maire. Hydro-Québec a oublié de nous dire des petites choses qui sont devenues très importantes depuis. Comme quoi ? Comme le fait que c'est General Electric qui construira la centrale et qui l'exploitera. Ce sont des informations majeures qui ne nous ont pas été communiquées en temps opportun. »

Le 10 février dernier, le maire et les six conseillers de Beauharnois devaient d'ailleurs rencontrer la haute direction de la société d'État pour faire le point sur la question du Suroît.

« Vingt-quatre heures avant notre rencontre, les gens d'Hydro se sont désistés. C'est indélicat et très malheureux de leur part », affirme-t-il.

Projet de rechange

Qu'à cela ne tienne, le maire de Beauharnois n'entend pas demeurer les bras croisés très longtemps. Dans une lettre transmise jeudi à la Régie de l'énergie, il demande que les audiences publiques du tribunal réglementaire sur le Suroît soient tenues dans les limites de sa ville.

« Si les audiences du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) ont eu lieu ici, je ne vois pas pourquoi la Régie ne viendrait pas ici également. »

Le magistrat affirme toutefois avoir une solution de rechange au projet du Suroît pour combler les besoins éventuels du Québec en électricité entre 2007 et 2010.

Une solution qu'il se garde toutefois de dévoiler pour le moment. « La solution sera incluse dans mon mémoire, qui sera déposé à la Régie d'ici le 20 avril », a-t-il précisé.

Rappelons que le conseil municipal de Beauharnois n'a toujours pas adopté la modification de zonage nécessaire à la construction de la centrale du Suroît.

Le maire n'écarte d'ailleurs pas l'idée d'une consultation publique sur la question si la Régie se montrait favorable au projet d'Hydro-Québec.

Construite au coût de 550 millions de dollars, la centrale serait sous la responsabilité de General Electric, alors qu'Hydro-Québec Production assumerait l'achat du gaz naturel nécessaire à la centrale ainsi que la vente de l'électricité sur les marchés.

Le Suroît émettrait 2,25 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES) par année dans le ciel québécois, faisant augmenter de 2,5 % les émissions de GES totales du Québec.

DÉBAT SUR LES MARIAGES GAIS

La SRC blâmée par le Conseil de presse

TRISTAN PÉLOQUIN

Qualifiant de « formule boiteuse » l'entrevue de confrontation menée en septembre par la journaliste Denise Bombardier au sujet des mariages de même sexe, le Conseil de presse du Québec vient de donner un blâme à la Société Radio-Canada, à qui il reproche d'avoir dérogé à son code de déontologie.

Diffusée dans le cadre de l'émission *Le Point*, l'entrevue opposait Mme Bombardier et le secrétaire des Archives gaies du Québec, Louis Godbout. Voyant des « propos homophobes » dans les opinions exprimées par la journaliste, le syndicat des communications de la SRC ainsi que plusieurs groupes de pression homosexuels avaient vivement réagi, réclamant le retrait immédiat de l'émission.

Dans sa décision qui sera officiellement rendue publique lundi, le Conseil estime que la formule de débat choisie par la SRC faisait jouer à Mme Bombardier des rôles contradictoires, la forçant à « pratiquer alternativement, quand ce n'est pas simultanément, du journalisme d'information et tout simplement de l'opinion ».

Le tribunal d'honneur des médias épargne toutefois Mme Bombardier de tout reproche, affirmant que le manque de pondération de l'émission relevait avant tout de la « formule boiteuse » de l'entrevue, « et non du comportement de l'animatrice ».

La SRC avait prévu diffuser une dizaine de débats semblables dans le cadre du *Point*. L'émission a toutefois été retirée peu de temps après la diffusion de cette première entrevue controversée. Cette semaine, Denise Bombardier apprenait en outre que ses émissions *Mémoires d'enfance* et *Conversation* ne reviendraient pas l'an prochain.

Édition limitée de
l'Altima 2.5S **Extra 2004**

SUPERBES LIGNES.

1000$
D'OPTIONS **SANS FRAIS***

- Jantes en alliage de 16 po
- Siège du conducteur à 8 réglages électriques
- Commandes audio montées sur le volant
- Ordinateur de bord et affichage de la température extérieure
- Commande du volume variant avec la vitesse
- Dispositif antivol
- Volant de direction gainé cuir

Altima 3.5 SE
RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE **MOTEUR À DACT 245 CHEVAUX** PRIMÉ PAR LA PRESSE AUTOMOBILE

LOCATION À PARTIR DE
279$ **PAR MOIS†**
Comptant initial de 2 950$
(transport et préparation compris)
0$ **de dépôt de sécurité À LA LOCATION††**

PRIX À L'ACHAT
23 495$**

- **Moteur 2,5 litres de 175 chevaux**
- Boîte de vitesses automatique à 4 rapports
- Climatiseur
- Lève-glaces et verrouillage des portières électriques
- Freins à disque aux quatre roues
- Rétroviseurs extérieurs à glace dégivrante
- Radio AM/FM 100 watts avec lecteur CD

Quest **2004** | **SUPERBE POUR VOTRE LIGNÉE.**

« Meilleur achat » fourgonnettes selon *Le Guide de l'auto 2004*

LOCATION À PARTIR DE
379$ **PAR MOIS†**
Comptant initial de 3 495$
(transport et préparation compris)

PRIX À L'ACHAT
31 395$**

- **Moteur V6 de 240 chevaux**
- Boîte de vitesses automatique à 4 rapports
- Siège de la 2e et 3e rangée se repliant à plat
- Régulateur de vitesse
- Système antidémarrage du moteur
- Dispositif ABS et freins à disque aux 4 roues
- Climatisation avant et arrière
- Contrôle de traction
- Système audio AM/FM/CD 150 watts
- 2 coussins gonflables
- Rideaux gonflables (toutes les rangées)
- Sièges avant chauffants
- Ordinateur de bord

www.nissan.ca 1 800 387-0122

OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE

*†Location de 48 mois pour l'Altima 2.5 S Extra 2004 avec boîte de vitesses automatique (T4VG74 AE00) et la Quest 3.5 S 2004 avec boîte de vitesses automatique (V6RG74 AA00). Acompte ou échange équivalent de 2 950 $ pour l'Altima et de 3 495 $ pour la Quest. Sur approbation du crédit. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 $/km extra. Premier versement et dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel, toutes taxes comprises, requis à la livraison. ††Pour un temps limité, 0 $ de dépôt de sécurité sur l'Altima 2004. *L'offre est d'une durée limitée et peut faire l'objet de changement sans préavis. Le 1 000$ d'options en valeur additionnelle reflète la différence de prix entre la version 2.5 S avec ensemble Agrément et la version 2.5 S Extra. **Prix à l'achat de l'Altima 2.5 S Extra avec boîte de vitesses automatique (T4VG74 AE00) et de la Quest 3.5 S 2004 avec boîte de vitesses automatique (V6RG74 AA00). **Assistance routière 24 h.** †, ††, *, **Taxes, immatriculation, assurances, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus sur toutes les offres de location ou d'achat. Transport et préparation (975 $ pour l'Altima et 1 035 $ pour la Quest) non compris dans les offres d'achat. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. ‡Chez les concessionnaires participants. Nissan, le logo Nissan, la signature «Découvrir_» et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.*

NISSAN ®

3206937A

Les Obligations boursières du Québec

Le Québec à la puissance[30]

Rendement maximal
70%

Échéance
5 ans

Pas de limite de rendement

Échéance
10 ans

Boni de 1%
du capital investi, applicable sur les nouveaux fonds REER.

- Votre capital ne peut pas diminuer.
- Rendement basé sur la variation de l'Indice Québec 30[MD], qui reflète la performance boursière de 30 grandes entreprises ayant leur siège social au Québec.

Liste des entreprises de l'Indice Québec 30[MD]

- Abitibi-Consolidated Inc.
- Alcan Inc.
- Alimentation Couche-Tard Inc.
- Banque de Montréal
- Banque Laurentienne du Canada
- Banque Nationale du Canada
- Banque Royale du Canada
- BCE Inc.
- Bombardier Inc.
- Cambior Inc.
- Cascades Inc.
- Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada
- Corporation Financière Power
- Domtar Inc.
- Groupe CGI Inc.
- Groupe SNC-Lavalin Inc.
- Groupe TVA inc.
- Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc.
- Les Industries Dorel
- Les Vêtements de Sports Gildan Inc.
- L'Industrielle Alliance Compagnie d'Assurance sur la Vie
- Mega Bloks Inc.
- Metro Inc.
- Molson Inc.
- Neurochem Inc.
- Power Corporation du Canada
- Quebecor Inc.
- Quebecor World Inc.
- Saputo Inc.
- Transcontinental Inc.

Pour plus de détails concernant l'Indice Québec 30[MD], visitez le **www.iq30-iq150.org**

En vente jusqu'au 5 mars 2004.

1 800 463-5229

Exceptionnellement, nous serons ouverts le dimanche 29 février, de 10 h à 16 h.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de février, de 10 h à 16 h.
Passez nous voir au 2000, av. McGill College à Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de février, de 10 h à 16 h. Visitez le **www.epq.gouv.qc.ca**

Épargne Placements Québec

3207498A

3196805

MONTRÉAL PLUS

EN BREF

Les défusionnistes révisent les listes électorales

La mairesse de l'arrondissement de Beaconsfield-Baie-d'Urfé, Anne Myles, a annoncé hier la mise sur pied d'un comité pour la défusion dont le principal objectif sera de réviser les liste électorales utilisées pour les registres et les référendums sur la défusion. Selon M[me] Myles, la liste électorale contiendrait 3000 noms de trop. M[me] Myles craint que les listes électorales rendent difficiles l'obtention d'une défusion. Selon le projet de loi 9, au moins 35 % des personnes inscrites sur la liste référendaire devront voter en faveur de la reconstitution. Le groupe « Beaconsfield : citoyens pour la défusion » a lancé du même coup une campagne de financement pour promouvoir la reconstitution de la ville de Beaconsfield.
La Presse

De nouveaux gilets pare-balles pour les policiers

Plus d'un millier de policiers de la métropole patrouillent avec des gilets pare-balles qui ne respectent pas les normes, et la direction du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) soupçonne les quelque 2000 autres gilets de ne pas être conformes. Un appel d'offres a d'ailleurs été lancé cette semaine pour remplacer les panneaux balistiques des gilets achetés entre 1988 et 1998 au coût de 281 000 $. Des tests supplémentaires seront aussi effectués sur les quelque 2000 gilets achetés depuis 1998. Le SPVM soutient que ces tests seront menés à titre préventif. Des tests balistiques avaient révélé en janvier dernier que les gilets achetés avant 1998 ne répondaient plus aux normes.
La Presse

Un ado enragé de Trois-Rivières est accusé

Une kyrielle d'accusations ont été portées, hier, contre un adolescent de 16 ans qui voulait vraisemblablement régler ses comptes avec des membres de la direction d'une école secondaire de Trois-Rivières. Le garçon avait été arrêté jeudi matin en route vers l'école et en possession d'un couteau de boucherie. Au Tribunal de la jeunesse, il a été accusé de voies de fait, de harcèlement, de possession d'une arme dans un dessein dangereux, d'entrave au travail des policiers, de méfait sur un véhicule de police et de tapage. Élève studieux, l'adolescent avait, semble-t-il, des problèmes de respect des règles et en avait particulièrement contre le code vestimentaire de son école. Mercredi, il avait eu une altercation avec des membres de la direction du pavillon Sainte-Ursule de l'école secondaire Les Pionniers. Une plainte avait été déposée à la police. Le soir même, après une discussions avec les policiers, l'adolescent avait été mis en liberté. Mais jeudi matin, il se dirigeait de nouveau vers l'école.
Le Nouvelliste

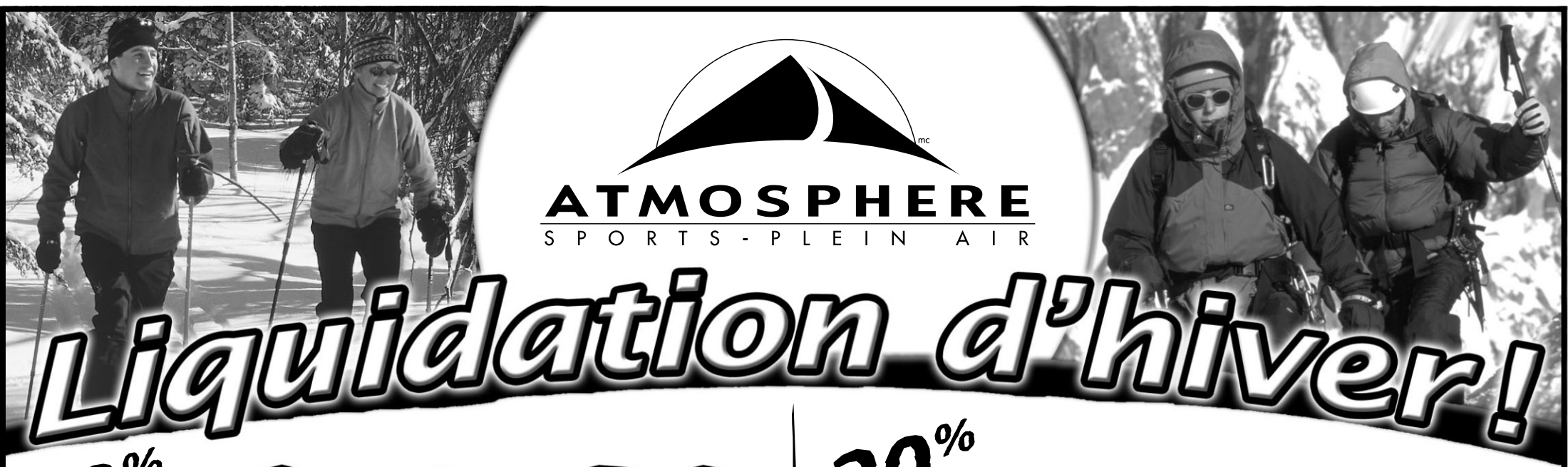

20% à 60% de rabais
sur tous les vêtements d'hiver

20% à 50% de rabais
sur tous les vêtements prêt-à-porter et sur tous les vêtements d'hiver pour junior (saison automne/hiver 2003)

20% à 50% de rabais
sur une vaste sélection d'accessoires de vêtement

Jusqu'à 30% de rabais
sur une vaste sélection de skis de fond et de raquettes à neige

MOUNTAIN HARD WEAR · SALOMON · patagonia · EXOFFICIO · ASOLO · Marmot · chlorophylle h. tech. · ARC'TERYX · TUBBS SNOWSHOES · Lowe alpine · ATLAS SNOW-SHOE COMPANY · THE NORTH FACE · Royal Robbins Outdoor & Travel Clothing · FISCHER

Montréal et environs

Anjou
Galeries d'Anjou
(514) 354-2997

Brossard
Mail Champlain
(450) 671-8585

LaSalle
Carrefour Angrignon
(514) 365-1286

Laval
3912, autoroute 440 O.
(450) 682-5998

Montréal
1610, rue St-Denis
(514) 844-2228

Pointe-Claire
Centre Fairview
(514) 694-8182

Rosemère
Place Rosemère
(450) 435-3820

St-Bruno
Promenades St-Bruno
(450) 653-0599

St-Sauveur
Les Factoreries St-Sauveur
(450) 227-2155

Québec

Lebourgneuf
Méga Centre Lebourgneuf
(418) 627-6665

Ste-Foy
Place Ste-Foy
(418) 780-8035

Trois-Rivières

Trois-Rivières
2930, boul. des Récollets
(819) 370-3100

Chicoutimi

Chicoutimi
Place du Royaume
(418) 545-0767

AT0412168

Prix en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'au dimanche 22 février 2004. Tous les modèles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement offerts dans tous nos magasins. Les produits en promotion sont offerts en quantité limitée et varient d'un magasin à l'autre. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées. Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent différer des produits annoncés. Les rabais sont applicables sur le prix régulier sauf indications contraires.

AIR MILES Des voyages et bien davantage

Offre de base : Obtenez 1 mille de récompense AIR MILES[md] pour chaque tranche d'achat de 20$* (avant taxes).

*Les milles de récompense ne s'appliquent pas sur les achats de certificats-cadeaux, les services et les locations. [md]Marque déposée d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par Le Groupe Forzani Ltée

3206236A

TEMPÊTE DE NEIGE

Halifax reprend péniblement vie

PASCALE BRETON

HALIFAX – Au lendemain de l'importante tempête qui a laissé près d'un mètre de neige, Halifax commence à émerger péniblement de sa léthargie blanche, mais ce n'est pas avant lundi que la vie pourra reprendre son cours normal.

En moins de 24 heures, ce sont 95 centimètres de lourds flocons qui ont enseveli la capitale de la Nouvelle-Écosse, fracassant du même coup un record datant de 1944. Alors, 51 centimètres de neige étaient tombés en une journée.

Halifax hier, c'était tout simplement un enfer blanc. Sous le ciel redevenu bleu et clair, la neige était pourtant étincelante, offrant un magnifique coup d'oeil. Mais les accumulations dans les rues ont rendu périlleuse la circulation une grande partie de la journée. Les rares automobilistes devaient circuler à la file indienne, se frayant un chemin entre les bancs de neige poussés au milieu de la chaussée, faute de place.

Le gouvernement a maintenu l'état d'urgence pour la deuxième journée, pressant les citoyens de rester chez eux afin de laisser les équipes de déneigement faire leur travail. Il faudra trois jours pour dégager les rues et au centre-ville, la neige devra carrément être transportée ailleurs puisqu'il n'y a plus d'espace pour la mettre.

Les trottoirs ont été transformés en bancs de neige, souvent plus hauts que les piétons qui, eux, ont envahi les rues. Après une journée confinés à l'intérieur en raison du blizzard qui soufflait des pointes de 100 km/h, plusieurs résidants ont mis le nez dehors hier, ébahis de voir leur ville ainsi transformée.

« En général, les gens ont assez bien respecté le mot d'ordre et sont restés chez eux, ce qui a permis aux équipes de déneigement de nettoyer en bonne partie les grandes artères. L'une des difficultés était de déneiger alors que des autos avaient été abandonnées au milieu de la route par des automobilistes pris dans la tempête », explique Sheila Tulloch, responsable des mesures d'urgences au gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

À l'aéroport, c'est la cohue. Plusieurs voyageurs apprennent avec dépit que leur vol est annulé, tandis que de rares chanceux pourront tout de même partir. « Je devais partir aujourd'hui, mais je pense que c'est annulé. Je vais attendre pour voir quand je pourrai avoir un autre vol pour Ottawa. Le plus tôt possible j'espère, j'aimerais être chez moi pour le week-end », dit Julian Heining, tout de même optimiste.

En raison de l'affluence, plusieurs voyageurs devront attendre encore deux jours avant d'espérer repartir. Le vaste aéroport a donc pris des allures de salle d'attente avec des valises partout, des gens qui font la file devant les téléphones publics ou les autres, l'oreille vissée au cellulaire, qui tentent de joindre leur compagnie aérienne.

Il y a quand même une bonne nouvelle. Le gouvernement a autorisé les épiceries à grande surface à ouvrir leurs portes demain après-midi pour permettre aux citoyens de se ravitailler. Et les autorités espèrent un retour à la normale lundi.

PHOTO PC

Rick Meyer et Sara Jane MacDonald, de Halifax, ne ménagent pas leurs efforts pour dégager leur voiture, littéralement ensevelie sous la neige.

2004: L'ANNÉE DE TOUTES LES NISSAN!

Murano 2004

« ***MEILLEUR ACHAT*** » utilitaire sport moyens et grands formats selon *Le Guide de l'auto 2004*

PRIX À L'ACHAT
39 700$* PDSF

LOCATION À PARTIR DE
469$ /MOIS†
Comptant initial de 3 995$
(transport et préparation compris)

- **Moteur V6 de 245 chevaux**
- Traction intrégrale
- Jantes en alliage 18 pouces

FINANCEMENT À L'ACHAT
3,8%**

Xterra 2004

PRIX À L'ACHAT
30 998$* PDSF

LOCATION À PARTIR DE
369$ /MOIS†
Comptant initial de 2 995$
(transport et préparation compris)

- **Moteur V6 de 3,3L**
- Capteur ABS aux quatre roues
- Groupe électrique

FINANCEMENT À L'ACHAT
3,8%**

Pathfinder Chinook 2004

PRIX À L'ACHAT
36 200$* PDSF

LOCATION À PARTIR DE
399$ /MOIS†
Comptant initial de 3 995$
(transport et préparation compris)

- **Moteur V6 de 240 chevaux**
- Boîte de vitesses automatique
- Jantes en alliage de 16 po

FINANCEMENT À L'ACHAT
3,8%**

Pathfinder Armada 2004

PRIX À L'ACHAT
53 500$* PDSF

LOCATION À PARTIR DE
699$ /MOIS†
Comptant initial de 5 995$
(transport et préparation compris)

- **Moteur V8 de 5,6L, 305 chevaux à DACT**
- Boîte de vitesses automatique à 5 rapports

FINANCEMENT À L'ACHAT
3,8%**

www.nissan.ca 1 800 387-0122

OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE‡

*†Location de 48 mois pour le Murano SL 2004 (L6TG14 AA00), le Pathfinder SE Armada 2004 avec boîte de vitesses automatique (7CSG74 AA00), le Pathfinder Chinook 2004 avec boîte de vitesses automatique (5CRG74 AE00) et le Xterra XE 2004 avec boîte de vitesses automatique (8CLG74 AE00). Acompte ou échange équivalent de 3 995 $ pour le Murano et le Pathfinder Chinook, de 5 995 $ pour le Pathfinder Armada et de 2 995 $ pour le Xterra. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 $/km extra. Premier versement et dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel, toutes taxes comprises, requis à la livraison. *PDSF du Murano (L6TG14 AA00), Pathfinder Armada (7CSG74 AA00), Pathfinder Chinook (5CRG74 AE00) et du Xterra (8CLG74 AE00). **Taux de financement de 3,8 % à l'achat pour le Murano 2004, le Pathfinder Armada, le Pathfinder Chinook et le Xterra pour les termes jusqu'à 36 mois. **Assistance routière 24 h.** †, *, **Taxes, immatriculation, assurances, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus sur toutes les offres de location ou d'achat, transport et préparation (1 021 $ pour le Murano, 1 135 $ pour le Pathfinder Armada, 1026 $ pour le Pathfinder Chinook et 1 001 $ pour le Xterra) en sus sur les offres d'achat. Sur approbation du crédit. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre/louer à prix moindre. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. ‡Chez les concessionnaires participants. Nissan, le logo Nissan, la signature «Découvrir_» et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.*

NISSAN ®

3202814A

FORUM

Les secrets de la bible rouge

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Au moment même où s'ouvre le formidable festival Montréal en lumière, avec sa pléiade de grands chefs et de bonnes tables, voici qu'un petit scandale vient d'éclater à propos du guide Michelin.

Qui ne connaît pas le fameux guide rouge, le nec plus ultra de la restauration et de l'hôtellerie ?

C'est l'autorité par excellence. Fondé au tournant du 20e siècle par la compagnie de pneus du même nom, d'abord destiné aux chauffeurs, sa vocation gastronomique date des années 30. Ses étoiles font la fortune et le désespoir des chefs.

Il y a beaucoup d'autres guides, mais aucun n'a autant de prestige. Le petit Lebey, avec ses descriptions simples et précises, est celui qui est le plus utile à Paris pour les gens ordinaires. Le *Bottin Gourmand* est très bien mais trop lourd. Le *Gault et Millau* est plus disert et plus amusant à lire, mais ses conclusions sont un peu fantaisistes (les rédacteurs jugent souvent les restaurants à la quantité de jolies filles qu'ils attirent).

Pour le sérieux, donc, rien ne vaut (ne valait ?) le Michelin. Il couvre 11 pays européens. Ses étoiles et ses châteaux, ses maisonnettes et ses fourchettes, de même que ses « bibs gourmands » et ses « bib hôtels » indiquant un bon rapport-qualité-prix, sont la bible du voyageur. Sa crédibilité est (était ?) sans tache...

////////////////////////

Or, la semaine dernière, un dossier du *Figaro Magazine* démystifiait — respectueusement mais cruellement — l'auguste institution. La bible rouge non seulement n'est pas infaillible (cela, on le savait), elle a d'énormes failles.

Après 16 ans chez Michelin, l'un de ses mystérieux inspecteurs s'est mis à table (c'est le cas de le dire), rompant l'opaque culture du silence de Michelin. Et l'on en apprend de belles.

Saviez-vous que l'entreprise ne compte, pour les quelque 10 000 établissements répertoriés sur le territoire français, que cinq (oui, cinq !) inspecteurs — ceux qui vont sur le terrain, examinent les chambres d'hôtel et goûtent aux petits plats ?

Saviez-vous que ceux-ci, évidemment débordés, peuvent passer 60 heures sur la route pour un salaire d'instituteur, la seule consolation étant que leurs frais (mais non les pourboires, ni le vestiaire !) sont remboursés ?

En tout et pour tout, le personnel du Michelin compte une centaine de personnes affectées à ses différents services dans toute l'Europe. Alors ne nous demandons pas combien d'inspecteurs ont travaillé sur les guides d'Italie, de Grande-Bretagne ou d'Espagne...

Saviez-vous que loin d'être visités tous les ans, les établissements peuvent échapper pendant des années à la réévaluation ? Que ce sont les lettres, louangeuses ou critiques, qui font bouger les choses ? Mais que l'on ne vérifie pas si ces clients sont indépendants ou s'ils ne sont pas des amis du chef ou propriétaires d'un établissement concurrent (on n'exige même pas une copie de la facture) ?

Saviez-vous que les effectifs des inspecteurs sur le terrain ont été réduits de moitié depuis le changement de direction, et que les exigences du marketing l'emportent de plus en plus sur la rigueur ? D'où, par exemple, l'octroi d'étoiles à des régions gastronomiquement défavorisées, comme le Languedoc-Roussillon où les frères Pourcel de Montpellier ont obtenu une troisième étoile que plusieurs critiques gastronomiques jugent imméritée ?

Le guide, par contre, a ses intouchables, comme Paul Bocuse, qui ne se renouvelle pas depuis des années. D'ailleurs, l'octroi des deux et trois étoiles ne suit pas les recommandations des inspecteurs. C'est la direction qui en décide, à huis clos.

Parlant de la direction, saviez-vous que le directeur du Michelin est également directeur du marketing, ce qui est bien le comble de la confusion entre crédibilité professionnelle et impératifs commerciaux ? Que d'excellents chefs-restaurateurs comme Guy Savoy ont dû dépenser une fortune pour le décor afin de recevoir la troisième étoile qui aurait dû leur revenir bien avant ? Mais que, toujours d'après les spécialistes, bien d'autres (on cite Hélène Darroz, Marc Meneau) seraient surcotés ? Qu'un chef étoilé, en passant dans un autre établissement où il sert pourtant les mêmes plats, peut se voir inexplicablement rétrogradé ? Mais évidemment, si les établissements ne sont pas contrôlés...

////////////////////////

Je n'avais jamais cru le Michelin infaillible. Mais quand même, cinq inspecteurs pour toute la France ? Alors que les grands critiques de New York, par exemple, n'écrivent jamais sur un restaurant qu'ils n'ont pas visité au moins deux fois ?

En tout cas, maintenant je regrette drôlement de n'avoir jamais écrit au Michelin. Combien de fois n'ai-je pas voulu exposer une déception, ou au contraire louer la qualité d'un restaurant qui me semblait insuffisamment coté ? Chaque fois, ce beau projet s'envolait le lendemain, et je me disais que ma lettre aboutirait à la corbeille... Et voilà qu'on apprend que c'est le courrier des clients qui active la machine ! Alors, chers lecteurs-voyageurs, écrivez !

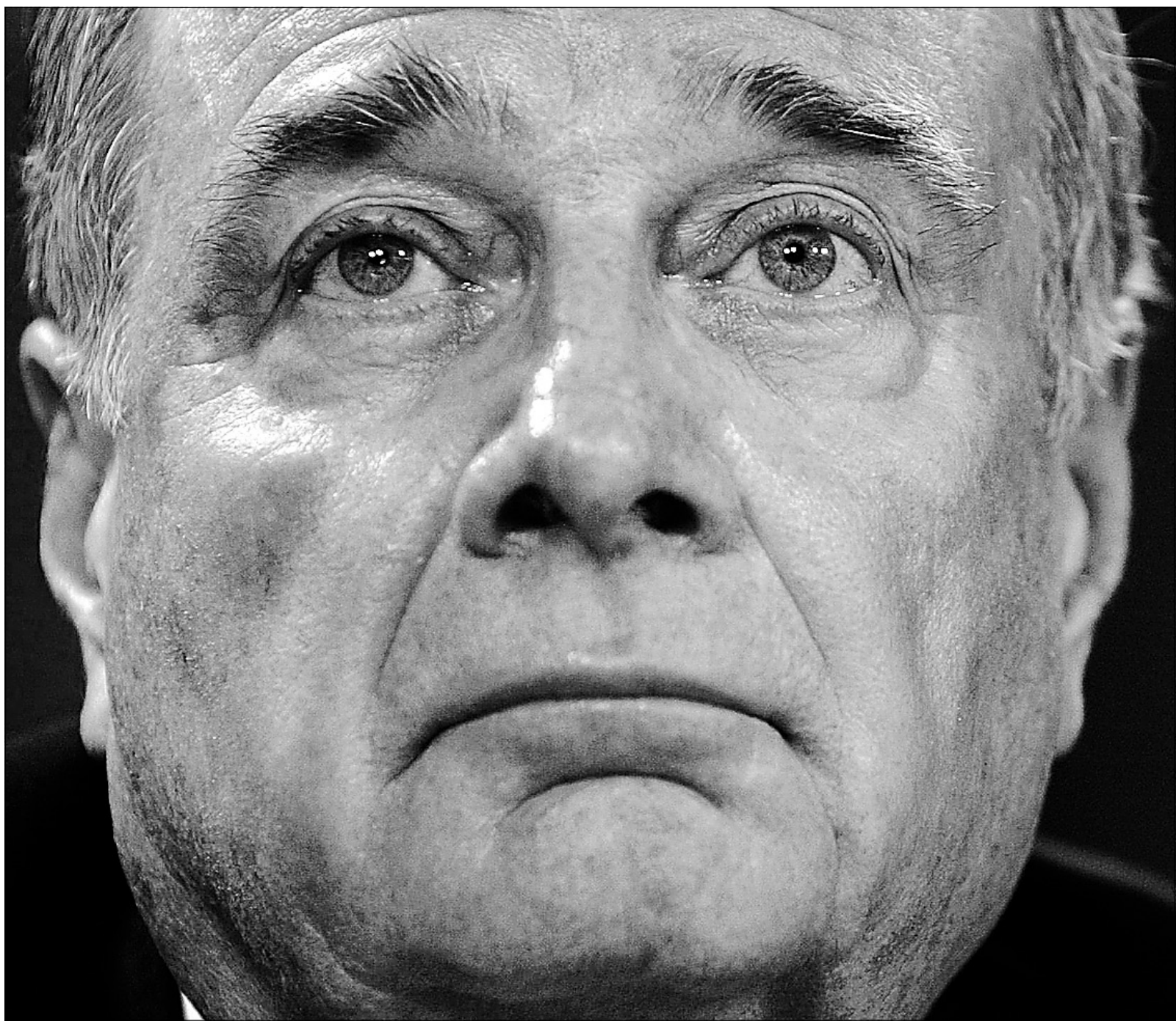

PHOTO PRESSE CANADIENNE©

Contrairement à Jean Chrétien et à Brian Mulroney, une des constantes dans la carrière de Paul Martin est qu'il ne s'intéresse pas à la politique.

Au courant ?

JOHN GRAY

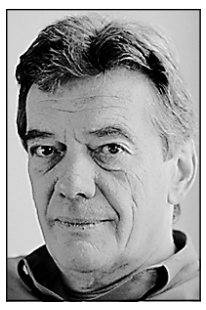

L'auteur est un journaliste qui a publié, il y a quelques mois, une biographie du premier ministre canadien, intitulée Paul Martin, un homme de pouvoir (Guy Saint- Julien Éditeur).

Pour un homme aussi curieux qu'il l'est à propos du vaste monde qui l'entoure, depuis l'astronomie jusqu'à la paléontologie, Paul Martin manque étrangement de curiosité à l'égard de son monde immédiat, et il est apparemment indifférent à l'apparence de ce monde aux yeux des autres.

Sa récompense pour ce manque de curiosité et cette indifférence est un niveau de trouble politique qui aurait été impossible à imaginer il y a tout juste deux semaines.

Mais ça n'a pas toujours été comme ça. Lorsqu'il a fait ses premiers pas en politique, en 1988, simple député d'arrière banc, il avait présenté une liste de ses avoirs au commis de la Chambre des communes. C'était bien plus que ce qu'il devait faire, mais il l'a fait parce qu'il voulait éviter tout doute possible quant à un conflit d'intérêts.

Les choses ont changé cinq ans plus tard lorsque les libéraux de Jean Chrétien ont été élus pour former le gouvernement et quand Paul Martin est devenu ministre des Finances. Howard Wilson, conseiller en matière d'éthique, dit à M. Martin qu'il devrait confier ses avoirs à un fonds de gestion sans droit de regard, ce qui permettrait au ministre des Finances de jeter à l'occasion un coup d'oeil sur son bébé chéri, Canada Steamship Lines.

C'est là que les signaux d'alarme auraient dû sonner aux oreilles de M. Martin. Ne lui est-il pas venu à l'esprit — sans égard à ce que Howard Wilson aurait pu dire — qu'il pouvait sembler étrange qu'un ministre des Finances soit propriétaire d'une si grande entreprise ? À ma connaissance, personne n'a jamais accusé M. Martin d'une quelconque activité illégale touchant CSL. Mais, on sait tous que la notion de conflit d'intérêts est une question d'apparences.

Toute l'affaire s'est dénouée l'an dernier. Quand il fut devenu de plus en plus évident que M. Martin deviendrait le prochain premier ministre, les partis d'opposition ont lancé une violente attaque à propos du fait qu'il était encore propriétaire de CSL, arguant qu'un conflit d'intérêts était inévitable. Il opposa d'abord de la résistance, puis capitula.

Air de stupéfaction

Lorsqu'il a annoncé qu'il renonçait à CSL en faveur de ses trois fils, M. Martin arborait un air de stupéfaction, abasourdi, l'air de se demander pourquoi il devait en arriver là. On soupçonne qu'il ne comprend pas encore et qu'il ne saisit pas que les questions subsisteront tant qu'il sera en politique et que CSL demeurera dans sa famille.

On observe une cécité de même nature à propos des questions d'argent dans la campagne à la direction du Parti libéral menée par M. Martin. Dans sa vie personnelle, le premier ministre ne s'est jamais comporté comme un riche fanfaron, bien qu'il soit certainement riche. La campagne à la direction a aussi révélé qu'il a des amis très riches, si riches qu'un certain nombre d'entre eux étaient prêts à allonger jusqu'à 100 000 $ pour s'assurer qu'il devienne premier ministre.

M. Martin est la figure classique de l'innocence, du pianiste dans le bordel qui a toujours ignoré ce qui se passait à l'étage.

Bien sûr, la politique coûte cher. Mais 12 millions de dollars pour un combat où les adversaires étaient virtuellement absents ? Ce n'était pas là une affaire de « trente sous » pour la démocratie. C'était plutôt une affaire de gens riches se démenant pour un autre homme riche, l'un des leurs. M. Martin a-t-il jamais songé que ça pouvait avoir l'air sordide ?

Encore une fois, c'est une affaire d'apparences, tout comme l'est le cas de John Duffy, conseiller occasionnel de M. Martin et tout récemment membre de son équipe de transition. M. Duffy est devenu lobbyiste pour Stelco, l'aciériste en difficulté qui a tant besoin d'aide du gouvernement de M. Martin.

Encore une fois, Howard Wilson ne semble pas perturbé, mais M. Martin devrait l'être, quant à lui. Si le premier ministre était sensible à de telles choses, il aurait établi ses propres normes et il les aurait mises en vigueur. Mais il n'a rien fait de tel. En deux mots comme en mille, ça pue ; on a l'impression que l'activité politique n'est qu'une voie royale vers l'auge.

A-t-il été surpris ?

Et aujourd'hui, nous avons le scandale des commandites, la disparition de 100 millions dans ce qui semble être des poches exclusivement libérales. Comme la majorité des Canadiens, le premier ministre est en colère, choqué, scandalisé. Mais a-t-il été surpris ?

On peut raisonnablement présumer qu'il n'a joué aucun rôle dans la manipulation de ces 100 millions. Quiconque un tant soit peu au courant de la politique libérale récente sait que M. Chrétien n'aurait jamais laissé M. Martin s'approcher du cercle d'initiés du Parti libéral au Québec. C'était son parti, et ceux qui dirigeaient le parti et s'occupaient de ses affaires étaient ses amis.

M. Martin était un ministre de premier plan dont la circonscription se trouvait tout bonnement au Québec, mais ça ne lui conférait aucun rôle dans le parti. Il aurait pu aussi bien être originaire de la Saskatchewan. M. Chrétien ne lui demandait pas son avis sur les affaires politiques au Québec et il n'a pas offert ses avis.

De toute manière, une des constantes dans la carrière de M. Martin est qu'il ne s'intéressait pas à la politique. Jean Chrétien et Brian Mulroney pouvaient parler politique pendant des heures, parce que c'était leur vie et leur obsession.

M. Martin ne s'intéresse pas à la politique ; il préférerait parler de politique publique.

Mais pour répéter la question à propos du programme de commandites, M. Martin a-t-il été surpris ?

À titre de ministre des Finances, M. Martin devait dépenser de l'argent, c'était dans l'ordre des choses ; on ne s'attendait pas à ce qu'il s'assure que cet argent soit dépensé correctement. C'est là le boulot du Conseil du Trésor. Mais il a vécu et travaillé au Québec pendant près de 40 ans ; à part tout le reste, il avait un intérêt personnel à se demander si son gouvernement allait connaître du succès dans sa promotion du fédéralisme. Ne s'est-il pas posé de questions ?

Beaucoup d'argent

Il y a certainement eu d'autres personnes qui se sont demandé si ce programme marchait ou si c'était de l'argent carrément gaspillé. Après tout, 100 millions, c'est beaucoup d'argent. Et même M. Martin, aussi peu intéressé par la politique soit-il, a dû entendre des rumeurs à propos des libéraux fédéraux au Québec. A-t-il posé des questions ?

Le premier ministre nous demande de croire qu'il ne s'est pas posé de questions et qu'il n'en a pas posé. C'est peut-être que, comme dans les cas de CSL, des campagnes de financement et des lobbyistes, tant qu'il était convaincu qu'il respectait la loi et qu'il demeurait dans les limites des convenances, sa propre vertu le satisfaisait. Il ne se sentait pas contraint d'en demander plus.

M. Martin est la figure classique de l'innocence, du pianiste dans le bordel qui a toujours ignoré ce qui se passait à l'étage. Jamais posé de questions à autrui ni à lui-même.

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

FORUM

ÉDITORIAUX

Le sac de bonbons

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Le rôle que semblent avoir joué dans l'affaire des commandites des sociétés d'État dirigées, à un moment ou à un autre, par des libéraux proches de Jean Chrétien, est l'un des aspects les plus troublants de ce scandale. Quelles que soient les conclusions des enquêtes à cet égard, les doutes soulevés par cette situation devraient suffire à convaincre le gouvernement de revoir le processus de nomination des dirigeants de ces sociétés.

À l'heure actuelle, les présidents et les membres des conseils d'administration des sociétés de la Couronne sont nommés par le premier ministre. Rien ne l'oblige à respecter quelque critère que ce soit. Il arrive que le premier ministre nomme des gens pour leur compétence ; il arrive qu'il en nomme pour les récompenser de leur contribution à la cause du parti.

Il ne s'agit pas d'interdire que les militants d'un parti soient nommés à la tête de sociétés d'État, mais d'empêcher que des incompétents le soient.

Toutes les études faites sur la question, de celle de Gérard Veilleux en 1994 à la plus récente du Bureau du vérificateur général en 2000, concluent que cette façon de faire devrait être modifiée. « Il est primordial qu'une société d'État, en tant qu'organisme du secteur public, soit bien régie pour que l'argent des contribuables soit bien dépensé », soulignait le prédécesseur de Sheila Fraser, Denis Desautels.

Dans l'affaire des commandites, selon Mme Fraser, des sociétés d'État ont participé à des arrangements complexes apparemment « conçus pour verser des commissions à des agences de communication, tout en camouflant la source des fonds et la véritable nature des opérations. (...) Des hauts fonctionnaires et des représentants des sociétés d'État étaient au courant de ces arrangements et y participaient volontiers. » Mme Fraser a refusé de citer des noms, et il faut éviter de sauter aux conclusions comme trop de gens l'ont déjà fait. Toutefois, la présence dans la haute direction de certaines de ces sociétés de libéraux aussi connus qu'André Ouellet, Michel Vennat, Jean Carle et Jean Pelletier ne peut qu'alimenter la suspicion populaire, et ce même si certains d'entre eux n'étaient même pas en poste au moment où les transactions louches ont été faites.

////////////////////////////

L'un des risques de nominations partisanes à la tête de sociétés d'État, c'est que les personnes concernées agissent comme les hommes de main du premier ministre plutôt que dans le seul intérêt de l'entreprise. Et puisque les membres des conseils d'administration desdites sociétés sont également nommés par le gouvernement, ces conseils sont rarement en mesure de contrer d'éventuels dérapages de la direction.

Le premier ministre, Paul Martin, veut soumettre certaines nominations à l'examen du Parlement. Il devra aller beaucoup plus loin que cela s'il veut garantir qualité de la gestion et la crédibilité des sociétés d'État. Il ne s'agit pas d'interdire que les militants d'un parti soient nommés à la tête de telles sociétés, mais d'empêcher que des incompétents le soient. Il s'agit aussi de renforcer les conseils de sorte que ces entreprises ne soient pas à la merci d'intérêts partisans.

Diverses avenues ont été proposées pour atteindre ces objectifs. La plupart ne posent pas de difficultés particulières. Le problème, c'est l'absence de volonté. Les chefs de parti veulent tout simplement garder le contrôle absolu de cet immense sac de bonbons.

Le clone et la vie

mouimet@lapresse.ca
MICHÈLE OUIMET

Cette fois-ci, c'est sérieux. Des chercheurs sud-coréens ont réussi à fabriquer le premier embryon humain cloné. Leur prouesse technique a été consignée dans la prestigieuse revue *Science*.

On est loin des bouffons comme Raël et le médecin italien, Severino Antinori, qui ont annoncé, à tour de rôle, que des femmes étaient enceintes de clones. Un an et demi plus tard, personne n'a encore vu le bout du nez d'un poupon cloné.

Sept ans seulement séparent la brebis Dolly, premier clone animal, de l'embryon cloné des sud-coréens. Il y a dix ans, tout cela n'était que science-fiction. Les politiciens n'arrivent pas à suivre le rythme essoufflant des découvertes. Pendant qu'ils chipotent les virgules des projets de loi, les recherches avancent à pas de géant.

Mais pas de panique, les chercheurs sud-coréens n'ont pas l'intention de fabriquer un clone. Ils ont créé un embryon cloné à partir d'un ovule et d'une cellule adulte, ils en ont prélevé des cellules souches, puis ils l'ont détruit. C'est ce qu'on appelle le clonage thérapeutique. Par contre, s'ils avaient implanté l'embryon dans le ventre d'une femme, ils auraient pu, théoriquement, créer un bébé cloné. C'est le clonage reproductif.

La communauté internationale s'oppose au clonage reproductif. À part quelques illuminés en mal de publicité, personne n'approuve la fabrication de clones humains. Combien de bébés monstrueux devra-t-on créer avant d'obtenir un clone parfait et que fera-t-on de cette nouvelle race ?

Par contre, le clonage thérapeutique a des adeptes, car il permet de fabriquer des cellules souches qui recèlent de phénoménales possibilités médicales. Elles pourraient guérir des maladies dégénératives comme l'Alzheimer et remplacer les greffes d'organes.

Mais pour obtenir ces fameuses cellules souches, il faut passer par le clonage thérapeutique, porte ouverte, craignent certains, au clonage reproductif. Des pays, comme la France, ont interdit toute forme de clonage ; d'autres, comme l'Angleterre, ont décidé de faire confiance à leurs chercheurs. Ils ont condamné le clonage reproductif mais permis le clonage thérapeutique, qui est encadré par des règles très strictes.

La communauté scientifique est profondément divisée. Peut-on, par peur d'une dérive, interdire le clonage thérapeutique et fermer, du même coup, la porte à d'immenses espoirs médicaux ? La réponse est non. Le clonage thérapeutique poursuit un but noble : explorer de nouvelles avenues pour guérir de grands malades.

D'autres affirment qu'il est immoral de travailler avec des embryons qui sont des êtres humains en devenir. On ne manipule pas ainsi la vie, disent-ils. Ce débat est hautement hypocrite. Pendant que des gens versent une larme sur ces embryons concoctés en laboratoire, des avortements sont pratiqués tous les jours et des milliers d'embryons surnuméraires, comme celui de Céline Dion, dorment parqués dans des congélateurs. La plupart finiront à la poubelle lorsque les parents décideront qu'ils ne veulent pas d'autres enfants.

Après des années de réflexion, d'études et de débats, le Canada s'apprête à adopter un projet de loi qui fermera définitivement la porte au clonage. Par contre, il permettra la recherche sur des embryons surnuméraires congelés, un compromis timide. Trop timide. À quand l'audace de l'Angleterre ?

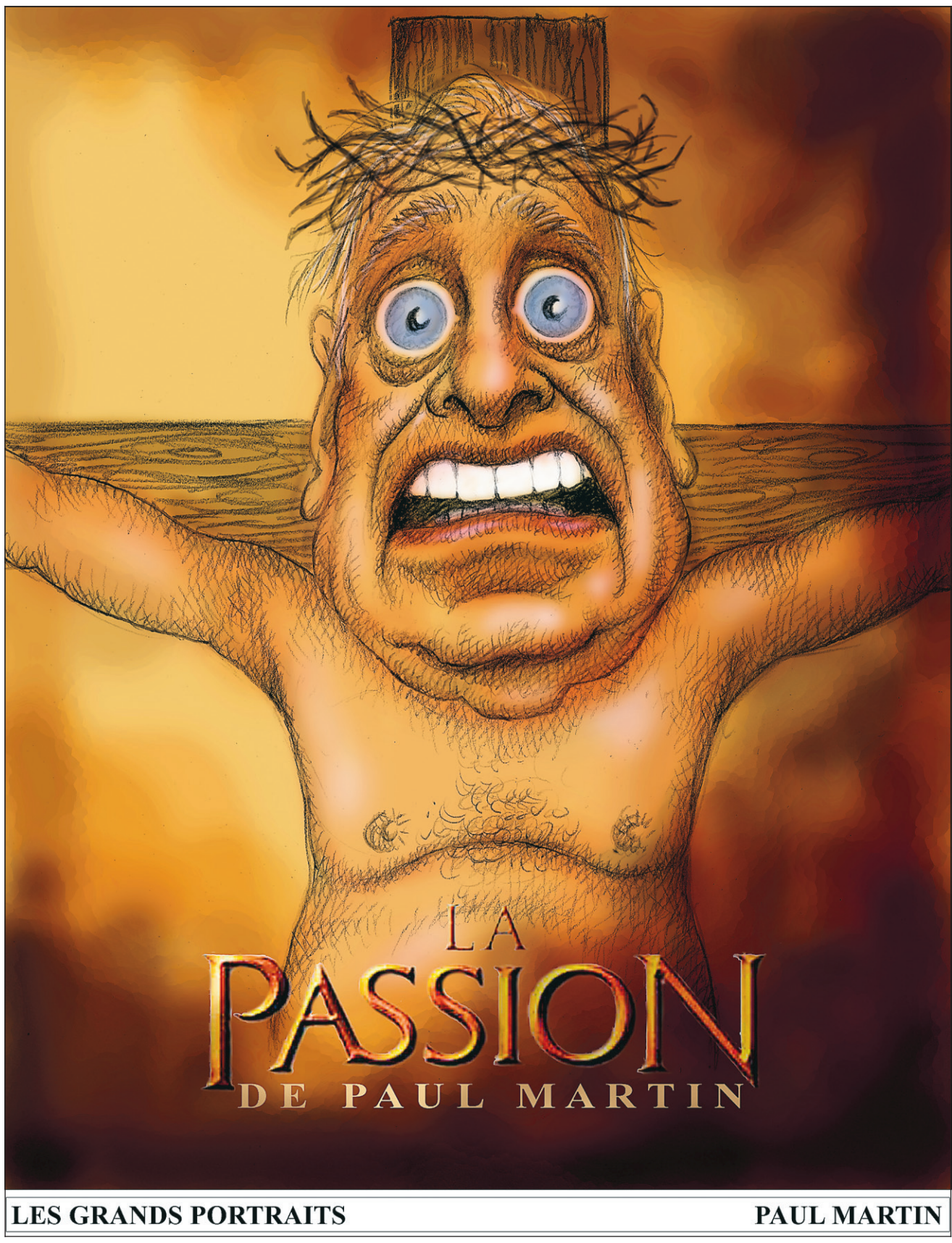

LES GRANDS PORTRAITS **PAUL MARTIN**

LA BOÎTE AUX LETTRES

Martin aurait dû savoir

On s'interroge beaucoup par les temps qui courent à savoir si Paul Martin est sincère ou non lorsqu'il affirme, la main sur le coeur, qu'il ne savait rien des tractations hasardeuses qui ont marqué ce que l'on désigne aujourd'hui comme le scandale des commandites. À mon avis, la question n'est pas là. Je crois que l'on devrait plutôt se questionner sur la compétence (ou l'étourderie, c'est selon) d'un ministre des Finances sous le nez de qui transitent des millions de dollars de fonds publics sans qu'il en ait connaissance. Si Paul Martin savait et n'a rien fait, il a un sérieux problème de crédibilité. Si Paul Martin ne savait pas alors qu'il aurait dû savoir, il a aussi un sérieux problème de crédibilité.

Éric Bérard
Laval

Langage vulgaire monsieur Landry,

Les Québécois partagent vos sentiments de révolte devant le scandale des commandites. J'espère que vous vous en rappellerez, car vous semblez oublier facilement les faits récents... comme les nombreux couples qui se sont fait fourrer (ce terme vient de votre vocabulaire) par la mauvaise gestion de la Caisse de dépôt, perdant ainsi une partie de leur sécurité si difficilement gagnée. Évidemment, vous n'étiez pas au courant. Essayez donc d'avoir un langage plus digne de votre fonction. C'est dégradant et humiliant d'entendre quelqu'un qui croit qu'on le comprendra mieux en utilisant un langage vulgaire. Nous n'en sommes point à ce niveau et j'espère que vous non plus. Je vous verrais très bien dans un rôle de grand-père à plein temps.

Micheline Tremblay
Saint-Sauveur

Un exemple

J'ai écouté avec grand intérêt l'entrevue accordée jeudi soir par M. François Beaudoin, ex-président de la BDC, à l'émission *Le Point* de Radio Canada. Quel magnifique exemple de leadership, de compétence, de persévérance et d'humilité tout en faisant preuve d'un calme impressionnant face à l'adversité et à la mesquinerie. Plusieurs de nos politiciens et dirigeants de sociétés publiques actuels devraient prendre exemple sur un tel comportement. Quant à l'actuel président de la BDC et aux membres de ce conseil d'administration bidon et flagorneur, une retraite sans compensation s'impose immédiatement et ce, sans appel. De plus, le rôle nébuleux de certains professionnels (avocats et firmes comptables) impliqués dans ce dossier rocambolesque devrait être mis en examen approfondi et poursuivi en vertu de la transparence et de l'éthique liées à leur corporation professionnelle respective. Quant à vous, monsieur Beaudoin, si jamais l'expérience politique vous intéresse, je peux vous assurer de mon appui et de mon vote indéfectible.

Gilbert LeBlanc
Laval

Nomination discutable

Une personnalité publique canadienne vient d'obtenir un poste à l'Organisaton internationale du travail, à Genève. Est-ce un professeur d'université spécialisé en droit du travail ? Un syndicaliste bien connu ? Non, c'est Jane Stewart, l'incompétente ancienne ministre du chômage à Ottawa. Sous son règne, le régime a continué de voler l'ensemble des travailleurs en leur soutirant 5 à 6 milliards de plus que nécessaire à chaque année. Le surplus accumulé est actuellement de 44 milliards. Toujours sous son règne, elle a dépouillé et appauvri les chômeurs en maintenant les restrictions à l'admissibilité qui font que seulement 4 chômeurs sur 10 ont droit à des prestations. Travailleurs de tous les pays, mes condoléances !

Gaétan Guérard
Québec

Quoi manger ?

Il est de plus en plus difficile de s'alimenter de nos jours. En plus d'avoir à éviter le sucre et le gras, il faut se méfier plus particulièrement des gras trans. On ne peut plus manger de poulet à cause de la grippe aviaire, on ne peut s'alimenter avec du boeuf à cause de la maladie de la vache folle et il faut oublier le poisson à cause des contaminants qu'il contient. Le docteur Atkins nous dit d'éviter de consommer des glucides, alors adieu le pain et les fruits ! Il faut se méfier des légumes, car ils peuvent être génétiquement modifiés. Le lait est trop gras. L'eau contient trop de chlore. Les animaux sont injectés aux hormones. Les végétaux sont bourrés de pesticides. Alouette ! D'accord, si on mange ces produits on court le risque d'être malade, mais si on ne mange pas, on meurt ! Se pourrait-il que la modération soit la meilleure solution...

Patrick Neault
Laval

RBC Groupe Financier[mc] peut vous aider à investir vos cotisations REER extraordinairement bien.

RBC Groupe Financier vous offrira les conseils, l'information et l'expertise dont vous avez besoin pour prendre une décision éclairée au sujet de vos placements REER.

Vous pourrez choisir parmi une gamme exceptionnelle de solutions de placement, y compris les fonds RBC, classés par Morningstar® parmi les familles de fonds les plus performantes du Canada. De plus, vous profiterez de la commodité de pouvoir effectuer vos cotisations en succursale, par téléphone ou en ligne.

Pour en savoir plus, rendez-vous à une succursale de RBC Groupe Financier, composez le 1-800-ROYAL® 1-1 ou consultez le www.rbcbanqueroyale.com/reer avant la date limite de cotisation REER du 1er mars 2004.

De bons conseils et de bons placements pour votre REER.

2003 La société la plus respectée au Canada

RBC Groupe Financier

SERVICES BANCAIRES · PLACEMENTS · ASSURANCES

Les conseils de placement sont offerts par Fonds d'investissement Royal Inc. La Banque Royale du Canada, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Gestion d'Actifs Inc., la Société Trust Royal du Canada et la Compagnie Trust Royal sont des entités juridiques distinctes et affiliées. Fonds d'investissement Royal Inc. est inscrit au Québec en tant que cabinet de services financiers. Classement des fonds préparé par Morningstar Research Inc., une société indépendante de recherche en fonds de placement, en date du 31 octobre 2003. Le classement par quartile de Morningstar est la mesure du rendement d'un fonds comparativement à celui de fonds semblables. Pour en savoir plus, rendez-vous au www.morningstar.ca. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent s'accompagner de commissions, de commissions de maintien, de frais de gestion et d'autres frais. Les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC sont offerts par RBC Gestion d'Actifs Inc. et distribués par des courtiers autorisés.

® Morningstar est une marque déposée de Morningstar Research Inc. [mc] Marques de commerce de la Banque Royale du Canada.
® Marque déposée de la Banque Royale du Canada, utilisée sous licence. © Banque Royale du Canada 2003. Tous droits réservés.

3198378A
3200607

FORUM

DES IDÉES POUR LE QUÉBEC

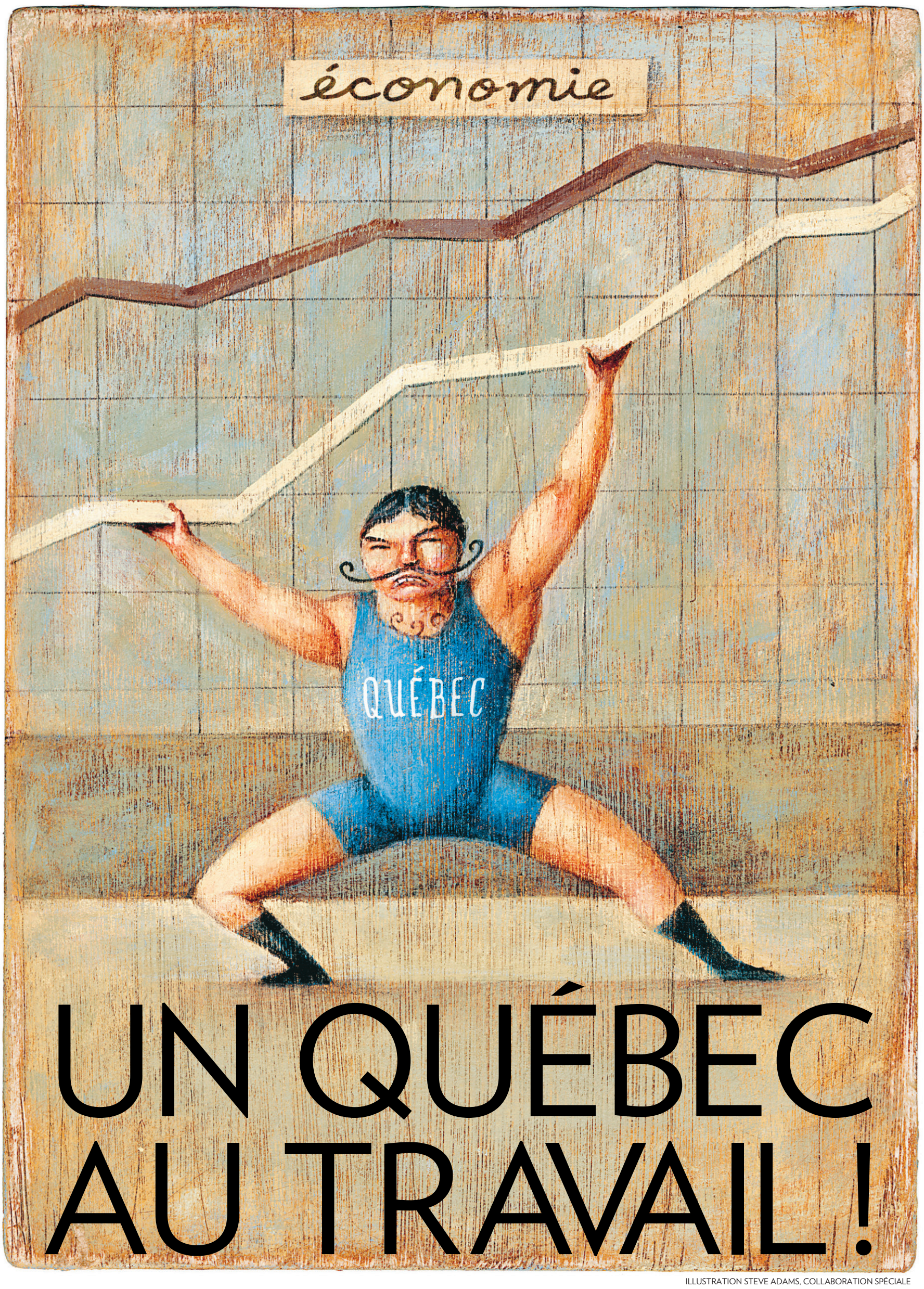

ILLUSTRATION STEVE ADAMS, COLLABORATION SPÉCIALE

UN QUÉBEC AU TRAVAIL !

STRATÉGIE POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS PROSPÈRE

JEAN-YVES DUCLOS • JOSEPH FACAL • CLÉMENT GODBOUT • ROBERT LACROIX • RAYMOND ROYER

Une prise de conscience nécessaire

Le Québec a fait un bond économique remarquable depuis la Révolution tranquille. Puis, au cours des cinq dernières années, la création d'emplois a battu des records, et la productivité s'est accrue à un rythme rapide. Au plan du niveau de vie, le Québec se classerait au 10e rang parmi les pays membres de l'OCDE (qui regroupe 30 des pays les plus riches de la planète), devançant notamment la France, le Royaume-Uni et la Suède.

Ces données sont réconfortantes, mais il n'en demeure pas moins que l'économie du Québec n'a toujours pas comblé le retard important qui la sépare de celle de ses principaux concurrents, en particulier l'Ontario et les États-Unis, malgré les progrès des dernières années. Si rien n'est fait, ce retard pourrait s'accentuer, notamment parce que les tendances démographiques nous sont particulièrement défavorables.

Aussi, la pire erreur que pourraient faire les Québécois, c'est de se laisser rassurer par leurs réussites passées et par une embellie en bonne partie conjoncturelle. Tomber dans ce piège, ce serait risquer de vivre un avenir sombre sur les plans économique, social et politique. Ce constat nous inquiète. Il s'impose à tous, qu'ils soient de droite ou de gauche, jeunes ou plus âgés, d'une grande ville ou d'une région.

Convaincus que la situation exige une réaction énergique et rapide, nous avons accepté avec enthousiasme l'invitation de *La Presse* à participer à une réflexion sur le développement économique du Québec. Ce document est le fruit de nos travaux. Nous ne prétendons évidemment pas que la stratégie proposée soit sans faille. Nous sommes conscients du fait que plusieurs des mesures que nous suggérons sont controversées, et auraient besoin d'être étudiées davantage. Nous souhaitons simplement que les idées que nous mettons de l'avant stimulent une prise de conscience de l'ampleur des défis se dressant devant le Québec, et qu'elles sonnent le départ d'une réflexion audacieuse sur des avenues de solution.

Nous nous sommes efforcés de tracer un portrait nuancé de la situation économique du Québec. Les analyses simplistes, dans le sens du jovialisme ou de l'alarmisme, ne sauraient être productives.

Les membres du Comité œuvrent dans divers milieux, viennent d'horizons différents.

Nous ne nous entendons pas nécessairement sur tous les aspects de la question.

Cependant, il nous est apparu clairement que le Québec faisait face à un certain nombre de problèmes qui exigent qu'il les confronte efficacement et sans tarder. Les Québécois auront des choix à faire. Ces choix devront être faits collectivement, et exigeront de fortes doses de lucidité.

Nous savons que les Québécois sont capables de s'attaquer à ces problèmes parce qu'ils ont prouvé, dans le passé, que rien ne les arrêtait lorsqu'ils se relevaient les manches. C'est justement à cela que nous convions la société québécoise : à se mettre au travail.

›Voir **STRATÉGIE** en A26

UNE INITIATIVE DE *LA PRESSE*

Le document *Un Québec au travail !* a été produit par le premier « comité stratégique » formé à l'initiative de *La Presse*. Les comités stratégiques sont la constituante la plus importante du projet *Des idées pour le Québec*, par lequel *La Presse* cherche à encourager les débats de fond sur l'évolution de la société québécoise.

La Presse agit d'abord comme catalyseur. Elle choisit les thèmes abordés et réunit les comités, formés d'experts d'une grande crédibilité. Elle offre ensuite aux comités un soutien technique et rédactionnel. Enfin, toujours dans le but de favoriser la réflexion, elle prend en charge la diffusion des rapports produits par chaque comité.

Les points de vue exprimés par ces comités n'engagent ni *La Presse* ni les employeurs des membres de chaque comité. Ceux-ci agissent à titre bénévole et personnel.

Nous vous encourageons à prendre connaissance du document et à le commenter. Vous pouvez nous écrire à l'adresse **forum@lapresse.ca**.

ANDRÉ PRATTE
Éditorialiste en chef, secrétaire des comités

Les membres du Comité stratégique *La Presse* sur le développement économique

JEAN-YVES DUCLOS

Professeur titulaire de science économique à l'Université Laval, M. Duclos est diplômé de la London School of Economics.

JOSEPH FACAL

Professeur à HEC Montréal, M. Facal a été ministre au sein du gouvernement du Québec.

CLÉMENT GODBOUT

Président de l'Institut du chrysotile, M. Godbout a été président de la Fédération des travailleurs du Québec.

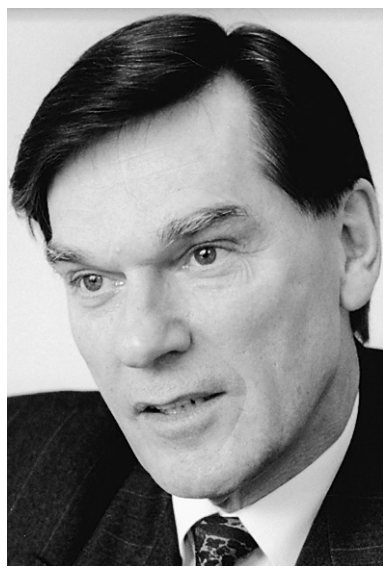

ROBERT LACROIX

Recteur de l'Université de Montréal, M. Lacroix est économiste de formation.

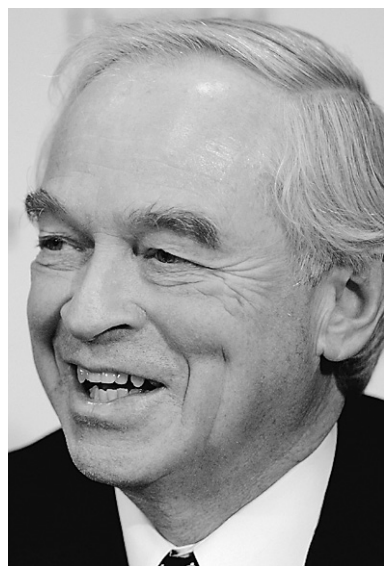

RAYMOND ROYER

Président et chef de la direction de Domtar, M. Royer a été choisi l'an dernier chef de la direction de l'année (Global CEO of the year) par le réputé hebdomadaire américain *Pulp & Paper Week*.

Le retard

STRATÉGIE

suite de la page A25

Les Québécois ne doivent pas se bercer d'illusions. S'ils ont à leur crédit des réussites extraordinaires, si la société québécoise offre à ses citoyens un confort enviable, une menace plane. Le Québec demeure plus pauvre, attire moins d'investissements et d'immigrants et crée moins d'emplois que ses concurrents. L'État québécois est pour sa part lourdement endetté, ce qui diminue sa capacité de fournir des services et des infrastructures de qualité. Le risque est grand que ce retard s'accentue, et que notre société s'appauvrisse par rapport aux sociétés voisines.

Au cours des dernières années, plusieurs études[1] ont mesuré le retard du Québec par rapport au reste du Canada et aux États-Unis. Parmi les nombreuses données produites par ces études, certaines ont plus particulièrement attiré notre attention :

- Le Québec est sensiblement moins riche que l'Ontario, son produit intérieur brut par habitant étant de 32 990$, contre 39 524$ pour l'Ontario, un fossé considérable.
- À ce chapitre, le Québec arrive au 52e rang parmi tous les États et provinces d'Amérique du Nord, devançant seulement les Maritimes et une poignée d'États américains.
- Au cours des 20 dernières années, l'emploi a crû moins rapidement au Québec que dans le reste du pays (32 % contre 41 %) (voir tableau 1).

TABLEAU 1 > **CROISSANCE DE L'EMPLOI**

1993 = indice 100

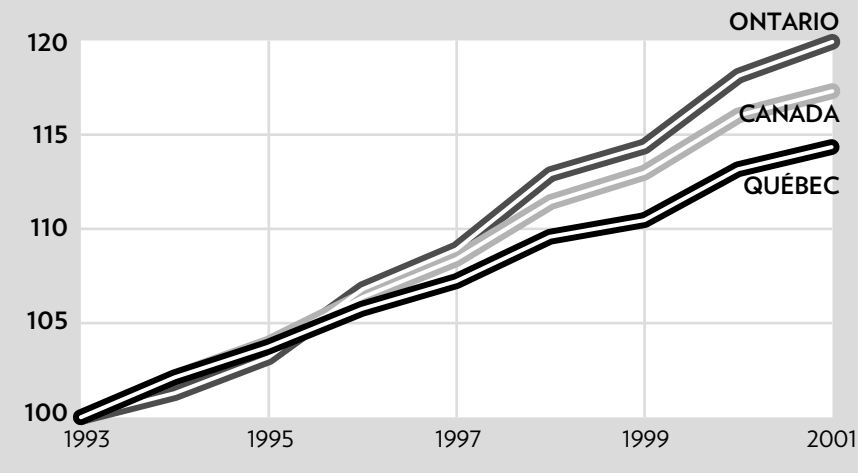

Source : Développement économique Canada, *L'économie du Québec et de ses régions*, 2003

- Administrations provinciale, fédérale et municipales combinées, la ponction fiscale imposée aux Québécois représente 39,2 % de leur richesse collective, le niveau le plus élevé au Canada.
- Malgré l'importance des impôts qu'il perçoit, le gouvernement du Québec est de loin le plus endetté parmi les gouvernements provinciaux. La dette totale de l'État québécois équivaut à 44 % du PIB, une proportion deux fois plus élevée qu'en Ontario.

La plupart des spécialistes s'entendent sur le fait que le Québec est moins prospère que ses concurrents, bien que des désaccords existent quant à la gravité et à l'évolution de la situation. Ce retard persiste malgré la conjoncture favorable des dernières années.

Profitant de l'ouverture accrue des marchés, de la faiblesse du dollar et du dynamisme de ses industriels, le Québec a enregistré une croissance de ses exportations plus rapide que celle de l'Ontario. En 10 ans, la part des exportations dans le PIB québécois est passée de 18% à 33% (voir tableau 2).

TABLEAU 2 > **EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES**

En millions de dollars de 1997 et en pourcentage du PIB

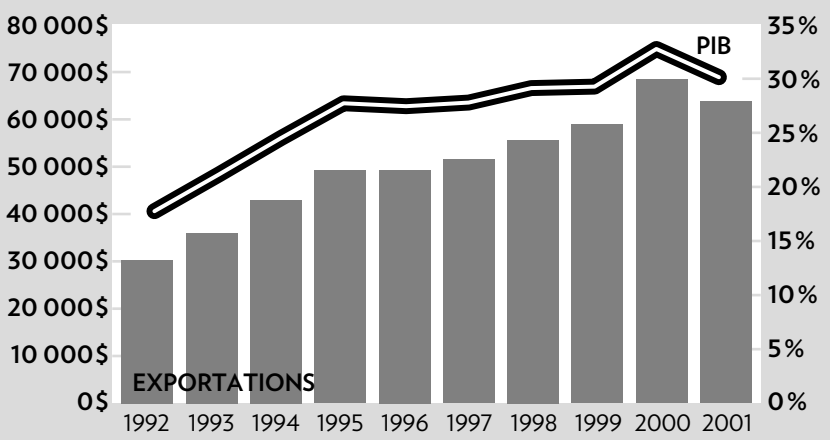

Source : Développement économique Canada, *L'économie du Québec et de ses régions*, 2003

Grâce à cette évolution, l'écart entre les taux de chômage de l'Ontario et du Québec a diminué, passant de 3 points (1997) à 2,1 points (2003). C'est bien. Mais on ne peut pas se satisfaire de ce progrès. Ce qui est plus significatif, c'est que malgré une croissance démographique **trois fois plus rapide** que celle du Québec, la province voisine a réussi à conserver un taux de chômage de deux points plus bas que celui du Québec. Au cours de 20 dernières années, l'emploi a augmenté de 41 % en Ontario, de 45 % dans l'Ouest, et de 32 % au Québec.

Les immigrants sont attirés par les sociétés prospères. En 2002, seulement 16 % des personnes qui sont arrivées de l'étranger au Canada se sont installées au Québec, tandis que 58 % ont choisi l'Ontario. Chaque année, des milliers de gens quittent le Québec pour d'autres provinces. Au cours des cinq dernières années, si 111 000 Canadiens sont venus s'installer chez nous, 161 000 autres ont quitté la province, une perte nette de 50 000. Au chapitre des migrations interprovinciales, le Québec n'a pas connu un solde positif depuis… 1962.

Enfin, le Québec n'attire que 19 % des investissements privés faits au Canada, contre 37 % pour l'Ontario.

Croissance et solidarité

Le Québec s'est doté, au cours des années, de programmes sociaux qui le distinguent du reste du continent, et auxquels les Québécois sont très attachés. Cela fait dire à certains analystes que le « modèle québécois », s'il produit moins de richesse que les autres, a l'avantage de mieux répartir cette richesse.

Nous applaudissons la générosité et l'originalité de plusieurs de ces programmes. Une société qui ne vient pas au secours des démunis ne peut demeurer prospère très longtemps. Cependant, il est également vrai qu'une société qui s'endette et taxe trop afin de financer ses programmes sociaux impose un frein à son développement économique. Et à la longue, ce ralentissement compromet la capacité de cette société d'être généreuse envers les plus pauvres.

Les Québécois doivent réaliser que développement économique et solidarité sociale ne s'opposent pas.

Au contraire, le premier est la condition de la seconde. Si nous voulons que le Québec demeure une société juste, un modèle du genre en Amérique, il nous faut réaliser que le statu quo menace ces acquis.

Il faut renforcer notre volonté collective d'assurer un développement économique à la mesure du potentiel du Québec. C'est la condition d'une solidarité sociale durable. Toutes les énergies des Québécois doivent être concentrées sur cet objectif.

Un avenir sombre

Se donner une société prospère, rattraper le retard qui nous sépare des États voisins constitue en soi un défi considérable. Ce défi sera d'autant plus difficile à relever que le Québec fait face à une évolution démographique particulièrement difficile, et que la concurrence de puissances économiques émergentes risque de le toucher plus durement encore que ses voisins.

La population québécoise vieillit plus rapidement que celle des autres provinces et des États-Unis (voir tableau 3). Par conséquent, au cours des prochaines décennies, le Québec verra sa main-d'œuvre diminuer par rapport à celle de ses concurrents. Donc moins de création de richesse, moins de dynamisme, moins de revenus fiscaux pour l'État.

Ce problème démographique sera en outre aggravé par deux facteurs. D'abord, les Québécois de 55 à 64 ans sont proportionnellement moins nombreux à travailler que les Ontariens et les Américains du même âge. Aujourd'hui, seulement 32 % des Québécois de 60 à 64 ans occupent un emploi, contre 42 % en Ontario. Parmi les personnes de 55 à 59 ans, l'écart est tout aussi important (57 % contre 66 %). Selon l'économiste Marcel Boyer, la chute du taux d'emploi dans cette catégorie d'âge « représente une perte considérable de main-d'œuvre expérimentée et de compétences dont on ne se préoccupe pas suffisamment. »[2] L'attrait de la « Liberté 55 », les politiques des employeurs favorisant les retraites anticipées, et le mythe voulant que celles-ci favorisent la création d'emplois pour les jeunes, sont à l'origine de ce phénomène dont les conséquences à long terme risquent d'être dramatiques.

Enfin, il y a un autre facteur qui accentue notre problème démographique : les Québécois ont choisi, collectivement, de travailler moins d'heures que les autres Canadiens et que les Américains. Il s'agit là d'un choix de société légitime. La diminution du temps de travail est d'ailleurs une tendance lourde, qui se manifeste dans pratiquement toutes les sociétés développées. Cependant, dans la mesure où cette tendance est plus prononcée ici que chez nos concurrents, elle comporte des coûts dont nous nous devons de prendre conscience.

Des conséquences inquiétantes

Notre comité est convaincu que le fait que le Québec n'obtient pas des résultats à la hauteur de son potentiel a déjà des conséquences perceptibles non seulement dans les statistiques, mais aussi dans le quotidien des citoyens et des entreprises :

- Cela freine l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, dont le revenu personnel disponible est déjà trop bas.
- Cela diminue la capacité financière de l'État, de sorte qu'il lui est de plus en plus difficile de maintenir les services qu'exigent les citoyens. À preuve, malgré quelques bonnes années de croissance, le gouvernement du Québec a tout le mal du monde à boucler son budget, et il est difficile de voir comment il pourra continuer d'absorber la croissance des besoins en éducation et en santé. Des transferts fédéraux accrus vers les provinces, tout nécessaires qu'ils soient, n'apporteront pas de solution durable à ce problème structurel.
- La sous-performance économique du Québec diminue l'attrait qu'il exerce sur la main-d'œuvre qualifiée, et favorise l'exode des compétences. Cette situation menace d'aggraver le déclin démographique qui attend le Québec.
- Cela empêche le Québec de moderniser ses infrastructures (de transports, de recherche, de culture), de sorte que son développement futur est compromis.

En somme, si nous n'y prenons garde, le retard économique du Québec risque de se transformer en cercle vicieux, qui l'entraînera dans une longue période de déclin.

La nécessité d'une stratégie

Les membres du Comité estiment que la situation est préoccupante et appelle un effort collectif d'envergure. Ce n'est ni plus ni moins que l'avenir de la société québécoise et de notre qualité de vie qui sont en jeu ! Ce défi devrait interpeller tous les Québécois, quels que soient leur âge, leur condition sociale ou leurs convictions politiques.

L'État, les entreprises, les syndicats et les autres acteurs de la société québécoise doivent comprendre l'importance du travail qu'il nous faudra abattre. Ils doivent, dans les plus brefs délais, convenir d'une stratégie commune pour y parvenir.

Selon nous, les Québécois devraient se fixer des objectifs de croissance chiffrés, ambitieux mais réalistes. Une analyse approfondie sera nécessaire pour définir ces cibles.

Dans le but d'alimenter la réflexion, le Comité a demandé aux économistes du ministère des Finances du Québec de calculer quel rythme de croissance il nous faudrait pour rattraper l'Ontario d'ici 20 ans, en termes de PIB par habitant, en supposant que le PIB par habitant de l'Ontario croisse au rythme des 10 dernières années.

Cela exigerait, nous a-t-on répondu, une croissance réelle du PIB par habitant du Québec de 3,5 % par an, presque un point de plus que la performance moyenne du Québec depuis 10 ans.

Pour rejoindre le reste du Canada, le PIB par habitant du Québec devrait croître de 2,9 % par an pendant 20 ans, trois dixièmes de point de mieux que ce que nous avons fait au cours de la dernière décennie. Ces chiffres illustrent combien l'effort à faire sera colossal.

TABLEAU 3 > **POPULATION DES 15-64 ANS**

En pourcentage de la population totale

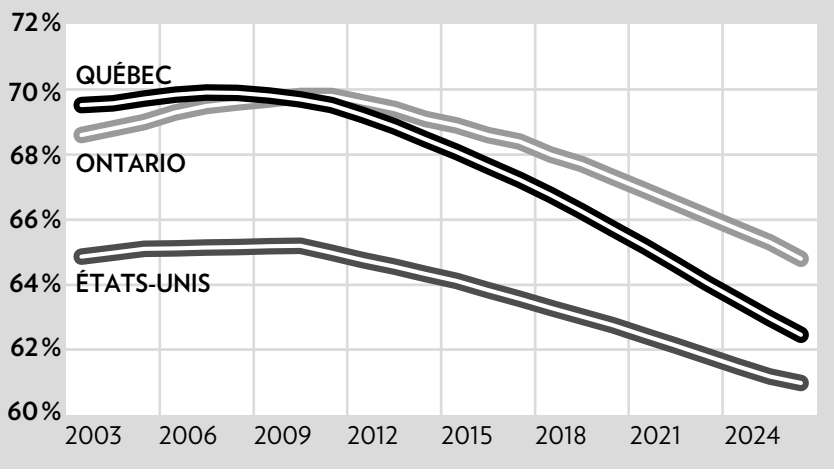

Source : ministère des Finances du Québec

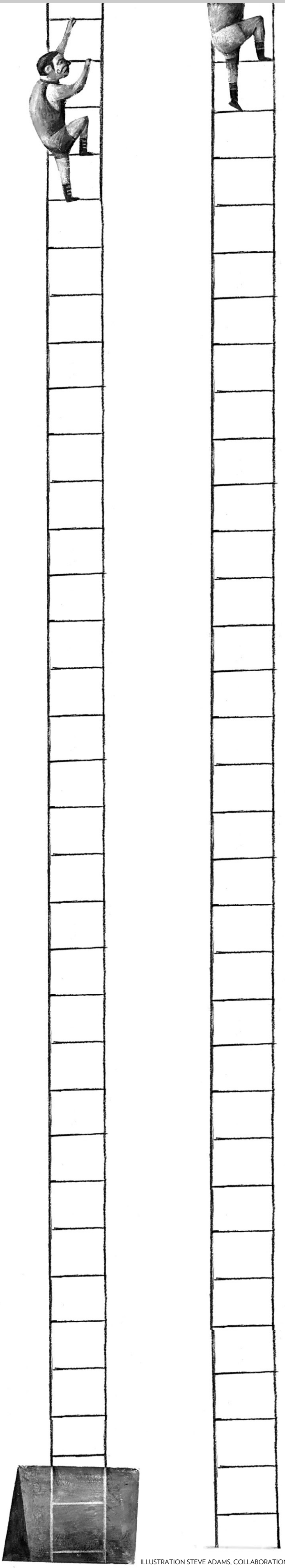

ILLUSTRATION STEVE ADAMS, COLLABORATION SPÉCIALE

La stratégie

Travailler plus, travailler plus efficacement, travailler plus longtemps

L'équation est simple : pour être plus prospère, le Québec doit produire davantage. Pour y arriver, il faut non seulement que l'organisation du travail soit revue en profondeur, mais que nous remettions en question les façons de faire qui fondent notre culture du travail. Il ne s'agit pas seulement de produire davantage, ni même d'augmenter le nombre d'emplois; une société prospère offre un plus grand nombre d'emplois **de qualité**.

Travailler plus : une réflexion sur la semaine de travail

Pour une société comme pour un individu, le succès passe par le travail. Or, nous l'avons déjà noté, les Québécois ont opté pour de moins longues heures de travail que leurs concurrents nord-américains (voir tableau 4). Parmi les facteurs en cause, il y a bien sûr la recherche d'une meilleure qualité de vie et le besoin de concilier le travail et la vie familiale.

Cependant, dans la mesure où il se réalise plus rapidement ici qu'ailleurs, ce choix pourrait avoir l'effet contraire de celui qui est recherché, c'est-à-dire mener à une société moins prospère, qui crée moins d'emplois de qualité. Or, dans ce genre de société, il est plus difficile pour les travailleurs d'obtenir des conditions de travail avantageuses, notamment en ce qui a trait à la conciliation travail-famille.

Selon les calculs du ministère des Finances du Québec, le PIB réel par heure du Québec se situait en 1981 à 96 % de celui de l'Ontario; il a glissé depuis à 90 %. L'évolution est similaire par rapport aux États-Unis.

Cet écart ne provient pas d'une quelconque paresse des travailleurs québécois.

De manière générale, le cœur au travail y est et l'ingéniosité ne manque pas. La différence s'explique en partie par la proportion plus grande de PME au Québec, qui ont tendance à être moins productives et sont concentrées dans des secteurs traditionnels. Mais il vient surtout du retard des entreprises québécoises en matière d'équipements, de technologie, et d'organisation du travail, notamment dans les secteurs manufacturiers traditionnels.

Les entreprises du Québec investissent moins en machines et équipements que celles de l'Ontario et des États-Unis. Ce retard historique, bien documenté, s'est encore accentué ces dernières années.

Pourtant, le gouvernement du Québec offre un soutien particulièrement important à la recherche et au développement. Les fruits se font attendre.

Il se peut que la faiblesse du dollar canadien, en rendant nos entreprises artificiellement concurrentielles, les ait découragées d'investir dans la modernisation. Ces investissements sont d'autant plus importants que, comme le note un récent rapport de Développement économique Canada, la productivité, aujourd'hui, n'est plus seulement une affaire de technologie :

Le recours systématique à l'innovation s'impose sur tous les plans, soit au niveau des produits, des procédés, des processus d'affaires reliés à la gérance, au recrutement, à la formation et à la gestion des ressources humaines ainsi qu'en matière d'acquisition et de maîtrise de l'information stratégique, technologique ou commerciale. Jusqu'à maintenant, les PME du Québec se sont surtout limitées à innover sur le plan technologique. Afin de maintenir leur compétitivité et d'améliorer leur productivité de façon continue, elles devront innover davantage à tous les niveaux.[3]

Les entreprises elles-mêmes se plaignent de la difficulté à obtenir du financement pour des projets de modernisation. Bref, le problème est complexe. Mais des réponses peuvent être trouvées.

TABLEAU 4 >
HEURES HEBDOMADAIRES TRAVAILLÉES

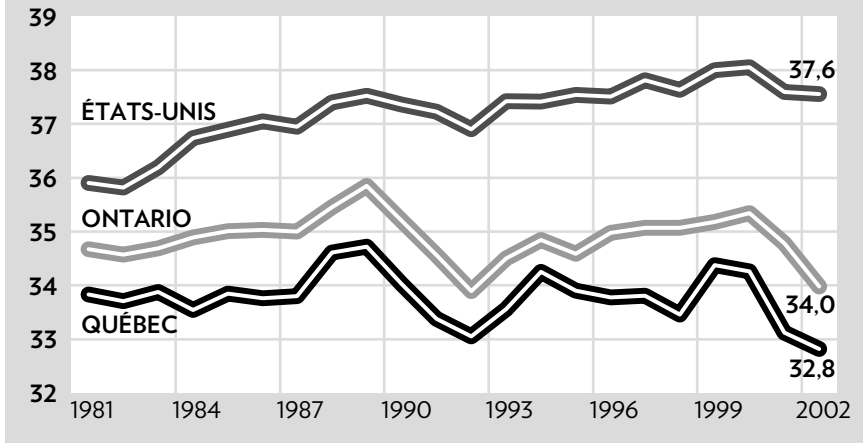

Source : ministère des Finances du Québec

Les Québécois devraient-ils se résoudre à travailler davantage? Il s'agit là d'un choix à la fois collectif et individuel, qu'il faut faire en toute connaissance de cause. Par conséquent, le Comité recommande :

1 Que le gouvernement du Québec, les employeurs et les syndicats amorcent une réflexion prudente mais approfondie sur divers aspects de l'évolution des conditions de travail au Québec qui auraient pu avoir pour effet de diminuer la productivité par travailleur.

2 Que cette réflexion ait notamment pour objectif d'informer les Québécois des avantages et désavantages de la baisse relativement rapide du nombre d'heures travaillées au Québec par rapport à ce qui se passe ailleurs au Canada et aux États-Unis.

Les données de l'Institut de la statistique du Québec indiquent que le déficit d'heures de travail concerne en particulier le secteur public. Selon les catégories d'emploi, la semaine de travail des employés du secteur public est plus courte d'une heure à deux heures et demie que celle des employés du secteur privé syndiqué.

À la demande du Comité, à titre d'information seulement, le ministère des Finances du Québec a estimé l'effet économique qu'aurait une hausse des heures travaillées par les Québécois.

Le résultat ne peut qu'interpeller : si les Québécois travaillaient le même nombre d'heures que les Ontariens (1,2 heure de plus par semaine qu'aujourd'hui), le PIB par habitant du Québec augmenterait de plus de 1000 $, ce qui comblerait presque un cinquième du fossé de richesse collective qui nous sépare de l'Ontario.

Travailler plus efficacement

Les travailleurs québécois font quotidiennement la preuve de leur compétence; il n'y a qu'à voir comment se tirent d'affaire les nombreuses entreprises québécoises qui exportent.

Cependant, ce n'est pas suffisant. Les Québécois produisent moins par heure que leurs concurrents, et ce déficit de productivité s'accentue.

3 Gouvernements et entreprises doivent prendre des mesures vigoureuses pour que l'industrie québécoise soit à la fine pointe en matière de technologie, de gestion, de marketing et de formation.

Ce message a été maintes fois lancé, sans que les changements souhaités ne se produisent. Ici aussi, une prise de conscience s'impose.

Paul-Arthur Huot, président-directeur général des Manufacturiers et exportateurs du Québec, a bien expliqué la gravité du problème :

De faibles investissements en modernisation engendrent un vieillissement relatif plus élevé du parc d'équipements qui, à son tour, entraîne une augmentation de l'écart de productivité affectant ainsi la compétitivité des manufacturières québécoises. Moins compétitives, celles-ci ont une marge de manœuvre réduite pour financer des projets d'investissement en modernisation. Il s'agit là d'un cercle vicieux qu'il importe de briser rapidement si l'on souhaite maintenir notre niveau de vie et donner de l'emploi à tous.[4]

Bref, un changement d'ordre culturel s'impose. Au lieu de s'intéresser essentiellement à la création d'emplois à court terme, emplois qui sont souvent à statut précaire et mal rémunérés, le gouvernement du Québec doit mettre en tête de ses priorités la réalisation d'un « plan d'action productivité »[5], comme le suggérait il y a deux ans le PDG du CRIQ, Serge Guérin.

4 Les entreprises et les syndicats doivent rechercher ensemble les moyens de rendre l'organisation du travail plus efficace, et de ce fait rendre le travail plus valorisant.

Cela ne sera possible que si les employeurs considèrent les syndicats comme des partenaires, et si les syndicats reconnaissent le fait que ces changements, à long terme, sont à l'avantage des personnes qu'ils représentent et de l'ensemble de la société québécoise. Une absence d'ouverture de part et d'autre risquerait de paralyser l'évolution du Québec; tous en sortiraient perdants.

La productivité dépend aussi de la qualité de la formation. C'est l'un des domaines où le Québec peut se démarquer, s'il y consacre les ressources nécessaires. Cependant, compte tenu de l'état des finances publiques, le gouvernement ne saurait être le seul bailleur de fonds de cet effort.

Des jeunes bien formés

Les jeunes Québécois tiennent au gel des droits de scolarité à l'université. Cela témoigne de leur idéalisme et de leur sens de la solidarité : pour plusieurs d'entre eux, le gel est la mesure progressiste par excellence. Pourtant cette mesure, aussi séduisante soit-elle, est loin de garantir la qualité de la formation qu'ils reçoivent. Elle est aussi source d'iniquités.

Il n'est d'aucune façon démontré que des droits de scolarité faibles rendent les études universitaires plus accessibles. Plusieurs pays où les droits sont particulièrement élevés, notamment les États-Unis, comptent des taux de fréquentation universitaire plus élevés que le Québec. Il en est de même au Canada, où malgré des droits de scolarité beaucoup plus faibles que dans les autres provinces, le Québec ne se distingue pas par un taux de fréquentation particulièrement élevé.

Cette politique favorise indûment les personnes qui auraient les moyens de payer des droits plus élevés, et qui composent la majorité de la population universitaire. C'est pourquoi contrairement aux apparences, le gel est inéquitable. De plus, comme le démontrent les travaux de l'économiste François Vaillancourt, de l'Université de Montréal, les diplômés universitaires bénéficient d'un taux de rendement privé de leur investissement en éducation toujours positif, et qui dépasse 20 % dans beaucoup de domaines professionnels.

Enfin, en privant les universités de ressources précieuses, le gel des droits de scolarité nuit à la qualité de la formation que celles-ci sont en mesure d'offrir aux jeunes. Ainsi, le seul fait de ne pas avoir indexé les droits au cours des 10 dernières années a privé les universités québécoises de plus de 250 millions.

5 Les droits de scolarité des universités québécoises doivent être dégelés, et ramenés graduellement au niveau de la moyenne canadienne.

Un tel scénario générerait plus de 400 millions de dollars de revenus supplémentaires pour les universités québécoises.

Bien que rien n'indique qu'à moyen terme, une telle hausse aurait un effet néfaste sur l'accessibilité des études universitaires, le Comité est conscient de la nécessité d'être extrêmement prudent dans ce domaine, où le Québec ne peut pas se permettre de faire d'erreur.

6 Le gouvernement du Québec devra s'assurer que le régime d'aide financière compense les étudiants aux revenus plus faibles pour les hausses des droits de scolarité. De plus, Québec devrait étudier attentivement le système novateur que vient de mettre sur pied le gouvernement de Grande-Bretagne, et envisager la possibilité de l'implanter ici.

En vertu du système annoncé récemment par le gouvernement de Tony Blair, aucun étudiant n'est tenu de payer de droits de scolarité pendant ses études. Une fois que l'étudiant est sur le marché du travail, le rythme de remboursement tient compte de ses revenus d'emploi. « Sur papier », un tel système est susceptible de rassurer tout jeune qui craint de s'endetter outre mesure parce qu'il entreprend des études universitaires.

Une formation professionnelle de qualité dans les écoles secondaires et au cégep, de même que la formation continue en entreprise, sont fondamentales pour l'amélioration de la productivité. Pourtant, encore aujour-

›Voir STRATÉGIE en A28

« Le gouvernement du Québec doit tenir au plus tôt un Sommet extraordinaire »

STRATÉGIE

suite de la page A27

d'hui, trop peu d'entreprises investissent dans la formation de leurs employés.

Or, comme il leur sera impossible de rivaliser avec leurs nouveaux concurrents chinois ou indiens en ce qui concerne les salaires, les employeurs des pays développés doivent absolument mettre l'accent sur la qualité de leurs produits. Celle-ci dépend en bonne partie d'une main-d'œuvre bien formée.

Malgré les efforts importants consentis au cours des 20 dernières années, la formation professionnelle reste dévalorisée au Québec, de sorte que relativement peu de jeunes s'y inscrivent.

Depuis cinq ans, alors que les besoins sont plus criants que jamais, le nombre d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle a recommencé à baisser.

À peine 35 % des personnes qui sortent du système d'éducation au Québec ont en main un diplôme qualifiant (DEC technique ou DEP). Des milliers de jeunes empruntent de longs détours avant de revenir, une fois adultes, en formation professionnelle.

Selon le professeur Denis Bédard, de l'ENAP, cette piètre performance de l'enseignement professionnel est « le principal échec du système d'éducation » québécois.[6] Là non plus, il n'y a pas de solution magique. Mais toutes les réformes ayant échoué, les membres du Comité estiment que des mesures plus audacieuses devraient être étudiées.

7 Gouvernement, entreprises et syndicats doivent donner une nouvelle impulsion à la formation professionnelle et à la formation en entreprise. Aucune avenue ne devrait être écartée d'emblée.

Travailler plus longtemps

Compte tenu de tout ce qui a été dit précédemment, le Québec peut difficilement se permettre que ses travailleurs prennent leur retraite aussi tôt qu'actuellement. Un sondage récent montre que les travailleurs québécois rêvent de prendre leur retraite, en moyenne, à 61 ans[7]. En outre, les Québécois s'opposent fermement à toute hausse de l'âge normal de la retraite.

Les retraites précoces ont été favorisées par les politiques de compression des coûts adoptées par les employeurs, publics et privés, et par la négociation de régimes de préretraite avantageux. La retraite hâtive a aussi été valorisée par les campagnes de publicité, de même que la propagation du mythe voulant qu'en sortant tôt, les travailleurs plus âgés « font de la place aux jeunes. » Pourtant, comme le souligne l'économiste Marcel Boyer, les retraites précoces « en privant l'économie d'une main-d'œuvre importante, compétente et expérimentée, nuisent à la capacité concurrentielle du Québec et ont par conséquent un effet dévastateur sur sa capacité de créer des emplois de qualité supérieure ».

8 Les employeurs québécois doivent envisager d'autres moyens de réduire leurs coûts ou de dynamiser leur main-d'œuvre que l'incitation à la retraite prématurée.

Les travailleurs de 55 ans et plus seraient davantage tentés de rester au travail si on leur offrait des modalités adaptées à leurs goûts et à leurs besoins.

9 Gouvernement, entreprises et syndicats doivent se pencher sur les différentes modalités de travail et de pension qui pourraient favoriser la rétention des travailleurs plus âgés.

Le Québec doit redoubler d'ardeur pour attirer investissements et immigrants qualifiés

En raison de sa pauvreté relative et de sa faible croissance démographique, le Québec a besoin d'importants apports venant de l'extérieur de son territoire. Pourtant, comme nous l'avons déjà dit, le Québec attire moins que sa part des immigrants qui s'installent au Canada. De plus, seulement 30 % des personnes qui immigrent à Montréal possèdent un diplôme universitaire, contre 40 % chez ceux qui choisissent Toronto.

La société québécoise doit donc se donner comme priorité d'être une terre d'accueil par excellence pour les capitaux étrangers et pour les immigrants.

Dans sa récente enquête menée auprès d'une centaine de travailleurs du savoir, montréalais expatriés ou d'adoption, la Ville de Montréal a clairement identifié les facteurs qui réduisent la force d'attraction du Québec : fiscalité lourde, débats politiques interminables, masse critique insuffisante…

Cela revient à dire qu'outre l'amélioration des mesures spécifiques, celles visant l'intégration par exemple, le Québec doit prendre les moyens de changer l'image souvent négative qui circule à son sujet à l'étranger. Pour y parvenir, il doit régler les problèmes de fond qui minent son développement, dont plusieurs sont évoqués dans ce texte.

10 À l'instar de la Ville de Montréal, qui vient de se doter d'une stratégie en ce sens, le gouvernement du Québec devrait mettre en place une politique audacieuse visant à attirer chez nous des investissements de pointe et une main-d'œuvre très qualifiée, à assurer aux jeunes Québécois une formation de calibre mondial, à leur offrir une ouverture accrue sur le monde, et à ancrer le goût de l'éducation et de la formation au cœur de la culture québécoise.

Du cercle vicieux du déclin, il faut faire un cercle vertueux de la croissance. Plus une société est prospère et dynamique, plus les capitaux et les personnes y affluent.

Un grand chantier : la réforme de l'État

Les tendances démographiques à elles seules exigent que les Québécois modèrent leurs attentes à l'égard d'un gouvernement qui n'a tout simplement plus les moyens de leurs ambitions. L'État québécois doit apprendre à gérer les deniers publics de façon prudente, à ne plus dépenser où cela n'est pas absolument nécessaire.

La révision continue du rôle de l'État est une exigence fondamentale, qui ne devrait pas faire l'enjeu de batailles politiques partisanes. Cette révision devrait viser, en même temps que des objectifs financiers, à améliorer la qualité des services publics offerts.

11 Le gouvernement du Québec doit chercher l'accord des partenaires sociaux à un ambitieux plan de réforme de l'État québécois. Tous doivent comprendre que le statu quo menace plutôt qu'il ne garantit le maintien des services gouvernementaux et de notre qualité de vie.

12 Plutôt que de fonder ses actions sur une vision à courte vue, le gouvernement du Québec, quel que soit le parti au pouvoir, doit se fixer comme objectif à moyen terme de réduire son niveau d'endettement, qui ronge inexorablement la marge de manœuvre de l'État québécois.

À court terme, une augmentation de la dette ne serait acceptable que si elle permettait de financer des investissements stratégiques, dans les infrastructures essentielles au développement économique accéléré du Québec.

Profiter de nos richesses

Les Québécois ont entre les mains une richesse inestimable, dont ils profitent mal : l'hydroélectricité. Le maintien des tarifs d'électricité à un niveau artificiellement bas prive l'État québécois de ressources financières colossales, tout en encourageant le gaspillage.

13 Hydro-Québec devrait être autorisée à augmenter graduellement ses tarifs pour qu'ils reflètent, à terme, le prix du marché.

Le Comité estime que l'augmentation des tarifs d'électricité au niveau du marché (i.e. le prix qu'Hydro paierait si elle devait acheter cette énergie sur le marché nord-américain long terme, plus les coûts de transport et de distribution) générerait des revenus nets supplémentaires de plus de 4 milliards de dollars par année.

Conséquence bénéfique non négligeable, une hausse de tarifs de cette ampleur aurait pour effet de diminuer la consommation d'électricité des Québécois de 10,3 TWh, 60 % de plus que la production annuelle prévue de la nouvelle centrale du Suroît.

14 Le gouvernement du Québec devrait investir une part importante des profits d'Hydro-Québec dans un nouveau Fonds d'infrastructures du Québec.

La part du dividende du gouvernement attribuable à la hausse des tarifs devrait être en bonne partie versée dans un fonds d'investissement consacré à des immobilisations prioritaires pour le développement économique du Québec. (Rappelons que l'Heritage Fund albertain, dont la valeur frôle les 12 milliards de dollars, dégagera cette année un bénéfice de 440 millions.) Les Québécois continueraient de profiter de leur plus grande richesse naturelle, mais sous forme d'investissements créateurs de croissance plutôt que de tarifs subventionnés.

Le reste de la part du gouvernement serait consacré à des mesures de compensation pour les personnes à faible revenu et à des aides temporaires pour les entreprises les plus durement touchées.

Repenser la santé

Depuis plusieurs années, les coûts du système public de santé augmentent beaucoup plus rapidement que les revenus du gouvernement. Cette tendance risque de s'accentuer à mesure que la population vieillira. Les Québécois doivent regarder le problème en face : s'ils veulent continuer de profiter d'un système de santé public efficace et rationnel, le régime d'assurance-maladie devra faire l'objet d'une analyse en profondeur.

15 Le régime d'assurance-maladie du Québec subit une croissance de coûts exponentielle, qui doit être freinée. Le gouvernement du Québec aurait avantage à lancer un exercice de réflexion profond et audacieux, portant sur cette question précise de l'explosion des coûts, afin de dégager les solutions qui assureront la pérennité du régime.

La croissance accélérée de l'économie passe par une évolution culturelle

La mise en marche des changements nécessaires exige un changement de mentalité, au gouvernement, dans les entreprises, au sein des syndicats et dans la population en général.

Les Québécois doivent être davantage conscients des règles de base du développement économique, auxquelles le Québec ne peut échapper.

Nos modèles ne peuvent pas toujours être européens, parce que nos concurrents ne sont pas la France ou la Suède, mais l'Ontario, l'Alberta, et les États-Unis, et de plus en plus des puissances émergentes comme la Chine ou l'Inde. Les Québécois doivent savoir que l'État ne peut pas tout faire pour eux, et que chaque programme gouvernemental, chaque loi, chaque subvention a un coût. Employeurs comme employés doivent réaliser que le succès économique dépend d'abord du travail bien fait et d'entreprises efficaces.Cela exige de tous motivation, formation et innovation.

Notre groupe est convaincu qu'une fois que les Québécois auront pris conscience de la gravité de la situation, ils seront désireux de consentir les efforts nécessaires et disposés à envisager les changements qui s'imposent.

Cependant, cette prise de conscience ne se produira pas sans une puissante impulsion.

16 Le gouvernement du Québec doit tenir au plus tôt un *Sommet extraordinaire pour la réussite du Québec*.

Cette impulsion ne peut venir que des décideurs. Élus, dirigeants d'entreprise et leaders syndicaux doivent convenir de la route à suivre, puis entreprendre de convaincre la population. Dans le passé, les sommets organisés par le gouvernement du Québec ont facilité ce genre de cheminement.

Cependant, au cours des dernières années, certains de ces exercices ont dérivé en moulins à discours dont le seul résultat était d'asseoir autour d'une même table un nombre toujours plus grand de participants. Le Comité estime que la situation présente exige une formule moins lourde, plus informelle, plus efficace, et moins politisée. Pour produire des fruits durables, le *Sommet extraordinaire pour la réussite du Québec* devrait être soigneusement préparé et impliquer un nombre très limité d'acteurs de premier plan.

Moteurs du changement en profondeur qui s'impose, ces acteurs doivent s'assurer que l'impulsion initiale donnée par le Sommet ne se perd pas.

17 Chaque année, les participants devraient faire le point sur la mise en œuvre du programme élaboré lors du Sommet extraordinaire, à l'occasion de « sommets de suivi ». Ils devraient alors faire rapport à la population sur les progrès accomplis.

18 Nous invitons les Québécois qui se sentent interpellés par la stratégie « Un Québec au travail ! » à intervenir sur la place publique. La tenue d'un grand débat est la première condition à l'évolution collective qui s'impose.

Par-dessus tout, les membres du Comité espèrent que ce document aidera les Québécois à prendre conscience de l'ampleur des défis auxquels le Québec fait face aujourd'hui. Cette étape franchie, le plus difficile aura été fait. Il suffira que le Québec se mette au travail… pour une société plus prospère.

NOTES

1 Parmi les travaux que nous avons consultés, notons ceux du ministère des Finances du Québec, de Développement économique Canada, de l'Institut Fraser, de l'Institut de la statistique, de l'ENAP, des économistes Pierre Fortin, Marcel Boyer et Robert Gagné (ces deux derniers de CIRANO), et de Jean-François Lisée

2 *La performance économique du Québec*, CIRANO, février 2001, page 9

3 Développement économique Canada, *L'économie du Québec et de ses régions*, 2003

4 www.iedm.org/library/huot_fr.html

5 *La Presse*, 7 décembre 2001

6 Denis Bédard, *Les études secondaires et postsecondaires — Propositions de réorganisation pour améliorer la performance du système d'éducation au Québec*, présenté à Fédération des commissions scolaires du Québec, septembre 2003

7 Sondage Crop–*La Presse*–Radio-Canada, octobre 2003

JOIGNEZ-VOUS AU DÉBAT !

Faites parvenir vos commentaires sur le rapport ***Un Québec au travail !*** à l'adresse **forum@lapresse.ca**.

Le rapport du Comité est disponible en **format PDF** sur le site **www.cyberpresse.ca**.

SUR CYBERPRESSE

Vous pourrez en discuter avec un des membres du Comité, **JOSEPH FACAL**, professeur invité à HEC Montréal, au cours d'une séance de clavardage **mercredi prochain, à 13h**.

À LIRE LA SEMAINE PROCHAINE

Nous publierons des reportages thématiques sur différents enjeux soulevés par le Comité stratégique *La Presse* sur le développement économique.

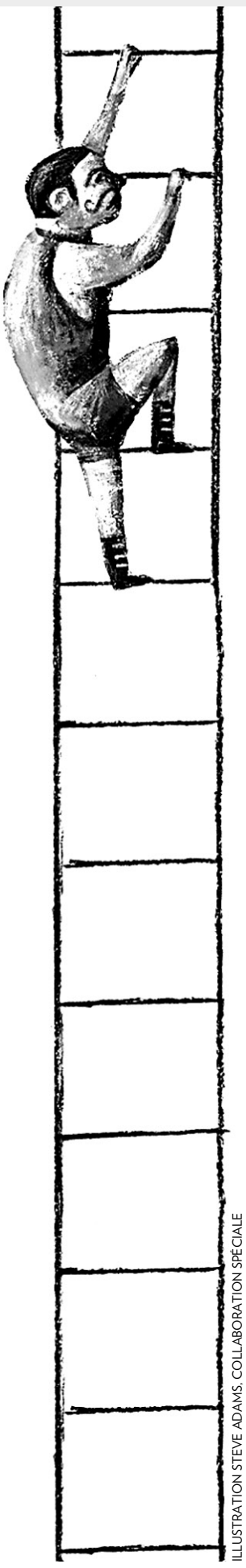

ILLUSTRATION STEVE ADAMS. COLLABORATION SPÉCIALE

MONDE

Haïti : le branle-bas diplomatique n'empêche pas la violence de se répandre

MARIE-CLAUDE MALBOEUF
ENVOYÉE SPÉCIALE EN HAÏTI

PORT-AU-PRINCE — Alors que les diplomates commençaient hier à défendre leur plan pour éviter la guerre civile en Haïti, la situation continuait de dégénérer dans les rues de la capitale, où des partisans du gouvernement ont ouvert le feu sur des étudiants et des journalistes.

L'oreille fendue par un coup de machette, sur la place du Canapé-Vert, un cameraman espagnol s'est retrouvé à l'hôpital du même nom. Claude Bellevue, un reporter de Radio Ibo — l'une des stations haïtiennes les plus écoutées par l'opposition —, a été atteint d'une balle dans le dos. Une dizaine d'étudiants ont aussi été blessés.

Incapables d'entrer dans l'hôpital plein à craquer, la journaliste du *New York Times* Lydia Polgreen, et ses confrères ont dû fuir derrière des voitures lorsqu'un jeune homme a braqué son canon droit sur eux. « C'était surréaliste. Il a chargé sans un mot, même si la manifestation était finie », a raconté à *La Presse* le journaliste haïtien Joseph Guyler Delva.

Inquiète à l'idée d'une guerre civile, une délégation internationale comprenant le ministre canadien de la Francophonie, Denis Coderre, doit arriver aujourd'hui à Port-au-Prince pour presser Aristide et l'opposition d'accepter un plan de sortie de crise. Ce plan permettrait à l'ancien prêtre de demeurer président jusqu'au terme de son mandat, en février 2006, en autant qu'il nomme un autre premier ministre pour former « un nouveau gouvernement crédible et rassembleur ». Un compromis qui risque d'être difficile à avaler pour ses adversaires, que les violences des derniers jours ont beaucoup radicalisés.

Le plan de la communauté internationale prévoit aussi la réforme de la police — qu'on dit corrompue —, sa formation par l'ONU et par l'Organisation des États américains, ainsi que la libération des prisonniers politiques et le désarmement des militants du parti au pouvoir, Famille Lavalas.

Il ne concerne pas les insurgés lourdement armés, bien décidés à s'emparer de la capitale et de la deuxième ville du pays, Cap-Haïtien, après qu'ils ont pris la quatrième ville, Gonaïves (il y a deux semaines), puis Hinche (il y a près d'une semaine).

« Des éléments armés sont déjà à Port-au-Prince, cachés, venus de Hinche », a déclaré à l'AFP l'un des leaders des rebelles, Winter Étienne, qui affirme compter « plus de 700 hommes armés, essentiellement issus de l'ancienne armée dissoute » (en 1995).

D'autres commandos se préparaient à attaquer Cap-Haïtien (tout au nord), dès ce week-end, ainsi que Saint-Marc (à 90 km de la capitale), où des partisans d'Aristide sèment déjà la terreur et incendient des maisons.

Depuis le début de la crise, 58 Haïtiens ont déjà été tués. Le 9 février, Claude Bellevue, le reporter blessé par balles, avait donc pris soin d'envoyer sa femme et son fils aux États-Unis. « Je dors d'un seul oeil la nuit. Les partisans d'Aristide menacent de mettre le feu à ma maison », confiait-il à *La Presse* à l'occasion d'une manifestation antigouvernementale, il y a une semaine.

Hier, l'ambassade canadienne a confirmé qu'une bande a tiré sur une voiture du corps diplomatique américain, alors que son chauffeur — qui a répliqué et pris la fuite — tentait de contourner un barrage. Après les États-Unis, le Canada a ainsi rappelé tous ses ressortissants, disant qu'ils « devraient quitter le pays tant qu'il y a des moyens de transport commerciaux pour le faire ». Hier, la compagnie aérienne Air Transat avait déjà suspendu ses vols réguliers vers Port-au-Prince. « D'autres compagnies aériennes pourraient aussi suspendre leurs vols vers Haïti sans préavis », a averti le ministère des Affaires étrangères du Canada.

De leur côté, les États-Unis craignent de voir affluer les réfugiés par la mer, comme c'était le cas sous les dictateurs Duvalier père et fils, puis Raoul Cédras. « Nous avons un plan pour arrêter toute embarcation. Ils seront renvoyés au pays d'où ils sont partis s'il n'est pas fait état de demandes de protection particulière », a prévenu le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, lors d'un point de presse.

Hier, alors que démarrait le traditionnel carnaval de Port-au-Prince — un événement de cinq jours boycotté cette année par quantité de commanditaires —, on observait plutôt des barricades à l'entrée de la ville, dressées par ceux qui craignent les rebelles.

Avec AFP

Les Iraniens ont voté tardivement

Victoire des conservateurs attendue

AGENCE FRANCE-PRESSE

TÉHÉRAN — L'Iran a commencé hier soir le décompte des voix des législatives pour savoir si les conservateurs vont à nouveau concentrer tous les pouvoirs entre leurs mains, après que 2300 de leurs adversaires réformateurs eurent été écartés de la compétition. Les Iraniens ont voté durant quatre heures de plus que prévu initialement.

La majorité des pronostics prédisant une revanche des conservateurs, battus par les réformateurs en 2000, la participation s'est imposée comme l'un des enjeux primordiaux du scrutin.

Le ministère iranien de l'Intérieur a indiqué que le taux de participation pourrait être annoncé aujourd'hui et a réfuté différents chiffres qui circulaient.

« Nous aurons les premiers résultats partiels samedi matin », a déclaré le porte-parole du ministère, Jahanbaksh Khanjani. « Tant que nous n'aurons pas dépouillé les bulletins de vote, nous ne pourrons donner aucun chiffre, et aucun des chiffres annoncés officieusement n'est confirmé par le Ministère », a-t-il ajouté.

La participation avait été de 67,35 % aux législatives de 2000, mais de 49,17 % aux municipales de 2003.

Les Iraniens devaient élire hier leurs 289 députés, un scrutin qui pourrait remettre quasiment tous les pouvoirs entre les mains des conservateurs en l'absence des principales personnalités réformatrices, écartées de la compétition par les durs du régime.

Les conservateurs ont maintenu toute la journée d'hier les appels à voter massivement pour « tirer une balle dans le coeur de Bush », qui se réjouirait selon eux de voir la République islamique ébranlée par l'abstention.

La fermeture des bureaux de vote, prévue initialement à 9 h 30 à Montréal a été repoussée à quatre reprises jusqu'à 22 h, mais cela pouvait être interprété diversement. Les médias officiels ont expliqué, eux, que la prolongation était attribuable à la « participation massive » des électeurs.

Si les électeurs du nord huppé de Téhéran ont paru, comme prévu, vaquer à d'autres occupations, dans le sud populaire de la capitale, les Téhéranais ont semblé voter activement. L'abstention affecte en outre surtout les grandes villes, alors que les petites agglomérations et les campagnes élisent les deux tiers des députés.

La télévision d'État, contrôlée par les conservateurs, a montré les images de femmes en tchador et d'hommes, dans des files d'attente séparées, faisant la queue pour voter dans les mosquées, les écoles ou les mairies.

Dans le sud de Téhéran, les votants remplissaient majoritairement leurs bulletins avec les noms des « bâtisseurs », ces conservateurs qui affichent une image de pragmatiques dévoués à l'islam.

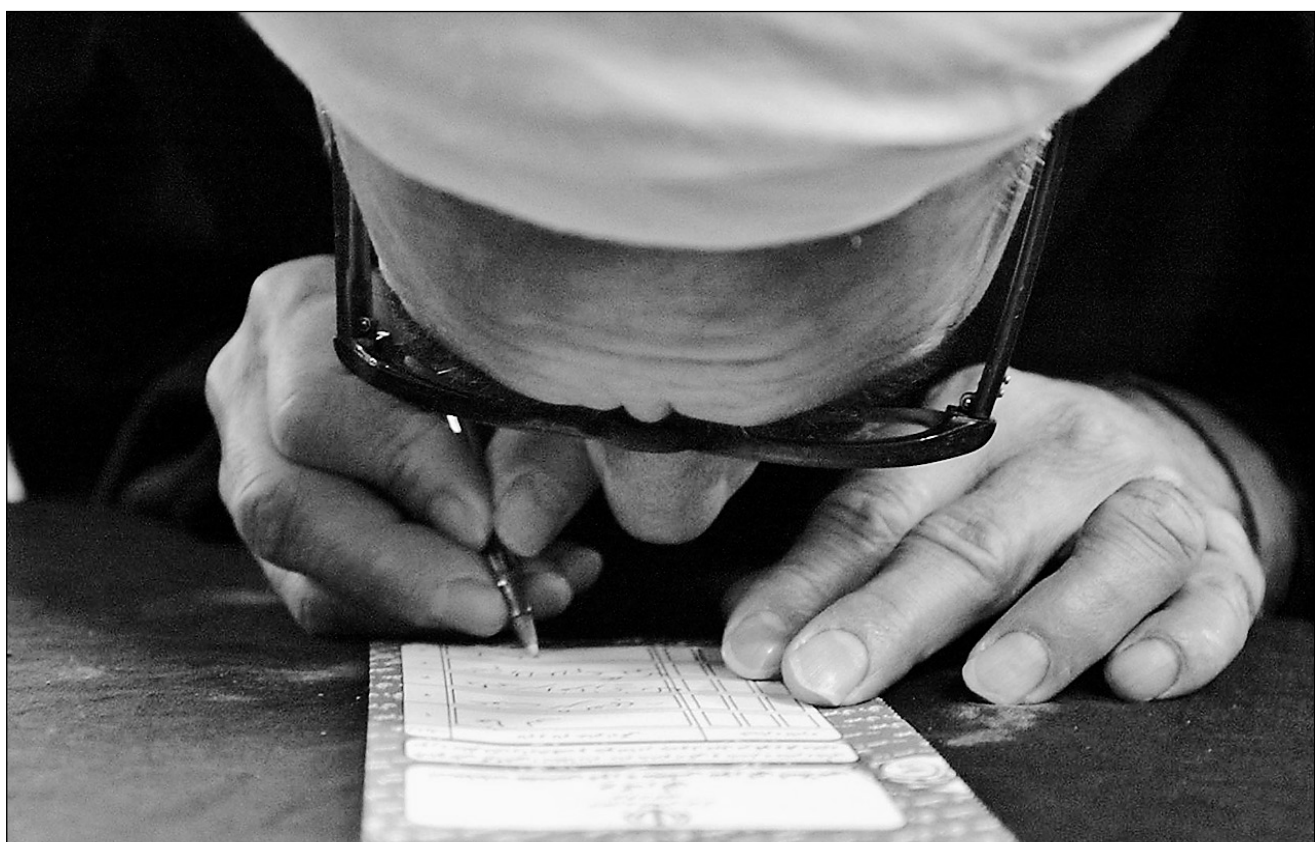

PHOTO AP

Un religieux musulman votant hier dans une mosquée à Mashhad, à 800 km à l'est de Téhéran.

Anguille sous roche dans les élections iraniennes

Selon l'ambassadeur canadien, une crise intestine déchire le clan conservateur

LAURA-JULIE PERREAULT

Hier, lors de la fermeture des bureaux de vote en Iran, peu de gens doutaient du résultat des élections parlementaires. Depuis que 2500 candidats réformistes ont été rayés de la liste électorale, tous s'attendent à ce que les conservateurs iraniens l'emportent haut la main. Mais selon l'ambassadeur du Canada en Iran, Philip MacKinnon, cette victoire n'est peut-être pas celle escomptée.

Le diplomate canadien affirme qu'il faut aller au-delà des apparences pour comprendre pourquoi le Conseil des gardiens, un groupe de 12 religieux qui a droit de veto sur les décisions parlementaires, a décidé de compromettre les élections d'hier en disqualifiant un candidat sur trois.

À première vue, convient M. MacKinnon, qui était de passage à l'Université du Québec à Montréal cette semaine, le Conseil semble s'être attaqué à l'aile réformiste qui détenait le contrôle du Parlement iranien en empêchant leurs figures de proue de se présenter, dont le frère du président réformiste Mohammad Khatami.

« Mais ce qui est vraiment en train de se passer en Iran est un coup qui a eu lieu dans les rangs des conservateurs eux-mêmes. Les jeunes conservateurs veulent prendre plus de place. Ces conservateurs plus modérés pensaient qu'ils pouvaient gagner ces élections (contre les réformistes) sans tricher. Mais en disqualifiant les réformateurs, les conservateurs de la ligne dure ont enlevé toute crédibilité aux élections » et à leurs résultats, qui devraient être connus d'ici une semaine, a expliqué M. MacKinnon au cours d'une conférence qu'il a prononcée à l'Institut des études internationales de l'UQAM.

Hier, avant l'ouverture des bureaux de scrutin, les observateurs de la scène politique iranienne évaluaient que moins de 20 % de la population allait voter. On s'attendait à ce que la plupart des partisans des réformistes écartés ainsi qu'une grande partie de la population iranienne, déçue par les minces victoires des réformistes depuis leur accession au pouvoir en 1997, reste chez elle.

Les promesses du président Khatami se sont maintes fois heurtées au veto des conservateurs, qui tiennent les rênes du pouvoir.

« Le président Khatami est chef de l'opposition. Il n'est pas un président qui gouverne, comme on le définit habituellement », a remarqué M. MacKinnon.

L'été dernier, l'ambassadeur a lui-même fait face à la rigidité des conservateurs, qui ont refusé de rapatrier le corps de la photographe montréalaise Zahra Kazemi malgré les demandes répétées du Canada. En signe de protestation, l'ambassadeur a été rappelé au Canada à la fin juillet.

Depuis, il est retourné en Iran. M. MacKinnon compte assister au procès entourant la mort de Mme Kazemi.

Selon les avocats de la famille de la photographe, le procès du présumé meurtrier, ajourné à l'automne, devrait reprendre à la mi-juillet.

3208390A

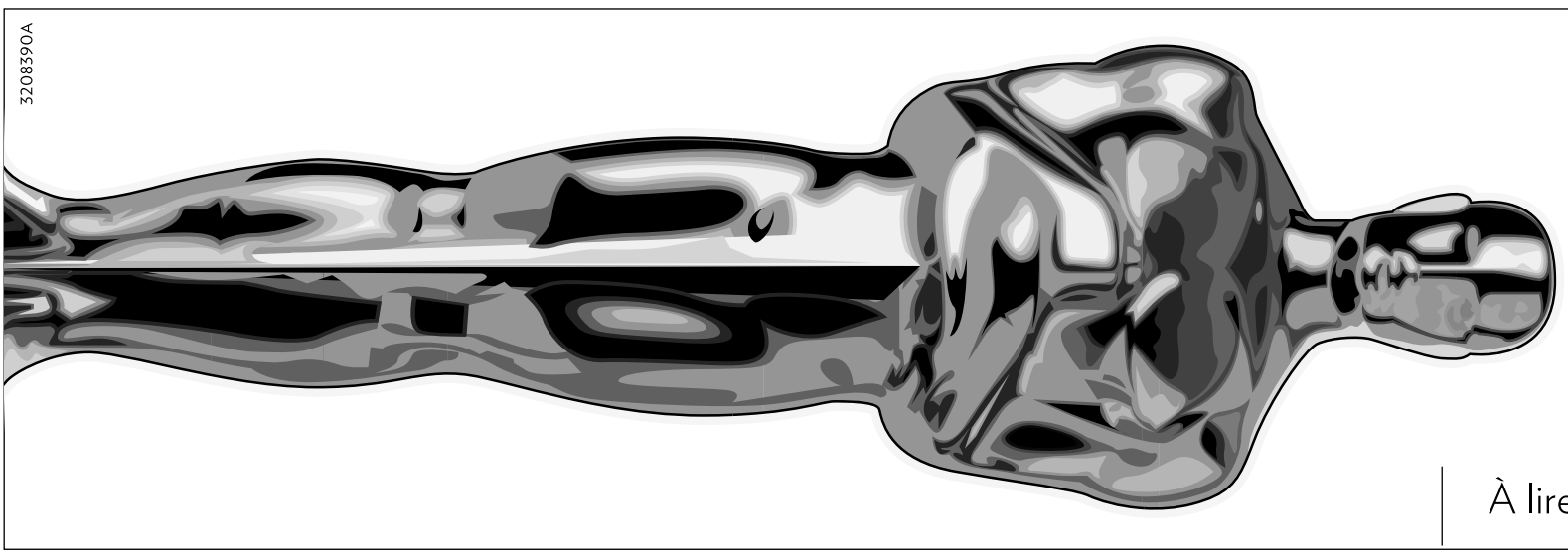

TOUT
POUR SUIVRE
LA SOIRÉE DES
OSCARS

À lire, samedi prochain dans LA PRESSE

MONDE

La Libye a reçu de l'uranium du Pakistan et l'Iran des équipements

Abdul Qadeer Khan aurait touché trois millions de dollars pour ces transactions

AGENCE FRANCE-PRESSE

KUALA LUMPUR – Le père de la bombe atomique pakistanaise, Abdul Qadeer Khan, a vendu de l'uranium enrichi à la Libye en 2001 ainsi que des composants de centrifugeuses à l'Iran, dans les années 90, pour trois millions de dollars US, a affirmé hier la police malaisienne.

D'autre part, à Vienne, un rapport confidentiel de l'Agence internationale de l'énergie atomique affirme que la Libye a extrait une petite quantité de plutonium dans le cadre d'un programme nucléaire secret qu'elle a conduit entre les années 80 et la fin de 2003.

Le rapport note que la Libye a parallèlement « omis de déclarer l'importation et le stockage d'hexafluorure d'uranium » nécessaire à la production d'uranium enrichi, ainsi que « l'importation et le stockage de matériaux nucléaires ».

Pour son approvisionnement, le programme nucléaire libyen « dépendait de sources étrangères », affirme encore l'Agence.

La Libye a annoncé le 19 décembre dernier qu'elle renonçait à tout programme d'armes de destruction massive, à la suite de plusieurs mois de négociations secrètes avec les États-Unis et la Grande-Bretagne.

La police malaisienne a reçu les aveux de Buhary Syed Abu Tahir, cité par les États-Unis comme un important intermédiaire dans les transferts illégaux de technologie, disant que M. Khan lui avait demandé d'envoyer à l'Iran, en 1994 ou 1995, deux conteneurs de composants de centrifugeuses d'occasion en provenance du Pakistan.

Le scienfique pakistanais, tombé récemment en disgrâce dans son pays, aurait également déclaré à Tahir qu'une « certaine quantité d'uranium enrichi avait été envoyée par avion depuis le Pakistan jusqu'à la Libye » aux alentours de 2001.

Ces révélations sont contenues dans un rapport détaillé de 12 pages résumant l'enquête de la police malaisienne sur les liens présumés de la Malaisie avec le trafic de technologie nucléaire entre le Pakistan, l'Iran, la Libye et la Corée du Nord.

Les noms de ces pays avaient été récemment évoqués par les enquêteurs pakistanais à la suite des aveux d'Abdul Qadeer Khan, qui avait reconnu début février sa « totale responsabilité » dans des fuites de technologies.

Buhary Syed Abu Tahir, homme d'affaires sri-lankais installé à Dubaï, est au centre de l'enquête de la police malaisienne déclenchée à la suite d'informations fournies en novembre par les services de renseignement britanniques et américains sur une société malaisienne, détenue par le fils du premier ministre Abdullah Ahmad Badawi, soupçonnée d'avoir fourni à la Libye du matériel destiné à son programme nucléaire militaire.

La CIA américaine et le MI-6 britannique ont assuré à leur vis-à-vis malaisien que la société Scomi Precision Engineering Sdn. Bhd. (Scope) avait fourni des composants de centrifugeuses destinés au programme libyen d'enrichissement de l'uranium.

Espion en chef remplacé à Bagdad

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – Le chef de l'agence américaine de renseignement (CIA) à Bagdad vient d'être remplacé en raison de son incompétence, et des bureaux de la centrale en Afghanistan ont été fermés à cause de l'insécurité, rapportait hier le quotidien *Los Angeles Times*.

Le chef de la CIA dans la capitale irakienne a été remplacé en décembre, après une augmentation des attaques visant des civils et des soldats de la coalition dirigée par les Américains.

C'est la deuxième fois que le chef de la CIA à Bagdad est remplacé depuis que le président américain George W. Bush a déclaré la fin des principales opérations de combat en Irak en mai dernier.

Le bureau de la CIA à Bagdad est devenu le plus important dans l'histoire de l'agence.

REER

CPG Évolutaux

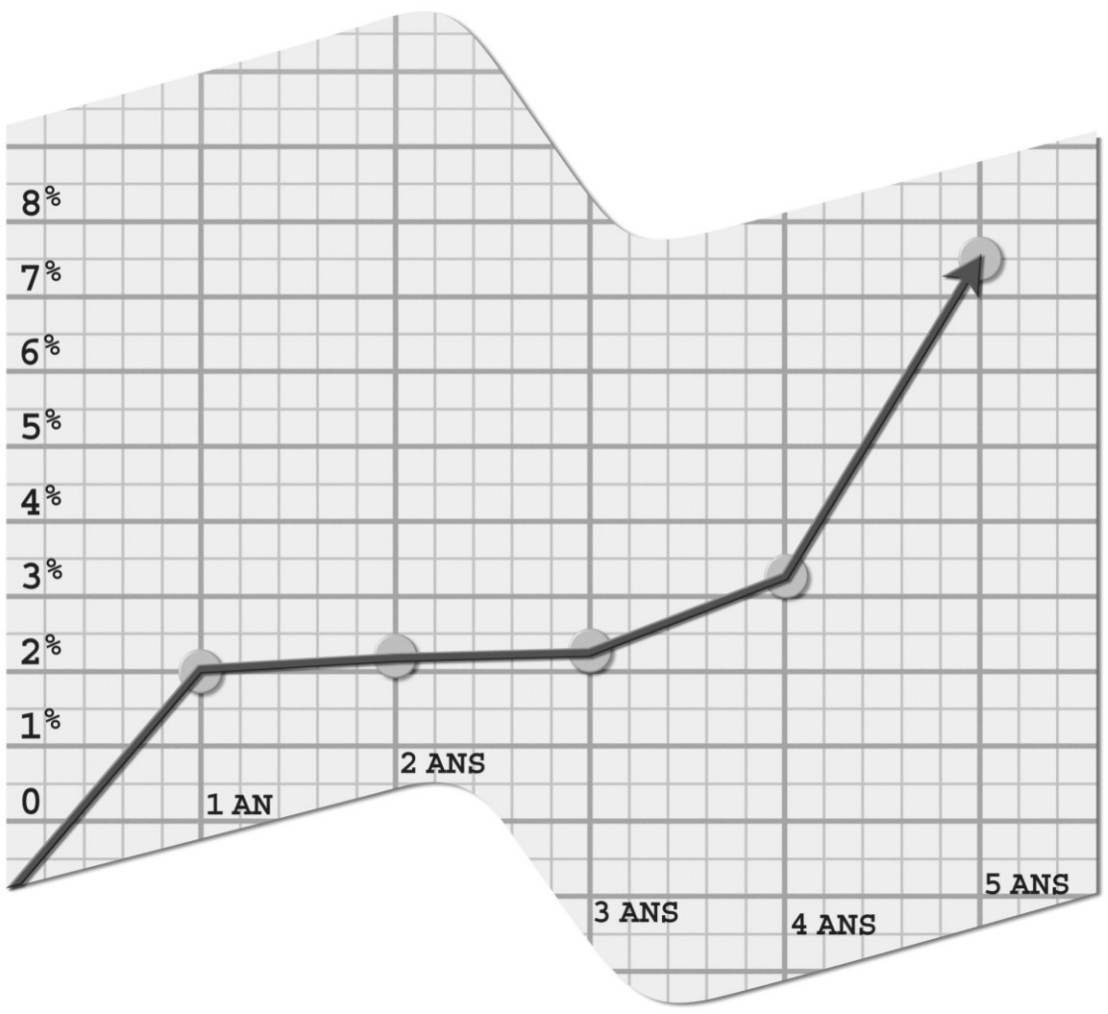

SÛR ET CERTAIN

TAUX PROGRESSIF GARANTI ANNÉE APRÈS ANNÉE

Taux garanti de
7,5 %*
la 5e année

Mettez toutes les chances de votre côté

Avec le certificat de placement garanti Évolutaux de la Banque Nationale, vous faites d'une pierre deux coups :

– Taux d'intérêt progressif
– Capital garanti

Offert en termes de 3 et 5 ans

Pour plus d'information :
1 888 TELNAT-1 www.bnc.ca

BANQUE NATIONALE

LA PREMIÈRE BANQUE AU QUÉBEC

3194369A

3194383

*En date du 26 janvier 2004, les taux évolutifs pour l'Évolutaux 5 ans non rachetable sont de 2 % (1re année), 2,15 % (2e année), 2,25 % (3e année), 3,25 % (4e année) et 7,5 % (5e année), soit un taux moyen de 3,409 % pour toute la durée du terme. Les taux peuvent changer sans préavis. À chaque date anniversaire de l'émission du placement, les intérêts sont calculés selon ce taux moyen; ils se composent alors annuellement. Les intérêts sont payables à l'échéance.

Du 21 au 29 février 2004

promotion

Venez vous réchauffer le coeur

Les **200 premiers clients** à se présenter pour le solde recevront gracieusement un abonnement d'un an au magazine **Les idées de ma maison** et un carton-rabais applicable sur la nouvelle collection de **meubles de jardin en teck** attendue **en mars 2004.**

Super Spécial*

20%

sur tout tout tout

* Ne s'applique pas aux commande et achats corporatifs.

- Ouvert 7 jours/semaine
- Livraison - Consultation
- Stationnement gratuit

ALPHA Plantes et poteries

DEPUIS 1970

230, rue Peel, Montréal
(2 rues au sud de Notre-Dame)
514. 935.1812

3207282A

AMEUBLEMENT
nacre de perle

Venez voir le charme des anciennes rues de Jérusalem et de Damas avec notre collection de meubles et accessoires en nacre de perle.

Possibilité de mobilier sur mesure

Directement du Moyen-Orient

Pour tous les budgets

3207733

132, rue Principale
Laval (Québec)
Tél. : (450) 969-3300
www.nacredeperle.com

Lundi au vendredi
9 h à 17 h
Sur rendez-vous samedi

La ruée vers le mariage gai s'intensifie aux États-Unis

ALEXANDRE SIROIS
WASHINGTON

S'il y a bien longtemps que la ruée vers l'or a pris fin à San Francisco, des Américains d'un bout à l'autre des États-Unis ont une nouvelle raison pour se précipiter vers cette ville californienne : les gais peuvent y célébrer leur mariage.

Le maire de la ville, Gavin Newson, a donné le feu vert aux mariages entre conjoints du même sexe il y a une dizaine de jours. Depuis, plus de 2900 couples en ont profité pour convoler en justes noces. Dès le petit matin, quotidiennement, les gens font la queue devant l'hôtel de ville de San Francisco pour s'y marier.

M. Newson estime qu'interdire aux couples gais de se marier va à l'encontre de la Constitution de la Californie. Frondeur, il a décidé, jeudi, de passer à l'offensive et de poursuivre son État.

La décision du maire de San Francisco est survenue une semaine après qu'un tribunal du Massachusetts eut sommé les parlementaires de cet État de légaliser les mariages gais, et non pas seulement les unions civiles. Les conjoints homosexuels pourront donc s'y marier légalement dès la mi-mai.

« Nous avons applaudi le maire Newson pour ses actions dans le but de mettre fin à la discrimination contre les couples de même sexe et leurs familles à San Francisco », a déclaré hier Liz Seaton, conseillère juridique principale de la plus importante association de défense des droits des homosexuels aux États-Unis, Campagne pour les droits de la personne, basée à Washington.

Interrogée par *La Presse* sur les sondages qui démontrent que la majorité des Américains s'oppose aux mariages gais, Mme Seaton a néanmoins dit croire que « l'égalité » finira par être la norme aux États-Unis dans ce domaine. Elle a toutefois ajouté que cela n'est pas pour demain.

« Quand les gens comprennent qu'il en va des droits des couples de même sexe, ils ont tendance à manifester un plus grand appui pour le mariage, a dit Mme Seaton. Mais nous sommes vraiment au début d'un dialogue avec le public à ce sujet. Et c'est une discussion, qui, nous pensons, prendra du temps. »

L'initiative californienne a bien sûr provoqué une levée de boucliers dans l'ensemble des États-Unis, entre autres de la part de la droite religieuse. Mais elle a également donné des ailes aux partisans des mariages de couples homosexuels. Hier, le comté de Sandoval, au Nouveau-Mexique, a annoncé qu'il imitera la ville de San Francisco. Et au cours des derniers jours, les maires de Chicago, Minneapolis, Salt Lake City et Plattsburgh ont dit être en faveur de l'initiative.

« Je pense que ça a été extrêmement bon pour la cause du droit au mariage. Et je pense que cela pourrait se répandre rapidement. Le plus d'endroits où cela se produit, le moins de chances il y a que la droite puisse amender la Constitution », a estimé Matt Foreman, chef de la direction du National Gay and Lesbian Task Force, le plus ancien organisme de défense des droits civiques des gais aux États-Unis.

PHOTO AFP

Julie Stevens, à gauche, et sa partenaire de deux ans, Claudia Vasquez, lors de l'obtention de leur certificat de mariage hier à l'hôtel de ville de San Francisco.

C'est que depuis quelques semaines, le président américain laisse entendre qu'il est prêt à soutenir un amendement à la Constitution visant à spécifier que le mariage doit avoir lieu entre un homme et une femme. Mercredi, George W. Bush s'est publiquement dit préoccupé par ce qui se passe à San Francisco.

« Il va soutenir l'amendement. Mais la vraie question est : va-t-il aussi lutter pour l'amendement, comme son équipe l'a promis à la droite radicale ? S'il le fait et qu'il en fait une croisade, il y a un vrai danger que ce soit voté au Congrès et expédié aux États pour être ratifié », a dit M. Foreman.

Le défenseur des droits des gais ajoute toutefois que le président pourrait avoir peur, ce faisant, de se mettre à dos les électeurs qui ne s'opposent pas à ces unions. « Depuis trois ans, jamais on n'a vu l'administration hésiter autant sur une question, dit-il. Et je pense que c'est parce qu'il y a un grand potentiel que cela nuise au président. »

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Un GI avec Al-Qaeda ?

Un soldat américain converti à l'islam, membre de la Garde nationale, a été arrêté jeudi, car il est soupçonné par l'armée d'avoir tenté de fournir des informations au réseau terroriste Al-Qaeda. Le soldat Ryan Anderson, âgé de 26 ans, est basé à Fort Lewis, dans l'État de Washington. Il est gardé en détention dans l'attente d'être formellement accusé d'avoir « aidé l'ennemi en tentant à tort de communiquer et de donner des informations secrètes au réseau terroriste Al-Qaeda ». On ignore quel type d'informations Anderson a tenté de fournir au groupe terroriste. *d'après AP*

ISRAËL

L'Église dénonce le mur

Le Conseil oecuménique des Églises (COE) a demandé hier au gouvernement israélien qu'il « arrête la construction du mur dans les territoires palestiniens occupés et qu'il revienne en arrière », c'est-à-dire qu'il le démantèle. Le COE regroupe plus de 300 Églises chrétiennes à l'exception de l'Église catholique. La « construction et le tracé » de la barrière de sécurité israélienne constituent une « violation de la charte des Nations unies et des principes fondamentaux du droit international », souligne le comité de direction de COE, à l'issue d'une réunion du 17 au 20 février à Genève. Le COE invite également toutes ses Églises et ses partenaires à « dénoncer le mur comme un acte d'annexion illégale ». *d'après AFP*

Les Hôtels Jaro

Plus besoin d'y rêver, découvrez les maintenant !
Les Hôtels Jaro sans casse-tête. 6 hôtels, plus de 1000 chambres pour vous, tous situés près d'attraits touristiques et des points stratégiques de la ville de Québec. Pour le plaisir ou pour les affaires, leur confort douillet et leur service chaleureux sauront vous satisfaire.

1 800 567-JARO (5276)
Venez découvrir notre nouveau site Internet !
www.jaro.qc.ca

Courtyard Marriott

À partir de **109$** par nuit occupation double

Féerie sur Glace
L'hôtel le plus nouveau de Québec, situé à deux pas de la Place d'Youville, vous offre la magie hivernale de la vieille capitale. Votre forfait comprend la nuitée et la location de patins à la patinoire de Place d'Youville. Taxes en sus. Valide jusqu'au 18 avril 2004.

1 866 694-4004
info@marriott-quebec.com
www.marriott.com

Manoir & Châteaux Vieux-Québec

À partir de **149$*** pour 2 nuits par personne occupation double

À partir de **179$*** pour 2 nuits par personne occupation double

Bien placé pour vous charmer ! Le Vieux-Québec à votre porte !
Votre forfait comprend l'hébergement pour 2 nuits, les petits déjeuners et les soupers gastronomiques dans nos restaurants participants : **La Closerie, Le Louis-Hébert, Les Anciens Canadiens, Le Paris Brest**. Service sur les repas et stationnement inclus. Valide jusqu'au 30 avril 2004.
*Certaines conditions s'appliquent.

1 877 999-9624
www.vieuxquebec.com
laurier@vieuxquebec.com
lafayette@vieuxquebec.com
bellevue@vieuxquebec.com

Mont-Sainte-Anne

À partir de **73,75$** Catégorie ★★★
À partir de **123,25$** Catégorie ★★★★
par jour par personne occupation double

Mont-Sainte-Anne offre maintenant la nouvelle Forêt Noire, un secteur de sous-bois escarpés pour skieurs experts seulement !

Forfait Neige et Passion
Inclut 4 nuitées d'hébergement, le billet de remontée pour 4 au prix de 3, une aventure en raquettes, un souper fondue au sommet du Mont-Sainte-Anne et 1 ensemble cadeau de la nouvelle collection *Human* de Fruits et Passion. Taxes en sus. Certaines conditions s'appliquent.

Gratuit 1 nuitée et 1 journée

1 866 467-8322
info@mont-sainte-anne.com • www.mont-sainte-anne.com

Station touristique Stoneham

À partir de **216$*** par nuit pour un séjour de 3 nuits occupation familiale (2 adultes et 2 enfants de 13 ans ou moins)

- Un domaine enneigé de 32 pistes dont 17 sont éclairées en soirée.
- Le Parc 418 et sa demi-lune de 17 pieds, des « rails » et des pyramides.
- Une boutique de location avec des équipements Head Tyrolia.
- Pour les tout-petits, l'*Île aux enfants* pour apprendre le ski et le surf des neiges en s'amusant. Pour les plus grands, l'*École des sports* et ses forfaits avantageux.
- Tout cela à moins de 20 minutes du centre-ville de Québec.

SKI FAMILLE
L'évasion familiale par excellence !
Comprend :
· l'hébergement en studio entièrement équipé avec foyer
· les billets de remontée valide de 9 h à 22 h
· l'accès aux glissades sur tube
Les formules repas de Stoneham sont flexibles et avantageuses, demandez-les !
*Taxes en sus. Certaines conditions s'appliquent.

1 888 463-6883
info@ski-stoneham.com • www.ski-stoneham.com

3195621

www.regiondequebec.com
1 877 BONJOUR, poste 908

Une publicité de l'Office du tourisme et des congrès de Québec. Cette réalisation a été rendue possible grâce à la collaboration du ministre responsable de la région de la Capitale nationale et de Tourisme Québec.

3195616A

Résultats

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu… MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX

Super 7 — Tirage du 2004-02-20
08 19 21 24 25 45 47
Complémentaire: (38)

Banco — Tirage du 2004-02-20
01 08 11 19 25 30 32 35 38 41
42 44 47 48 49 52 54 62 65 67

La Quotidienne — Tirage du 2004-02-20
3 : 740
4 : 7417

Extra — Tirage du 2004-02-20

Numéros	Lots
035053	100 000 $
35053	1 000 $
5053	250 $
053	50 $
53	10 $
3	2 $

La Mini — Tirage du 2004-02-20

Numéros	Lots
833252	50 000 $
33252	5 000 $
3252	250 $
252	25 $
52	5 $
83325 ■	1 000 $
8332 ■	100 $
833 ■	10 $

3 mois d'appels locaux et de messagerie texte illimités†

- Forfaits Méga-minutes à partir de 25 $ par mois
- Sans-fil couleur à partir de 24,99 $*
- Obtenez en prime 80 $ d'accessoires K2 en plus d'un étui†

Économisez 30 $ supplémentaires sur le Motorola T720

DU 19 AU 29 FÉVRIER SEULEMENT !

WWW.ROGERS.COM/ZONE-URBAINE OU 1 800 IMAGINE

K2 SNOWBOARDS

ROGERS AT&T
COMMUNICATIONS SANS FIL

RadioShack. ROGERS plus FUTURE SHOP LA CABINE TÉLÉPHONIQUE BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

†La prime K2 ainsi que l'offre de trois mois d'appels locaux et de messagerie texte illimités s'appliquent à tout nouvel abonnement de deux ans pour les forfaits mensuels de 20 $ et plus. L'offre de trois mois d'appels locaux et de messagerie texte illimités comprend le temps d'antenne local illimité ainsi que les messages texte illimités à l'exception des messages en déplacement ou internationaux, des alertes MSN et des messages relatifs aux concours et aux promotions. La prime K2 est disponible uniquement dans les points de vente Rogers AT&T participants. *Offre valable avec un abonnement de deux ans. Ces offres sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2004. Les forfaits Méga-minutes sont offerts dans le cadre d'un abonnement de un an ou de deux ans. Des frais de 25 ¢ la minute locale supplémentaire s'appliquent. Soirs: de 20 h à 8 h du lundi au vendredi. Week-ends: de 20 h le vendredi à 8 h le lundi. Jusqu'à 2 500 messages texte entrants par mois. Jusqu'à 2 500 minutes de Renvoi d'appel et de Renvoi sur non réponse/occupation par mois. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent et seront facturés mensuellement. Une fois la période promotionnelle écoulée, la messagerie texte sera facturée à l'utilisation. Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. MDK2 est une marque déposée de K-2 Corporation. Tira, Tira Studios et le logo de Tira Studios sont des marques de commerce de Tira Wireless Inc. ©2004 Tira Wireless. LNH et l'Emblème LNH sont des marques déposées de la Ligue Nationale de Hockey. PowerShot Hockey est une marque de commerce de la Ligue Nationale de Hockey et de Tira Wireless Inc. Tous les logos et marques de la LNH sont la propriété de la LNH et de ses équipes. ©NHL 2004. Tous droits réservés. MCRogers et le ruban de Möbius de Rogers sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. et sont utilisés sous licence. MDAT&T et le logo du globe de AT&T sont des marques déposées de AT&T Corp. et sont utilisés sous licence.

3203133A

ROGERS AT&T

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
Place-Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Centre Rockland (514) 735-4086
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
505, boul. De Maisonneuve O. (514) 845-8353
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
740, boul. de la Côte-Vertu (514) 789-0101
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
Complexe Desjardins (514) 842-0288
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (450) 926-3111
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
CANDIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
Promenades Drummondville (819) 475-5024
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin (450) 777-6612
Galeries Granby (450) 375-4355
GREENFIELD PARK
Mail Carnaval (450) 672-7522
HULL
Les Galeries de Hull (819) 775-3687
ÎLE PERROT
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
Galeries Joliette (450) 760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
Centre Laval (450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (450) 687-5386
1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 843-4455
REPENTIGNY
110, boul. Industriel (450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère (450) 971-2000
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
360, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord (450) 436-5895
108, boul. du Carrefour (450) 431-2355
SHAWINIGAN
2563, boul. des Hêtres (819) 539-5004
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
2605, chemin Saint-Roch (450) 742-9600
Promenades de Sorel (450) 746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
Centre Les Rivières (819) 694-6812
VALLEYFIELD
Centre Valleyfield (450) 373-0519

MONDE

IRAK

Élections en janvier 2005?

ASSOCIATED PRESS

ROME – L'administrateur civil américain en Irak, Paul Bremer, a estimé que des élections seraient possibles en janvier 2005, dans un entretien publié hier par le quotidien milanais *Corriere della Sera*.

M. Bremer avait réaffirmé la veille que le transfert du pouvoir aux Irakiens aurait bien lieu d'ici au 30 juin, mais sans élections préalables, l'ONU en ayant exclu la possibilité.

L'organisation d'élections en janvier 2005 est « peut-être possible, a-t-il dit, mais d'abord nous devons voir quelles seront les recommandations précises de l'ONU ». Carina Perelli, expert électoral de l'ONU, travaille actuellement sur le sujet, et « si sa commission technique affirme que des élections d'ici 10 mois sont faisables, nous ferons de notre mieux, bien que la marge me semble étroite », a dit Bremer.

De son côté, l'ayatollah chiite Ali al-Husseini al-Sistani, dont l'insistance à réclamer des élections directes a provoqué le renoncement au projet originel américain d'organiser des « caucus » et l'entrée en jeu de l'ONU, a suggéré qu'il accepterait des élections après la date fatidique du 30 juin, mais réclamerait des garanties fermes de l'ONU qu'il n'y aura pas d'autres retards.

Pour lui, les préparatifs en vue de l'organisation d'élections doivent commencer « à la première occasion possible ». Il a demandé « des garanties claires, comme une résolution du Conseil de sécurité, pour rassurer les Irakiens que les élections ne seront pas une nouvelle fois bloquées avec les mêmes prétextes qu'aujourd'hui ».

Entre-temps, Américains et Irakiens travaillent sur des hypothèses de remplacement, dont l'élargissement de l'actuel Conseil intérimaire, qui prendrait les commandes au 1er juillet.

Cuba libre

AGENCE FRANCE-PRESSE

LA HAVANE – Les États-Unis n'ont « aucune intention » de déclencher une invasion militaire contre Cuba et ont accusé le président Fidel Castro, qui ces dernières semaines à évoqué l'imminence d'une attaque américaine de « fabriquer ces menaces afin de semer la crainte dans la population cubaine », selon un communiqué diffusé hier à La Havane.

Solde prolongé ! Réservez d'ici le lundi 23 février 2004 !

Encore beaucoup d'amour dans l'air !

WestJet prolonge son adorable Super Solde de la Saint-Valentin ! Réservez d'ici le 23 février 2004, pour voyager jusqu'au 30 avril 2004.

Qui a dit que l'amour disparaît après la Saint-Valentin ? Grâce à notre Super Solde prolongé, vous pouvez encore profiter d'offres palpitantes en réservant d'ici le **23 février 2004**, pour voyager d'ici le **30 avril 2004**. Comme toujours, nous offrons gratuitement les gentils bonheurs comme les collations, jus et boissons gazeuses avec, bien sûr, notre service plaisant et sympathique qui vient du fond du cœur. De plus, en réservant en ligne sur **westjet.com**, vous recevrez de précieux milles de récompense AIR MILES[md]. Réservez dès aujourd'hui avec WestJet, la société aérienne nationale à bas tarifs. Vous n'en finirez plus d'aimer...

Réservez d'ici le **23 février 2004** pour voyager jusqu'au **30 avril 2004**. Les tarifs « aller » énoncés incluent le rabais Internet de 3 $.
Tarifs légèrement plus élevés sur réservations téléphoniques faites par le biais de notre Super Centre des ventes.

À PARTIR DE 72*$ ALLER SIMPLE VERS HALIFAX	À PARTIR DE 109*$ ALLER SIMPLE VERS HAMILTON	À PARTIR DE 109*$ ALLER SIMPLE VERS WINNIPEG	À PARTIR DE 109*$ ALLER SIMPLE VERS MONCTON	À PARTIR DE 159*$ ALLER SIMPLE VERS THUNDER BAY	À PARTIR DE 159*$ ALLER SIMPLE VERS REGINA	À PARTIR DE 159*$ ALLER SIMPLE VERS SASKATOON
À PARTIR DE 159*†$ ALLER SIMPLE VERS CALGARY/ EDMONTON	À PARTIR DE 189*†$ ALLER SIMPLE VERS VANCOUVER	À PARTIR DE 245*$ ALLER SIMPLE VERS KELOWNA	À PARTIR DE 265*$ ALLER SIMPLE VERS VICTORIA	À PARTIR DE 279*$ ALLER SIMPLE VERS GRANDE PRAIRIE	À PARTIR DE 279*$ ALLER SIMPLE VERS COMOX	À PARTIR DE 279*$ ALLER SIMPLE VERS PRINCE GEORGE

Victoria • Comox • Vancouver • Abbotsford • Prince George • Kelowna • Grande Prairie • Calgary • Edmonton • Fort McMurray • Saskatoon • Regina • Winnipeg • Thunder Bay • Windsor • London • Hamilton • Toronto • Ottawa • Montréal • Moncton • Halifax • Gander • St. John's

*Le nombre de places à ces tarifs est limité et ils ne sont pas disponibles pour tous les vols. Nouvelles réservations seulement. La surcharge de carburant est incluse dans les tarifs énoncés. Les taxes, les frais et les surtaxes sont supplémentaires s'il y a lieu. Non remboursable. Cette offre peut être combinée à d'autres tarifs. Achat préalable de 7 jours nécessaire. Les vols pourraient ne pas opérer les jours annoncés de vente. Les périodes d'interdiction s'appliquent les 8, 9, 11 et 12 avril 2004. † Ces tarifs sont offerts sur westjet.com seulement. Md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc. et par WestJet.

LA DESSERTE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL PIERRE-ELLIOTT-TRUDEAU DE MONTRÉAL

3207149A 3207153

AIR MILES Des voyages et bien davantage

SERVICE EN BOEING 737 | COLLATIONS GRATUITES
RÉSERVATIONS DE VOITURE ET D'HÔTEL À WESTJET.COM
APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU WESTJET AU 1.877.956.6982

RÉSERVEZ EN LIGNE SUR westjet.com

WESTJET Moins cher. Plus sympa.